

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP) du Conseil scolaire Viamonde – **Réunion N°2**

Membres du Conseil

Mme Karine Ricard, Conseillère scolaire, CSViamonde (Présidente du comité)
Mme Geneviève Oger, Conseillère scolaire, CSViamonde
Mme Pascale Thibodeau, Conseillère scolaire, CSViamonde
M. Benoît Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde

Représentante du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)

Mme Aimable Manoushka

Représentant des membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde

M. Yves Dumorné, Enseignant à l'école secondaire Gabriel-Dumont

Représentante du comité de participation des élèves du Conseil scolaire Viamonde

Mlle. Nour Alhuda Serhan, Élève à l'école secondaire de Lamothe-Cadillac

Représentant.e.s d'organismes

Mme Kenza Zoughi, Représentante du *Réseau Femmes du Sud-Ouest de L'Ontario*
Mme Yann Vivette Tsobgni, Représentante de *l'Institut Résiliences*
M. Arnaud Baudry, Représentant de *FrancoQueer*

Représentant.e.s de l'administration du Conseil scolaire Viamonde

M. Michel Laverdière, Direction de l'éducation par intérim
Mme Shondra Mings, Agente en équité et droits de la personne
M. Hugues Kamga, Surintendant de l'éducation
Mme Corine Céline, Secrétaire de séances

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du: **Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP)**

Date : **Le 03 octobre 2022 à 18 h**

Lieu : Réunion Microsoft Teams
Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile
[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

**COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET
LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP)**

Le 03 octobre à 18 h

ORDRE DU JOUR

Rencontre N° 2

1. Appel des membres
2. Reconnaissance des territoires des peuples autochtones
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflits d'intérêt
5. Affaires courantes :
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 mai 2022
 - 5.2 Questions découlant du procès-verbal de la rencontre du 16 mai 2022
6. Rapports au CDP
 - 6.1 Bilan année 1 du programme d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme.
 - 6.2 Résultat de la collecte des données identitaires des élèves.
7. Révision des politiques – Consultation
 - 7.1 Politique n° 3,15 – Éducation inclusive
8. Mise à jour des organismes : Tour de table
9. Levée de la réunion

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

NON-ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE **NO 1 DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP) DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE.**

Le 16 MAI 2022

Le comité **CDP** tient sa première rencontre le **16 mai 2022** de 17 h 00 à 18 h 15 par vidéoconférence sous la présidence de Mme Karine Ricard, conseillère scolaire.

Membres du Conseil

Mme Geneviève Oger, Présidente Conseil scolaire, CSViamonde

Mme Karine Ricard, Conseillère scolaire, CSViamonde

Représentante du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)

Mme Manoushka Aimable

Représentant des membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde

M. Yves Dumorné, Enseignant à l'école élémentaire Marie-Curie

Représentante du comité de participation des élèves du Conseil scolaire Viamonde

Mlle. Marie-Lys Wagbou, Élève à l'école secondaire de Lamothe-Cadillac

Représentant.e.s d'organismes

Mme Kenza Zoughi, Représentante du *Réseau Femmes du sud-ouest de L'Ontario*

Mme Yann Vivette Tsobgni, Représentante de *l'Institut Résiliences*

M. Arnaud Baudry, Représentant de *FrancoQueer*

Représentant.e.s de l'administration du Conseil scolaire Viamonde

M Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim

M. Hugues Kamga, surintendant de l'éducation

Mme Shondra Mings, agente en équité et droits de la personne

Mme Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien vers la documentation :

[Calendrier du conseil consultatif \(csviamonde.ca\)](http://calendrier.du.conseil.consultatif.csviamonde.ca)

1. MOT DE BIENVENUE

À titre de président d'assemblée et ce, jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil, M. Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim souhaite la bienvenue à tous pour ce nouveau comité.

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CDP

Le comité passe à l'élection de la présidente du comité CDP pour 2022-2023.

Conseillère Oger propose que la conseillère Ricard soit nommée présidente du comité CDP.

Mme Karine Ricard membre du Conseil accepte sa nomination, elle remercie le Conseil et toute l'équipe pour la formation de ce nouveau comité.

Mme Karine Ricard membre du Conseil est élue comme présidente du comité CDP pour 2022-2023.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté par le comité.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits d'intérêts

5. TOUR DE TABLES : PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CDP

Les membres du comité CDP présentent leurs organismes à tour de rôle.

M. Arnaud Baudry, représentant de FrancoQueer explique au comité que son organisme est un centre communautaire LGBTQI+ francophone basé à Toronto, très actif en Ontario. Des services d'établissements aux nouveaux arrivants LGBTQI+ francophones et des services de sensibilisation aussi bien que des formations auprès des écoles et auprès des partenaires communautaires sont offerts. Des activités sociales de réseautage et de rencontres sont organisées durant l'année.

Mme Manoushka Aimable, représente le comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du Conseil Viamonde et aussi le centre francophone du grand Toronto qui offre un service en santé mentale département centre de traitement jour dans les écoles. Le centre accueille les élèves de 7 à 17 ans qui ont des besoins au niveau comportementale, socioaffectif et social.

Mme Kenza Zoughi, représentante du Réseau Femmes du sud-ouest de l'Ontario est un organisme pour la femme survivantes, victimes et à risque de violence. Mme Zoughi remercie le Conseil Viamonde pour l'initiation de ce comité dans notre Conseil.

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Yann Vivette Tsoigni, représentante de l'Institut Résiliences et psychologue de formation informe le comité que son organisme travaille sur la santé mentale et l'éducation culturelle au sein des communautés noires et immigrantes. Elle est chercheuse de formation affiliée à l'université Laurentienne dans le but de trouver les facteurs de risque et développer des programmes et des interventions adaptés à cette communauté.

Mlle. Marie-Lys Wagbou, élève de 10^e année à l'école secondaire de Lamothe-Cadillac à Windsor et future élève conseillère de Viamonde remercie le Conseil de l'initiative de ce comité ayant beaucoup d'élèves avec des besoins particuliers dans notre Conseil.

M. Yves Dumorné, représente des membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde et enseignant à l'école élémentaire Marie-Curie à London. M Dumorné se dit très heureux de participer à ce comité en premier lieu pour aider ceux qui pourraient être victimes de racisme, contribuer à l'inclusion et maintenir une bonne communication entre les communautés.

Mme Shondra Mings, agente en équité et droits de la personne se dit très heureuse de collaborer avec le Conseil Viamonde pour ce comité. Ayant une bonne connaissance au niveau de l'éducation dans l'enjeu qui touche l'équité, et permettra de soutenir le Conseil dans sa quête d'améliorer l'équité et l'exclusion. Présentement elle rencontre les surintendants pour mieux comprendre le système dans le but de concevoir un plan d'action pour l'équité. Elle encourage le comité de communiquer avec elle pour toutes questions.

Mme Geneviève Oger, conseillère scolaire et parent du Conseil Viamonde se dit très contente de voir ce comité et remercie toute l'équipe pour leur participation et elle a hâte travailler avec tous.

M. Hugues Kamga, surintendant de l'éducation responsable de ce comité CDP est très heureux de collaborer avec toute l'équipe et d'apprendre davantage de nos partenaires communautaires.

Mme Karine Ricard, membre du Conseil et parent du Conseil Viamonde se dit aussi très contente de voir ce comité pour partager les belles idées. Les discussions feront fleurir et enrichir le Conseil Viamonde.

6. AFFAIRES COURANTES :

6.1 Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario et à Viamonde

Ce point d'orientation à l'intention des membres du comité a été l'occasion pour M. Sylvain Landriault surintendant de l'éducation à la retraite au Conseil scolaire Viamonde de présenter le rapport sur l'équité et l'éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario et à Viamonde.

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Les principes directeurs de la stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive (la Stratégie) ont été présentés. Les attentes que la Stratégie a envers les conseils scolaires et l'obligation qu'ont ceux-ci de mettre sur pied une politique sur l'équité et l'éducation inclusive conformément à la Note Politique Programme (NPP) N° 119 ont été parcourues.

La NPP N°119 spécifie les domaines d'intervention qui doivent guider l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'équité et d'éducation inclusive des conseils scolaires de l'Ontario.

La présentation du rapport s'est conclue par un survol de la politique d'équité et d'éducation inclusive du Conseil scolaire Viamonde et d'une réflexion individuelle des membres du comité sur leurs identités, leurs privilèges au regard des besoins des personnes en quête d'équité.

Le rapport est suivi d'une période de questions de la part des membres du comité

6.2 Équité et éducation inclusive au sein du Conseil scolaire Viamonde - Projets en cours

Le comité prend connaissance du rapport sur l'équité et éducation inclusive au sein du Conseil scolaire Viamonde-Projets en cours pour l'année scolaire 2021-2022.

Le Conseil met actuellement en œuvre plusieurs initiatives visant à soutenir l'équité et les droits de la personne.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CDP POUR L'ANNÉE 2022

Le comité CDP prend connaissance du calendrier des rencontres du CDP pour l'année 2022-2023. Les réunions se tiendront trois fois par année.

Les dates sont les suivantes : 3 octobre 2022, 5 décembre 2022 et 17 avril 2023 à 17h.

Mme Shondra Mings, appuyée par Mme Manoushka Aimable propose :

QUE le rapport en date du 16 mai 2022 « calendrier des réunions du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP) du Conseil scolaire Viamonde » soit reçu.

ADOPTÉE

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

8. MISE À JOUR DES ORGANISMES : TOUR DE TABLE

Mme Yann Vivette Tsobgni, représentante de l'Institut Résiliences travaille actuellement pour promouvoir l'empowerment, revalorisation culturelle, ainsi que sur la santé mentale des communautés noires à travers des formations et des séances de sensibilisation et approches d'intervention culturellement cohérentes. Le centre développe des solutions innovantes pour lutter contre la perte de repère à travers des projets d'accompagnement et le développement des ressources aux services des jeunes, des adultes et des couples. L'innovation permettra ensuite d'adapter et de développer des solutions qui répondent à des besoins nouveaux.

M. Arnaud Baudry, représentant de FrancoQueer prépare le mois de la fierté en juin avec des interventions francophones dans diverses écoles. La foire communautaire francophone aura lieu au mois du juin pour Pride Toronto.

Pour terminer M Kamga demande aux membres du comité d'envoyer leurs sujets dont ils souhaitent discuter à la prochaine rencontre, soit à la présidente ou à lui-même.

Mme Aimable propose que **Mme Yann Vivette Tsobgni**, représentante de l'Institut Résiliences offre des capsules ou des formations sur la santé mentale pour approcher les familles de la communauté noirs. M Laverdière ajoute que les membres du comité peuvent présenter des capsules de 10- 15 minutes lors de nos rencontres afin que tous puissent participer.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 18 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, Mme l'Amiable appuyée par Mlle Wabgou propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE.

M. Hugues Kamga
Surintendant de l'éducation

Mme Karine Ricard
Présidente du Comité CDP

Le 3 octobre 2022

**AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ,
L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP)**

**Objet : Programme d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du
diplôme – Bilan des activités année 1**

Préambule

Au printemps 2021, le ministère de l'Éducation a approché le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) pour sonder son intérêt à participer au programme pilote « d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme » (le Programme).

Allié indispensable de la réussite et du bien-être collectifs de tous les élèves et plus particulièrement de ceux historiquement marginalisés, c'est avec enthousiasme que Viamonde a rejoint le groupe des neuf (09) conseils scolaires participants déjà au Programme.

Le Programme est une initiative pilote de quatre ans (2021-2022 à 2024-2025) offert dans les écoles secondaires Jeunes sans frontières à Brampton et Étienne Brûlé à Toronto.

Raison d'être du programme

Les données probantes montrent que les élèves noirs sont confrontés à un racisme systémique et à des obstacles à la réussite scolaire. Le Programme est donc une réponse aux disparités existantes entre les indicateurs de réussite et de bien-être scolaire des élèves noirs et racisés par rapport aux autres sous-groupes d'élèves à travers la fourniture d'un soutien exhaustif et culturellement adapté.

Les accompagnateurs travaillent dans les écoles ciblées pour appuyer les élèves noirs :

- à affirmer leur identité et leur culture au moyen de méthodes pédagogiques culturellement adaptées,
- en leur servant de mentors, de conseillers et de soutien auprès des membres du personnel scolaire et de leur famille,
- dans leur apprentissage, leur réussite et leur bien-être à travers une collaboration étroite entre les membres du personnel, leur famille et la communauté,
- en établissant un plan qui aidera à les garder motivé durant les interruptions de classes ordinaires,
- en créant en collaboration avec l'équipe-école une vision et un plan à long terme pour eux,
- en décelant des obstacles individuels et systémique à la motivation, à l'apprentissage et au bien-être et en recherchant des moyens de les résoudre,
- en créant des espaces où les élèves peuvent parler de leurs expériences dans le but d'établir des relations de confiance avec l'équipe-école,
- en facilitant l'accès aux soutiens scolaires, aux ressources communautaires et l'aiguillage vers ceux-ci.

Résultats attendus

Il est attendu que la mise en œuvre du Programme contribue dans l'immédiat à l'atteinte des résultats suivants pour les élèves participants :

- que les élèves se sentent plus motivés à l'école;
- que les élèves se sentent mieux appuyés dans l'atteinte de leurs objectifs scolaires;

POINT NO 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR

- que les élèves voient dans les accompagnateurs pour l'obtention du diplôme une ressource utile;
- que les élèves soient plus motivés à être assidus à l'école et à obtenir leur diplôme.

À plus long termes, il est attendu que le Programme produit les résultats suivants pour les élèves participants :

- une assiduité accrue;
- une augmentation du nombre de crédits accumulés et de la réussite scolaire;
- une participation et un bien-être accrus des élèves.

Vous trouverez à **l'annexe 1** du présent rapport, le bilan des activités de l'année 1 du Programme au sein du Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ :

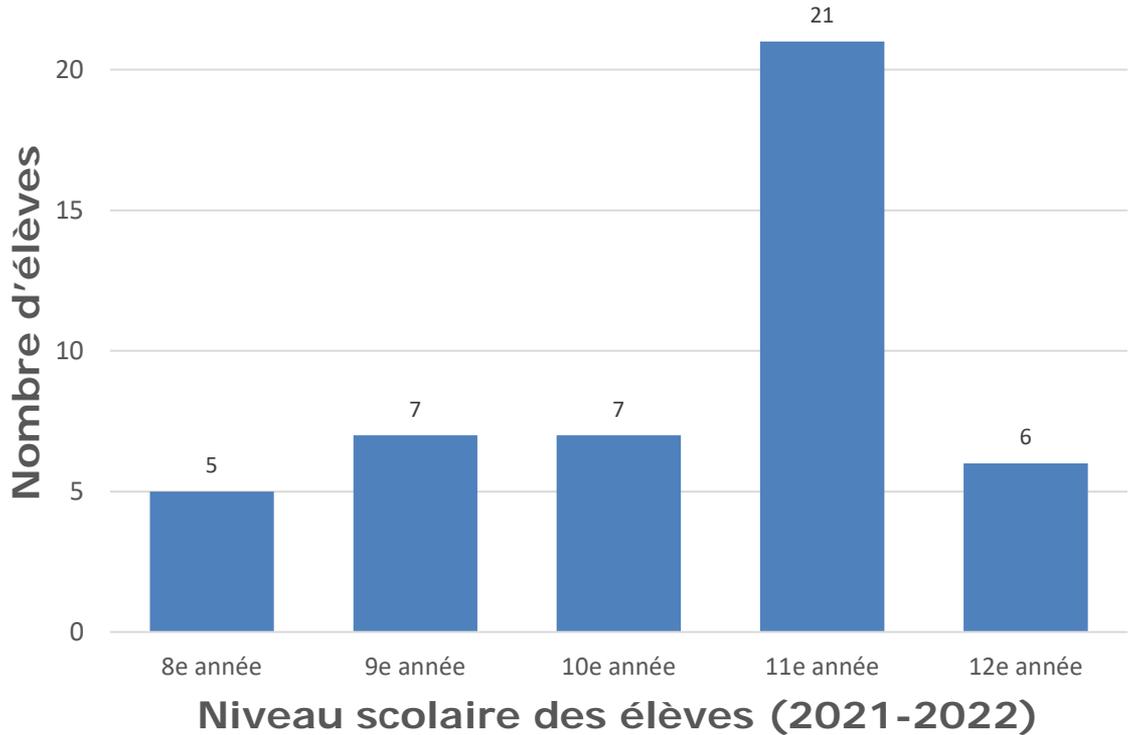
QUE le rapport en date du 3 octobre 2022 « Programme d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme – Bilan des activités année 1 » soit reçu.

Préparé et présenté par :
Le surintendant de l'Éducation,
Hugues Kamga Wambo

Programme d'accompagnateur des élèves
noirs pour l'obtention du diplôme.

Profil des élèves

Profil par niveau scolaire des élèves participants au programme



Vulgarisation du programme	Référence des élèves	Raisons de la référence
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation au comité de gestion. ▪ Présentation à la rencontre du personnel. ▪ Présentation rencontre parents-enseignants. ▪ Communiqué hebdomadaire de l'école destiné aux parents et aux membres du personnel. ▪ Appel téléphonique ciblé aux parents. ▪ Présentation dans les salles de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommandation des enseignants. ▪ Recommandation de la direction. ▪ Recommandation de l'équipe de la réussite. ▪ Demande faite par certains parents. ▪ Participation volontaire de certains élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Motivation scolaire. ▪ Assiduité. ▪ Travaux non remis. ▪ Difficulté socio-économique. ▪ Habiletés socio-émotionnelles ▪ Rendement scolaire. ▪ Habileté d'apprentissage et habitude de travail.

Réalisation des accompagnateurs

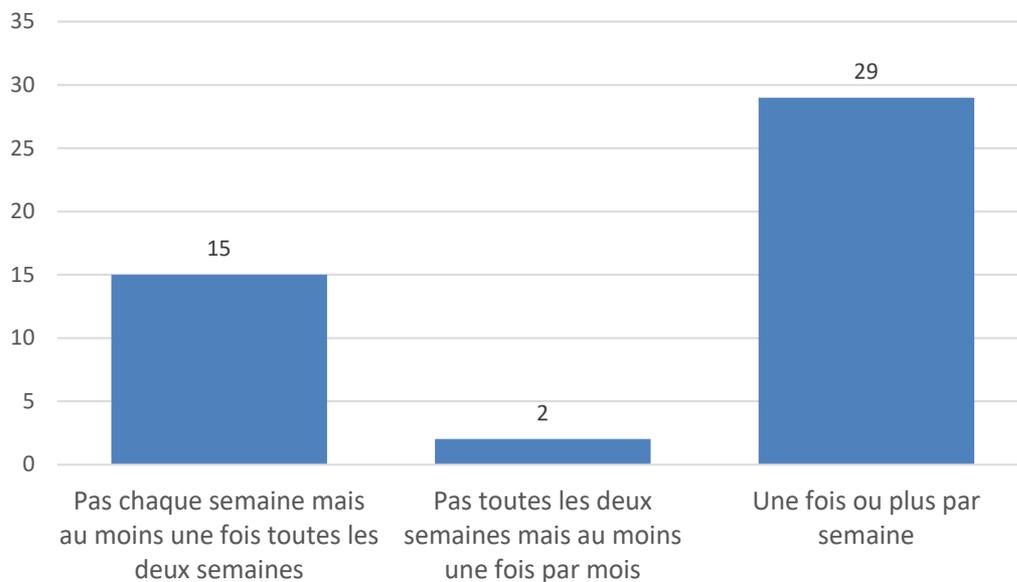
- Suivis quotidien de l'assiduité de l'élève
- Suivis en fin de semaine et pendant les congés auprès des familles.
- Suivis des travaux des élèves.
- planification des activités parascolaire.
- impliquant les élèves du programme.
- Planification des conférences et des ateliers selon le besoin des élèves.
- Accompagner les jeunes dans la recherche des emplois d'été ou à compléter les heures communautaires.
- Encourager les familles à avoir davantage confiance au système.
- Soutenir le personnel pour bâtir une relation éducative avec les jeunes.

Monitoring

- Rencontres du surintendant en charge du programme avec les directions des écoles.
- La direction d'école.
- Rencontres aux deux semaines des accompagnateurs avec la direction des services en charge du programme.
- Suivis des données (rendement, assiduité) des élèves du programme
- Rencontres des accompagnateurs avec les enseignants.
- Visite des écoles impliquées par la direction de service et le surintendant.

Fréquences de contacts de l'élève avec un accompagnateur

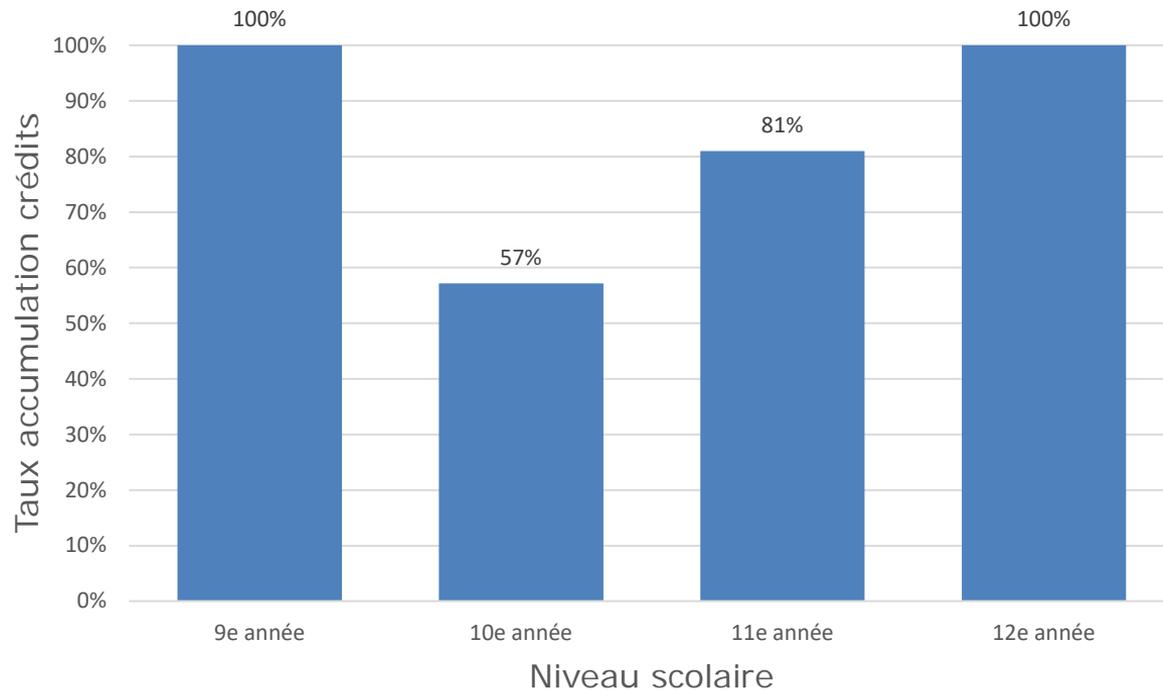
Fréquence des suivis effectués auprès des élèves





Taux
d'obtention
des crédits

Taux accumulation de crédits élèves du programme





Quelques activités et ateliers réalisées

Participation au salon de l'emploi au Waterfront Neighbourhood Centre

Séries de 3 conférences et ateliers sur les thèmes suivants: la recherche de l'excellence, le leadership, la confiance en soi et le combat contre décrochage scolaire.

Conférence sur le racisme systémique dans les écoles et comment l'affronter pour l'obtention du diplôme.

Littératie d'OSAP et bourses Universitaires et collégiales

Plusieurs activités et ateliers organisés dans le cadre de la célébration du mois de l'histoire des noirs.

Tournoi de Basket planifié et organisé par les élèves participant au programme

Préparation des élèves à la rédaction de CV et à l'entrevue d'embauche

Activités sportives avant et après l'école

Viamonde a reçu une invitation pour partager les succès réalisés dans le cadre du programme

Ordre du jour d'aujourd'hui

- | | |
|---------|---|
| 10 h | Mot de bienvenue et questions administratives |
| 10 h 05 | Reconnaissance territoriale
Proverbe africain |
| 10 h 15 | Créer une culture de la réussite <ul style="list-style-type: none">● Revue de l'année● Résumé des rapports |
| 10 h 35 | Données et résultats du programme |
| 11 h | Célébrer les réalisations et la réussite <ul style="list-style-type: none">● CSD catholique de Dufferin-Peel● Conseil scolaire Viamonde● CSD catholique de Windsor Essex● CSD d'Ottawa-Carleton |
| 11 h 50 | Visions d'espoir
Dernières réflexions |

PROGRAMME DES ACCOMPAGNATEURS DES ÉLÈVES NOIRS POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

Créer une culture de la
réussite et de la
célébration

Le jeudi 23 juin 2022
10 h – 12 h

Viamonde a reçu une autre invitation du ministère le 27 septembre pour Partager son expérience aux Conseils scolaires qui vivront cette année pour la première fois ce programme sur les thèmes suivants:

- La mise en œuvre du programme
- Les indicateurs de réussite
- L'identification des barrières et les moyens de les brisés
- Comment bâtir la confiance
- Quelques témoignages des élèves, parents et enseignants
- Communication avec la famille

Quelques rétroactions reçues

Élève

« L'accompagnateur offre un programme qui nous a aidé à réussir et arriver à la fin de l'année scolaire. Il a un locale qui nous permet de faire des conversations profondes, faire du rattrapage des travaux, manger, accueillir des conférenciers et le programme de basket. Il est comme ma boussole car il me ramène toujours vers le bon chemin ».

Parent

« J'aimerais profiter cette occasion pour vous parler un peu du grand travail que l'accompagnateur a réalisé personnellement avec Mon fils M. et aussi avec l'équipe du basketball. Vraiment, mon fils M. a totalement changé ! Il est devenu responsable. »

Bravo Mr. P

Enseignants

- *« Effectivement hier R. a travaillé sur la nouvelle journalistique en préparation au TPCL qui aura lieu à la fin du mois. Je n'ai même pas eu besoin de le lui rappeler, c'est plutôt lui qui est venu à ma rencontre pour une rétroaction sur son travail. J'étais agréablement surprise. Merci beaucoup pour ton soutien. En équipe, ça fonctionne bien ».*
- Le programme de coach en appui pour la réussite des élèves noirs et l'accompagnateur en particulier ont été très positifs pour notre école même pendant une année remplie de défis hors de l'ordinaire.



MERCI

Cette initiative Ministérielle contribue au renforcement de la mise en œuvre d'une pédagogie sensible à la culture qui favorise la promotion de l'équité et l'inclusion dans les écoles du Conseil Viamonde.

Le 03 octobre 2022

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP)

Objet : Résultat de la collecte des données identitaires des élèves

1. PRÉAMBULE

En 2017, le ministère de L'Éducation a publié « Le Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation ». Ce plan décrit comment seront cernées et éliminées les inégalités qui perdurent dans le système d'éducation de l'Ontario.

Un des axes prioritaires de ce plan intitulé « Collecte de données, intégration et production de rapports » stipule qu' «une approche cohérente de la collecte et de l'analyse des données fournies sur une base volontaire relative à l'identité va aider les conseils scolaires à repérer les obstacles systémiques et contribuer à déterminer la façon d'éliminer les préjugés discriminatoires afin de soutenir l'équité ainsi que le rendement et le bien-être des élèves par le biais de la formation et des programmes et des mesures de soutien ciblés ».

En 2017, le gouvernement de l'Ontario a adopté la « *Loi de 2017 contre le racisme* ». En plus d'établir la Direction générale de l'action contre le racisme par acte législatif, la loi habilite le gouvernement à mettre en œuvre la collecte des données relatives à la race et un outil d'évaluation de la lutte contre le racisme, afin d'aider à cerner, à éliminer ou à prévenir les effets inéquitables des politiques et des programmes sur le plan racial.

La commission ontarienne des droits de la personne (la *CODP*) soutient « la collecte et l'analyse de données qui identifient des personnes au motif de la race, d'un handicap, de l'orientation sexuelle ou d'autres motifs visés par *le Code des droits de la personne de l'Ontario* (le *Code*) ». Cette collecte selon la CODP peut être « très utile et essentielle pour créer des stratégies musclées en matière de droits de la personne et de ressources humaines pour des organisations des secteurs public, privé et à but non lucratif ». C'est à ce titre qu'elle a publié en 2009 « [Comptez - moi! Collecte de données relatives aux droits de la personne](#) », un guide d'appui à la collecte des données portant sur les motifs visés par le Code.

En 2018, le gouvernement de l'Ontario a émis une directive en vertu de la Loi de 2017 contre le racisme afin d'assurer la collecte uniforme de données sur la race par des organismes de service public désignés dans les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la justice. En vertu du Règlement 267/18, pris en application de la Loi contre le racisme, tous les conseils scolaires, à l'exception de ceux qui sont établis en vertu de l'article 68 de la Loi sur l'éducation, doivent être prêts à recueillir les données démographiques de tous les élèves à compter du 1^{er} janvier 2023.

En préparation à l'échéance de 2023, le ministère de l'Éducation a alloué lors des années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 des fonds pour permettre aux conseils scolaires de développer leurs capacités à collecter et analyser les données identitaires des élèves fournies sur une base volontaire.

Afin d'être prêts à respecter ses obligations légales, le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) ainsi que les 12 autres conseils scolaires de langues françaises de l'Ontario et le Consortium

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Centre Jules Léger ont mis sur pied un comité directeur provincial pour la collecte des données identitaires des élèves et des membres du personnel.

Le comité directeur a fait appel aux services du Centre de Leadership et d'Évaluation (CLÉ). Le CLÉ devait accompagner le comité directeur provincial dans la conception pour chacun des membres, d'un portail sécurisé de collecte des données identitaires, d'un système de gestion de base de données dans les infrastructures sécurisées du CLÉ ; la mise au point pour chaque membre d'un questionnaire de collecte de données identitaires (annexe 1), l'élaboration d'un protocole de consultation des communautés lors de la mise au point du questionnaire de collecte de données identitaires et de la préparation des rapports à l'intention du ministère de l'Éducation tel que requis par les conditions entourant les subventions reçues.

Lors de l'année scolaire 2020-2021, un projet pilote a été réalisé à l'école secondaire de Lamothe-Cadillac à Windsor et à l'école élémentaire Gabrielle-Roy à Toronto. Lors de cette phase pilote, les élèves, les parents, les membres du personnel, les représentants, des membres du personnel ainsi que les partenaires communautaires du Conseil ont été consultés au sujet de la collecte des données identitaires. Les résultats de ces consultations ont permis de raffiner les questionnaires du recensement et répondre aux préoccupations principales des parties prenantes.

À la suite du projet pilote, toutes les écoles du Conseil ont participé du 2 au 15 mai 2022 à la collecte des données identitaires des élèves et des membres du personnel. Les parents des élèves de la maternelle à la 8^e année ont rempli le questionnaire pour le compte de leur enfant tandis que les élèves de la 9^e à la 10^e année ont rempli eux-mêmes le questionnaire de collecte des données identitaires. Des plages horaires pendant la journée scolaire ont été réservées pour permettre à tous les élèves de la 9^e à la 12^e année de pouvoir participer à la collecte des données identitaires. Vous trouverez à l'annexe 2 les réponses fournies par les répondant.e.s qui ont participé à la collecte des données identitaires fournies sur une base volontaire.

Prochaines étapes

Les données identitaires collectées vont permettre au Conseil de mieux comprendre sa population scolaire à travers toutes les dimensions de sa diversité. Ces données vont être croisées avec d'autres données en possession du Conseil afin de lui permettre de prendre des décisions éclairées dans le but de faire avancer l'équité et les droits de la personne.

À des moments à déterminer au courant des années scolaires à venir, le Conseil offrira aux parents d'élèves ou aux élèves inscrits l'occasion de fournir volontairement leurs données identitaires. Lors de ce processus de mise à jour de la base de données, ceux ayant déjà participé à la collecte des données identitaires auront l'occasion de mettre à jour les informations soumises.

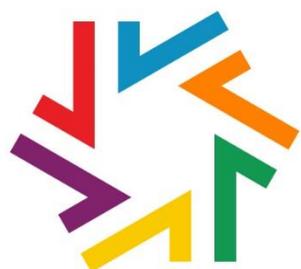
IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 3 octobre 2022 intitulé « Résultat de la collecte des données identitaires des élèves » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Hugues Kamga Wambo



ON COMPTE SUR TOI

**Recensement des données sociodémographiques
(données identitaires)
Élèves de la 7^e année à la 12^e année**



La Loi de 2017 contre le racisme exige que les conseils scolaires procèdent à une collecte de données identitaires dans le but d'obtenir des informations pertinentes qui pourront être utilisées pour aider les conseils à éliminer le racisme systémique et à faire progresser l'équité raciale.

La présente collecte de données identitaires est distincte de la collecte de données sur l'auto-identification des Autochtones déjà menée par le ministère de l'Éducation au sein de certains conseils scolaires.

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

Le Centre de leadership et d'évaluation inc. (CLÉ) a été mandaté par ton conseil scolaire afin de développer les outils nécessaires pour recueillir et stocker les données. Ce travail sera effectué par le CLÉ de façon confidentielle et sécuritaire. L'équipe technique du CLÉ chargée du projet ainsi que le gestionnaire de données désigné à l'intérieur de ton conseil scolaire auront accès à l'ensemble des données afin de réaliser des analyses qui permettront à ton conseil de s'acquitter des obligations que lui impose la *Loi de 2017 contre le racisme*.

Les données identitaires pourront être croisées par ton conseil scolaire avec d'autres données dont dispose déjà ton conseil scolaire, par exemple sur le rendement, l'assiduité, la perception du climat scolaire et le bien-être des élèves. Ces analyses permettront de mieux comprendre les inégalités raciales et favoriseront la planification de plans d'intervention afin de faire progresser l'équité et d'éliminer les écarts de rendement entre les divers groupes identitaires.

Pour protéger la dignité et la vie privée des élèves et des membres de leur famille, les rapports d'analyse produits par ton conseil scolaire seront anonymisés.

Si tu as des questions au sujet de ce sondage, contacte le responsable des données à l'adresse courriel suivante : recensement@csviamonde.ca

Une quinzaine de minutes seront suffisantes pour répondre au sondage.

Merci de ta collaboration.

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ÂGE

1. Quelle est ton année de naissance?

LIEU DE NAISSANCE

2. Quel est ton lieu de naissance?

- Ville/village

- Pays

INFORMATION GÉOSPATIALE

3. Où se trouve ton adresse principale? Indique les trois premiers caractères de ton code postal.

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

LANGUES

4. Quelle est la première langue que tu as apprise avant de commencer l'école ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Arabe | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Swahili |
| <input type="checkbox"/> Gujarati | <input type="checkbox"/> Tagalog |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | <input type="checkbox"/> Tamoul |
| <input type="checkbox"/> Hindi | <input type="checkbox"/> Ukrainien |
| <input type="checkbox"/> Hongrois | <input type="checkbox"/> Vietnamien |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur cette liste (identifie la) : |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine | _____ |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise | |
| <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone | |
| <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée) | |
| <input type="checkbox"/> Inuktitut | |
| <input type="checkbox"/> Inuvialuktun | |
| <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | |
| <input type="checkbox"/> Mitchif | |
| <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette liste (identifie la) : | |
| _____ | |

5. As-tu appris une deuxième langue avant de commencer l'école ? Laquelle ?

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Arabe | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Swahili |

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Gujarati | <input type="checkbox"/> Tagalog |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | <input type="checkbox"/> Tamoul |
| <input type="checkbox"/> Hindi | <input type="checkbox"/> Ukrainien |
| <input type="checkbox"/> Hongrois | <input type="checkbox"/> Vietnamien |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur cette liste (identifie la) : |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine | _____ |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise | |
| <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone | |
| <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée) | |
| <input type="checkbox"/> Inuktitut | |
| <input type="checkbox"/> Inuvialuktun | |
| <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | |
| <input type="checkbox"/> Mitchif | |
| <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette liste (identifie la) : | |
| _____ | |

6. Quelle(s) langue(s) peux-tu parler et comprendre aujourd'hui ? Sélectionne toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Mitchif |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette liste (identifie la) : |
| <input type="checkbox"/> Anglais | _____ |
| <input type="checkbox"/> Arabe | |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Gujarati | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Hindi | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Hongrois | <input type="checkbox"/> Swahili |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Tagalog |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine | <input type="checkbox"/> Tamoul |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise | <input type="checkbox"/> Ukrainien |
| <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone | <input type="checkbox"/> Vietnamien |
| <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée) | <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur cette liste (identifie la) : |
| <input type="checkbox"/> Inuktitut | _____ |
| <input type="checkbox"/> Inuvialuktun | |
| <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | |

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

7. Dans quelle(s) langue(s) peux-tu lire ou écrire aujourd'hui ? Sélectionne toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Arabe | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Swahili |
| <input type="checkbox"/> Gujarati | <input type="checkbox"/> Tagalog |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | <input type="checkbox"/> Tamoul |
| <input type="checkbox"/> Hindi | <input type="checkbox"/> Ukrainien |
| <input type="checkbox"/> Hongrois | <input type="checkbox"/> Vietnamien |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur
cette liste (identifie la) : |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine | _____ |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise | |
| <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone | |
| <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée
Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue
ojibwée) | |
| <input type="checkbox"/> Inuktitut | |
| <input type="checkbox"/> Inuvialuktun | |
| <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | |
| <input type="checkbox"/> Mitchif | |
| <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette
liste (identifie la) : | |
| _____ | |

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

IDENTITÉ AUTOCHTONE

8. Es-tu de Premières Nations (inscrit.e ou non), Métis et/ou Inuit?

- Oui
- Non

8.1) Si tu as répondu « oui » à la question précédente, précise à quelle identité autochtone tu t'identifies. Choisis toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

- Premières Nations (inscrit.e ou non)
- Métis
- Inuit

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ETHNICITÉ

La question suivante fait référence au sentiment d'appartenance. Rappelle-toi qu'il n'est pas nécessaire d'être né au Canada pour se considérer Canadien ou Canadienne.

9. Est-ce que tu te considères Canadien ou Canadienne ?

- Oui
- Non

Les groupes ethniques ont une identité, un patrimoine, des ancêtres ou un passé historique communs, souvent accompagnés de caractéristiques culturelles, linguistiques ou religieuses identifiables.

10. Une personne peut avoir une ou plusieurs origines ethniques ou culturelles à la fois. Indique toutes celles qui s'appliquent à toi :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> algérienne | <input type="checkbox"/> japonaise |
| <input type="checkbox"/> allemande | <input type="checkbox"/> juive |
| <input type="checkbox"/> amazighe | <input type="checkbox"/> kabyle |
| <input type="checkbox"/> anglaise | <input type="checkbox"/> libanaise |
| <input type="checkbox"/> anichinaabe | <input type="checkbox"/> marocaine |
| <input type="checkbox"/> bamiléké | <input type="checkbox"/> métisse |
| <input type="checkbox"/> bembé | <input type="checkbox"/> mexicaine |
| <input type="checkbox"/> canadienne | <input type="checkbox"/> mi'kmaq |
| <input type="checkbox"/> chinoise | <input type="checkbox"/> ojibwé |
| <input type="checkbox"/> colombienne | <input type="checkbox"/> pakistanaise |
| <input type="checkbox"/> coréenne | <input type="checkbox"/> polonaise |
| <input type="checkbox"/> crie | <input type="checkbox"/> portugaise |
| <input type="checkbox"/> djiboutienne | <input type="checkbox"/> roumaine |
| <input type="checkbox"/> écossaise | <input type="checkbox"/> russe |
| <input type="checkbox"/> française | <input type="checkbox"/> somalienne |
| <input type="checkbox"/> guyanaise | <input type="checkbox"/> sri-lankaise |
| <input type="checkbox"/> haïtienne | <input type="checkbox"/> tagalog |
| <input type="checkbox"/> haudensaunee | <input type="checkbox"/> tunisienne |
| <input type="checkbox"/> indienne d'Asie | <input type="checkbox"/> ukrainienne |
| <input type="checkbox"/> inuite | <input type="checkbox"/> vietnamienne |
| <input type="checkbox"/> irlandaise | <input type="checkbox"/> une origine ethnique ou culturelle qui |
| <input type="checkbox"/> italienne | n'est pas sur cette liste (précise-la) : |
| <input type="checkbox"/> jamaïcaine | _____ |

Ta participation à la collecte de données est **entièrement volontaire**. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ORIGINE RACIALE

Les gens sont souvent décrits comme appartenant à une certaine « race » en fonction de la façon dont les autres les voient et se comportent à leur égard. Ces idées sur l'appartenance à une race sont généralement basées sur des caractéristiques physiques telles que la couleur de la peau. Les idées sur la race sont souvent imposées aux gens par d'autres personnes d'une manière qui peut avoir une incidence sur leur expérience de vie et la façon dont ils sont traités. La race est souvent confondue avec l'ethnicité, mais un groupe racialisé comprend souvent plusieurs ethnies.

Dans notre société, les gens sont souvent décrits en utilisant la notion de « race ». Même si nous savons que cette catégorie n'a aucune signification biologique, elle a quand même certains effets sociaux.

11. Quelle catégorie raciale te décrit le mieux ? Choisis toutes celles qui s'appliquent à toi.

- Asiatique du Sud-Est** (Personne d'ascendance cambodgienne, philippine, malaisienne, thaïlandaise, vietnamienne et autres ascendances asiatiques du Sud-Est, etc.)
 - Autochtone de l'Amérique du Nord** (Personne d'ascendance des Premières Nations, métisse ou inuite)
 - Blanche** (Personne d'ascendance française, britannique, grecque, italienne, portugaise, russe, slovaque et autres ascendances européennes, etc.)
 - Est-asiatique** (Personne d'ascendance chinoise, coréenne, japonaise, taiwanaise, etc.)
 - Latino-américaine** (Personne d'ascendance colombienne, cubaine, mexicaine, péruvienne, salvadorienne, et autres ascendances latino-américaines, etc.)
 - Nord-africaine ou moyen-orientale** (Personne d'ascendance arabe, perse, de l'Asie occidentale p. ex. afghane, égyptienne, iranienne, libanaise, turque, kurde, etc.)
 - Noire** (Personne d'ascendance africaine, afro-antillaise, afro-canadienne, etc.)
 - Sud-asiatique** (Personne d'ascendance bangladaise, indienne, pakistanaise, sri-lankaise, ainsi qu'indo-caribéenne, comme guyanaise, etc.)
 - Une catégorie raciale qui ne figure pas dans la liste fournie** (précise-la) :
-

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

AFFILIATION RELIGIEUSE OU SPIRITUELLE

12. Quelle est ta religion ou ton affiliation spirituelle ? Choisis toutes les réponses qui s'appliquent.

- Bouddhisme
- Christianisme
- Hindouisme
- Islam
- Judaïsme
- Sikhisme
- Spiritualité autochtone
- Aucune affiliation religieuse ou spirituelle
- Une religion ou affiliation spirituelle qui ne figure pas dans la liste fournie (précise-la) :

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

IDENTITÉ DE GENRE

L'identité de genre vient de l'expérience intérieure et individuelle d'une personne. C'est le sentiment profond qu'a une personne d'être un garçon/homme, une fille/femme, les deux, ni l'un, ni l'autre ou d'avoir une autre identité sur le spectre du genre. L'identité de genre d'une personne peut être différente du sexe assigné à la naissance (femelle, intersexué, mâle). L'identité de genre est différente de l'orientation sexuelle et ne la détermine pas.

La Charte canadienne des droits et libertés protège le droit de chaque personne – y compris les enfants et les jeunes – de choisir et d'exprimer sa propre identité de genre.

13. À quelle identité de genre t'identifies-tu principalement ?

- Agenre** (sans genre ou identité de genre)
- Androgyne** (ne se conforme pas clairement aux catégories « garçons/hommes » ou « filles/femmes » établies par la société)
- Bigenre** (s'identifie au genre « garçons/hommes » et au genre « filles/femmes »)
- Bispirituelle** (personne autochtone dont l'identité de genre comprend à la fois un esprit masculin, féminin ou non-binaire)
- En questionnement**
- Fille** (identifié « fille » à la naissance et s'identifie comme étant une fille)
- Fille trans** (identifié « garçon » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant une fille)
- Garçon** (identifié « garçon » à la naissance et s'identifie comme étant un garçon)
- Garçon trans** (identifié « fille » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant un garçon)
- Genre créatif** (exprime une identité de genre autre que celle liée au sexe assigné à la naissance et qui ne se conforme pas à la binarité : « garçons/hommes » - « filles/femmes »)
- Genre fluide** (l'identité ou l'expression de genre peut varier de jour en jour sur le spectre du genre)
- Neutrois** (une identité de genre neutre)
- Non-binaire** (une identité de genre qui refuse de se conformer à l'idée qu'il n'existe que deux possibilités de genre : « garçons/hommes » ou « filles/femmes »)
- Pangenre** (s'identifie à de nombreux genres)
- Queer** (dont l'identité de genre va à l'encontre des normes binaires de la société)
- Une identité de genre qui ne figure pas dans la liste fournie (précise-la) : _____

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ORIENTATION SEXUELLE

L'orientation sexuelle représente l'attraction sexuelle que ressent une personne envers d'autres personnes.

14. Quelle est ton orientation sexuelle ?

- Hétérosexuel** (je suis attiré.e par des personnes du sexe opposé. Par ex. : Je suis un garçon attiré par des filles ou je suis une fille attirée par des garçons)
- Lesbienne** (je suis une fille attirée par des filles)
- Gai** (je suis un garçon attiré par des garçons)
- Bisexuel** (je suis attiré.e par des garçons et par des filles)
- Bispirituel** (je suis attiré.e aux deux esprits)
- En questionnement**
- Asexuel** (je ne suis attiré.e par personne)
- Pansexuel** (je suis attiré.e par des personnes peu importe le sexe)
- Une orientation sexuelle qui ne figure pas dans la liste fournie (précise-la) :

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

SITUATION DE HANDICAP

Certaines personnes s'identifient comme vivant en situation de handicap en raison d'un état de santé permanent ou à long terme qui leur rend difficile de fonctionner dans un environnement qui n'est pas totalement inclusif et accessible.

Un handicap peut être diagnostiqué ou non. Il peut être visible ou non. Certains élèves en situation de handicap peuvent avoir un plan spécial à l'école pour les aider (un plan d'enseignement individualisé ou PEI), mais d'autres n'en ont pas.

15. Te considères-tu comme une personne en situation de handicap ?

- Oui
- Non

15.1) Si oui, choisis toutes les réponses qui s'appliquent.

- Aveugle ou ayant une vision partielle
 - Ayant une dépendance, ou plus
 - Douleur (par ex. : douleurs ou inconfort chroniques causés par une maladie, une blessure ou une condition)
 - Handicap de mobilité
 - Incapacité physique
 - Condition chronique (par ex. : épilepsie, paralysie cérébrale, spina bifida, fibrose kystique)
 - Sourd.e ou malentendant.e
 - Trouble d'apprentissage
 - Trouble de développement
 - Trouble de la parole
 - Trouble du spectre de l'autisme
 - Trouble mental (par ex. : dépression, anxiété)
 - Une ou plusieurs situation(s) de handicap qui ne figure(ent) pas dans la liste fournie (précise-la) :
-

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

STATUT AU CANADA

16. Es-tu né.e au Canada ?

- Oui
- Non

16.1 Si non, es-tu présentement :

- Un.e citoyen.ne canadien.ne
- Demandeur ou demandeuse d'asile
- Un.e étudiant.e international.e (avec un permis d'études)
- Un.e immigrant .e / résident.e permanent.e

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

STATUT SOCIOÉCONOMIQUE

Dans cette section, les questions concernent les adultes responsables de toi. Les questions 17 à 21 concernent un premier parent, tuteur ou tutrice (adulte 1) et les questions 22 à 26 concernent un second parent, tuteur ou tutrice (adulte 2).

Parent / Tuteur/Tutrice 1

17. Indique quel rôle joue l'adulte 1 pour toi. (Ne choisis qu'une seule réponse)

- Mère
- Père
- Belle-mère
- Beau-père
- Grand-mère
- Grand-père
- Membre de la famille (autre)
- Tuteur/Tutrice
- Parent d'accueil
- Ami.e
- Une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (précise-la) : _____

18. Indique le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 1. (Ne choisis qu'une seule réponse)

- N'a pas fréquenté une école
- École élémentaire
- École secondaire
- Programme d'apprenti
- Collège
- Université
- Je ne sais pas

19. Quel est le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

- Emploi à temps partiel
- Emploi à temps plein
- Sans emploi payé
- Je ne sais pas

20. Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

- Salarié.e
- Travail autonome (par exemple, possède sa propre entreprise)
- À la recherche d'un emploi
- Parent / tuteur / tutrice au foyer
- À la retraite
- Je ne sais pas

21. Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 1 ?

- _____
- Je ne sais pas

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

Saute cette section si tu habites avec un seul parent, tuteur ou tutrice.

Parent / Tuteur/Tutrice 2

22. Indique quel rôle joue l'adulte 2 pour toi. (Ne choisis qu'une seule réponse)

- Mère
- Père
- Belle-mère
- Beau-père
- Grand-mère
- Grand-père
- Membre de la famille (autre)
- Tuteur/Tutrice
- Parent d'accueil
- Ami.e
- Une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (précise-la) : _____

23. Indique le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 2. (Ne choisis qu'une seule réponse.)

- N'a pas fréquenté une école
- École élémentaire
- École secondaire
- Programme d'apprenti
- Collège
- Université
- Je ne sais pas

24. Quel est le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

- Emploi à temps partiel
- Emploi à temps plein
- Sans emploi payé
- Je ne sais pas

25. Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

- Salarié.e
- Travail autonome (par exemple, possède sa propre entreprise)
- À la recherche d'un emploi
- Parent / tuteur / tutrice au foyer
- À la retraite
- Je ne sais pas

26. Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 2 ?

- _____
- Je ne sais pas

Ta participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de ton choix de participer ou non à cette collecte de données. Si tu choisis de participer, sache qu'il est toujours possible pour toi d'accéder aux renseignements personnels que tu as soumis, de les rectifier ou encore de retirer ton consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

27. En ce moment, avec quel(s) adulte(s) habites-tu la plupart du temps ? (Ne choisis qu'une seule réponse.)

- Deux parents
- Un parent et un beau-parent
- Mère
- Père
- Belle-mère
- Beau-père
- Un ou deux grand(s) parent(s)
- Tuteur/tutrice
- Un ou des parent(s) d'accueil
- Ami.e
- Une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (précise-la) : _____

Merci pour ta participation au sondage !



**ON COMPTE
SUR TOI**

**Recensement des données sociodémographiques
(données identitaires)**

Élèves de la Maternelle à la 6^e année

À remplir par un parent/tuteur/tutrice/adulte responsable de l'enfant



La Loi de 2017 contre le racisme exige que les conseils scolaires procèdent à une collecte de données identitaires dans le but d'obtenir des informations pertinentes qui pourront être utilisées pour aider les conseils à éliminer le racisme systémique et à faire progresser l'équité raciale.

La présente collecte de données identitaires est distincte de la collecte de données sur l'auto-identification des Autochtones déjà menée par le ministère de l'Éducation au sein de certains conseils scolaires.

Votre participation à la collecte de données est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de participer ou non à cette collecte de données. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

Le Centre de leadership et d'évaluation inc. (CLÉ) a été mandaté par votre conseil scolaire afin de développer les outils nécessaires pour recueillir et stocker les données. Ce travail sera effectué par le CLÉ de façon confidentielle et sécuritaire. L'équipe technique du CLÉ chargée du projet ainsi que le gestionnaire de données désigné à l'intérieur de votre conseil scolaire auront accès à l'ensemble des données afin de réaliser des analyses qui permettront à votre conseil de s'acquitter des obligations que lui impose la *Loi de 2017 contre le racisme*.

Les données identitaires pourront être croisées par votre conseil scolaire avec d'autres données dont dispose déjà votre conseil scolaire, par exemple sur le rendement, l'assiduité, la perception du climat scolaire et le bien-être des élèves. Ces analyses permettront de mieux comprendre les inégalités raciales et favoriseront la planification de plans d'intervention afin de faire progresser l'équité et d'éliminer les écarts de rendement entre les divers groupes identitaires.

Pour protéger la dignité et la vie privée des élèves et des membres de leur famille, les rapports d'analyse produits par votre conseil scolaire seront anonymisés.

Si vous avez des questions au sujet de ce sondage, veuillez contacter le responsable des données à l'adresse courriel suivante : recensement@csviamonde.ca

Une quinzaine de minutes seront suffisantes pour répondre au sondage. Si vous choisissez de participer au sondage, s'il vous plaît veuillez répondre en fonction d'un seul enfant et vous assurer de remplir un sondage pour chaque enfant s'il y a plus d'un enfant.

Merci de votre collaboration.

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ÂGE

1. Quelle est l'année de naissance de votre enfant ?

LIEU DE NAISSANCE

2. Quel est le lieu de naissance de votre enfant ?

- Ville/village

- Pays

INFORMATION GÉOSPATIALE

3. Où se trouve la résidence principale de votre enfant ? Indiquez les trois premiers caractères du code postal.

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

LANGUES PARLÉES

4. Quelle est la première langue que votre enfant a apprise avant de commencer l'école ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Arabe | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Swahili |
| <input type="checkbox"/> Gujarati | <input type="checkbox"/> Tagalog |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | <input type="checkbox"/> Tamoul |
| <input type="checkbox"/> Hindi | <input type="checkbox"/> Ukrainien |
| <input type="checkbox"/> Hongrois | <input type="checkbox"/> Vietnamien |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur
cette liste (veuillez l'identifier) : |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine | _____ |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise | |
| <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone | |
| <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée
Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue
ojibwée) | |
| <input type="checkbox"/> Inuktitut | |
| <input type="checkbox"/> Inuvialuktun | |
| <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | |
| <input type="checkbox"/> Mitchif | |
| <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette
liste (veuillez l'identifier) : | |
| _____ | |

5. Votre enfant a-t-il appris une deuxième langue avant de commencer l'école ? Laquelle ?

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Arabe | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Swahili |

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gujarati <input type="checkbox"/> Hébreu <input type="checkbox"/> Hindi <input type="checkbox"/> Hongrois <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée) <input type="checkbox"/> Inuktitut <input type="checkbox"/> Inuvialuktun <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) <input type="checkbox"/> Mitchif <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette liste (veuillez l'identifier) : <hr style="width: 200px; margin-left: 0;"/> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tagalog <input type="checkbox"/> Tamoul <input type="checkbox"/> Ukrainien <input type="checkbox"/> Vietnamien <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur cette liste (veuillez l'identifier) : <hr style="width: 200px; margin-left: 0;"/> |
|---|---|

6. Quelle(s) langue(s) votre enfant peut-il parler et comprendre aujourd'hui ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Albanais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Bengali <input type="checkbox"/> Coréen <input type="checkbox"/> Créole <input type="checkbox"/> Croate <input type="checkbox"/> Dari <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Grec <input type="checkbox"/> Gujarati <input type="checkbox"/> Hébreu <input type="checkbox"/> Hindi <input type="checkbox"/> Hongrois <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée) <input type="checkbox"/> Inuktitut <input type="checkbox"/> Inuvialuktun <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mitchif <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette liste (veuillez l'identifier) : <hr style="width: 200px; margin-left: 0;"/> |
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Malayalam <input type="checkbox"/> Mandarin <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Ourdou <input type="checkbox"/> Pendjabi <input type="checkbox"/> Persan <input type="checkbox"/> Polonais <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Russe <input type="checkbox"/> Serbe <input type="checkbox"/> Somali <input type="checkbox"/> Swahili <input type="checkbox"/> Tagalog <input type="checkbox"/> Tamoul <input type="checkbox"/> Ukrainien <input type="checkbox"/> Vietnamien <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur cette liste (veuillez l'identifier) : <hr style="width: 200px; margin-left: 0;"/> | |

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

7. Dans quelle(s) langue(s) votre enfant peut-il lire ou écrire aujourd'hui ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Albanais | <input type="checkbox"/> Malayalam |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Mandarin |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Néerlandais |
| <input type="checkbox"/> Arabe | <input type="checkbox"/> Ourdou |
| <input type="checkbox"/> Bengali | <input type="checkbox"/> Pendjabi |
| <input type="checkbox"/> Coréen | <input type="checkbox"/> Persan |
| <input type="checkbox"/> Créole | <input type="checkbox"/> Polonais |
| <input type="checkbox"/> Croate | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Dari | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Serbe |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Somali |
| <input type="checkbox"/> Grec | <input type="checkbox"/> Swahili |
| <input type="checkbox"/> Gujarati | <input type="checkbox"/> Tagalog |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | <input type="checkbox"/> Tamoul |
| <input type="checkbox"/> Hindi | <input type="checkbox"/> Ukrainien |
| <input type="checkbox"/> Hongrois | <input type="checkbox"/> Vietnamien |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Une langue qui n'est pas sur
cette liste (veuillez l'identifier) : |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes américaine | _____ |
| <input type="checkbox"/> Langue des signes québécoise | |
| <input type="checkbox"/> Langue d'un peuple autochtone | |
| <input type="checkbox"/> Anishinaabemowin (aussi appelée
Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue
ojibwée) | |
| <input type="checkbox"/> Inuktitut | |
| <input type="checkbox"/> Inuvialuktun | |
| <input type="checkbox"/> Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk) | |
| <input type="checkbox"/> Mitchif | |
| <input type="checkbox"/> Une langue autochtone qui n'est pas sur cette
liste (veuillez l'identifier) : | |
| _____ | |

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

IDENTITÉ AUTOCHTONE

8. Est-ce que votre enfant est de Premières Nations (inscrit.e ou non), Métis et/ou Inuit?

- Oui
- Non

8.1) Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, précisez à quelle identité autochtone votre enfant s'identifie. Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent à votre enfant.

- Premières Nations (inscrit.e ou non)
- Métis
- Inuit

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ETHNICITÉ

La question suivante fait référence au sentiment d'appartenance. Rappelez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'être né au Canada pour se considérer Canadien ou Canadienne.

9. Est-ce que vous considérez que votre enfant est Canadien ou Canadienne ?

- Oui
- Non

Les groupes ethniques ont une identité, un patrimoine, des ancêtres ou un passé historique communs, souvent accompagnés de caractéristiques culturelles, linguistiques ou religieuses identifiables.

10. Une personne peut avoir une ou plusieurs origines ethniques ou culturelles à la fois. Indiquez toutes celles qui s'appliquent à votre enfant :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> algérienne | <input type="checkbox"/> japonaise |
| <input type="checkbox"/> allemande | <input type="checkbox"/> juive |
| <input type="checkbox"/> amazighe | <input type="checkbox"/> kabyle |
| <input type="checkbox"/> anglaise | <input type="checkbox"/> libanaise |
| <input type="checkbox"/> anichinaabe | <input type="checkbox"/> marocaine |
| <input type="checkbox"/> bamiléké | <input type="checkbox"/> métisse |
| <input type="checkbox"/> bembé | <input type="checkbox"/> mexicaine |
| <input type="checkbox"/> canadienne | <input type="checkbox"/> mi'kmaq |
| <input type="checkbox"/> chinoise | <input type="checkbox"/> ojibwé |
| <input type="checkbox"/> colombienne | <input type="checkbox"/> pakistanaise |
| <input type="checkbox"/> coréenne | <input type="checkbox"/> polonaise |
| <input type="checkbox"/> crie | <input type="checkbox"/> portugaise |
| <input type="checkbox"/> djiboutienne | <input type="checkbox"/> roumaine |
| <input type="checkbox"/> écossaise | <input type="checkbox"/> russe |
| <input type="checkbox"/> française | <input type="checkbox"/> somalienne |
| <input type="checkbox"/> guyanaise | <input type="checkbox"/> sri-lankaise |
| <input type="checkbox"/> haïtienne | <input type="checkbox"/> tagalog |
| <input type="checkbox"/> haudensaunee | <input type="checkbox"/> tunisienne |
| <input type="checkbox"/> indienne d'Asie | <input type="checkbox"/> ukrainienne |
| <input type="checkbox"/> inuite | <input type="checkbox"/> vietnamienne |
| <input type="checkbox"/> irlandaise | <input type="checkbox"/> une origine ethnique ou culturelle qui n'est pas sur cette liste (veuillez l'identifier) : |
| <input type="checkbox"/> italienne | |
| <input type="checkbox"/> jamaïcaine | |
-

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

ORIGINE RACIALE

Les gens sont souvent décrits comme appartenant à une certaine « race » en fonction de la façon dont les autres les voient et se comportent à leur égard. Ces idées sur l'appartenance à une race sont généralement basées sur des caractéristiques physiques telles que la couleur de la peau. Les idées sur la race sont souvent imposées aux gens par d'autres personnes d'une manière qui peut avoir une incidence sur leur expérience de vie et la façon dont ils sont traités. La race est souvent confondue avec l'ethnicité, mais un groupe racialisé comprend souvent plusieurs ethnies.

Dans notre société, les gens sont souvent décrits en utilisant la notion de « race ». Même si nous savons que cette catégorie n'a aucune signification biologique, elle a quand même certains effets sociaux.

11. Quelle catégorie raciale décrit le mieux votre enfant ? Choisissez toutes celles qui s'appliquent.

- Asiatique du Sud-Est** (Personne d'ascendance cambodgienne, philippine, malaisienne, thaïlandaise, vietnamienne et autres ascendances asiatiques du Sud-Est, etc.)
 - Autochtone de l'Amérique du Nord** (Personne d'ascendance des Premières Nations, métisse ou inuite)
 - Blanche** (Personne d'ascendance française, britannique, grecque, italienne, portugaise, russe, slovaque et autres ascendances européennes, etc.)
 - Est-asiatique** (Personne d'ascendance chinoise, coréenne, japonaise, taiwanaise, etc.)
 - Latino-américaine** (Personne d'ascendance colombienne, cubaine, mexicaine, péruvienne, salvadorienne, et autres ascendances latino-américaines, etc.)
 - Nord-africaine ou moyen-orientale** (Personne d'ascendance arabe, perse, de l'Asie occidentale p. ex. afghane, égyptienne, iranienne, libanaise, turque, kurde, etc.)
 - Noire** (Personne d'ascendance africaine, afro-antillaise, afro-canadienne, etc.)
 - Sud-asiatique** (Personne d'ascendance bangladaise, indienne, pakistanaise, sri-lankaise, ainsi qu'indo-caribéenne, comme guyanaise, etc.)
 - Une catégorie raciale qui ne figure pas dans la liste fournie** (veuillez l'identifier) :
-

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

AFFILIATION RELIGIEUSE OU SPIRITUELLE

12. Quelle est la religion ou l'affiliation spirituelle de votre enfant ? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Bouddhisme
- Christianisme
- Hindouisme
- Islam
- Judaïsme
- Sikhisme
- Spiritualité autochtone
- Aucune affiliation religieuse ou spirituelle
- Une religion ou affiliation spirituelle qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) :

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

IDENTITÉ DE GENRE

L'identité de genre vient de l'expérience intérieure et individuelle d'une personne. C'est le sentiment profond qu'a une personne d'être un garçon/homme, une fille/femme, les deux, ni l'un, ni l'autre ou d'avoir une autre identité sur le spectre du genre. L'identité de genre d'une personne peut être différente du sexe assigné à la naissance (femelle, intersexué, mâle). L'identité de genre est différente de l'orientation sexuelle et ne la détermine pas.

La Charte canadienne des droits et libertés protège le droit de chaque personne – y compris les enfants et les jeunes – de choisir et d'exprimer sa propre identité de genre.

13. Quelle est l'identité de genre de votre enfant ?

- Aggenre** (sans genre ou identité de genre)
 - Androgyne** (ne se conforme pas clairement aux catégories « garçons/hommes » ou « filles/femmes » établies par la société)
 - Biggenre** (s'identifie au genre « garçons/hommes » et au genre « filles/femmes »)
 - Bispirituelle** (personne autochtone dont l'identité de genre comprend à la fois un esprit masculin, féminin ou non-binaire)
 - En questionnement**
 - Fille** (identifié « fille » à la naissance et s'identifie comme étant une fille)
 - Fille trans** (identifié « garçon » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant une fille)
 - Garçon** (identifié « garçon » à la naissance et s'identifie comme étant un garçon)
 - Garçon trans** (identifié « fille » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant un garçon)
 - Genre créatif** (exprime une identité de genre autre que celle liée au sexe assigné à la naissance et qui ne se conforme pas à la binarité : « garçons/hommes » - « filles/femmes »)
 - Genre fluide** (l'identité ou l'expression de genre peut varier de jour en jour sur le spectre du genre)
 - Neutrois** (une identité de genre neutre)
 - Non-binaire** (une identité de genre qui refuse de se conformer à l'idée qu'il n'existe que deux possibilités de genre : « garçons/hommes » ou « filles/femmes »)
 - Panggenre** (s'identifie à de nombreux genres)
 - Queer** (dont l'identité de genre va à l'encontre des normes binaires de la société)
 - Une identité de genre qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) :
-

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

SITUATION DE HANDICAP

Certaines personnes s'identifient comme vivant en situation de handicap en raison d'un état de santé permanent ou à long terme qui leur rend difficile de fonctionner dans un environnement qui n'est pas totalement inclusif et accessible.

Un handicap peut être diagnostiqué ou non. Il peut être visible ou non. Certains élèves en situation de handicap peuvent avoir un plan spécial à l'école pour les aider (un plan d'enseignement individualisé ou PEI), mais d'autres n'en ont pas.

14. Considérez-vous votre enfant comme une personne en situation de handicap ?

- Oui
- Non

14.1) Si oui, choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Aveugle ou ayant une vision partielle
- Ayant une dépendance, ou plus
- Douleur (par ex. : douleurs ou inconfort chroniques causés par une maladie, une blessure ou une condition)
- Handicap de mobilité
- Incapacité physique
- Condition chronique (par ex. : épilepsie, paralysie cérébrale, spina bifida, fibrose kystique)
- Sourd.e ou malentendant.e
- Trouble d'apprentissage
- Trouble de développement
- Trouble de la parole
- Trouble du spectre de l'autisme
- Trouble mental (par ex. : dépression, anxiété)
- Une ou plusieurs situation(s) de handicap qui ne figure(ent) pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) :

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

STATUT AU CANADA

15. Est-ce que votre enfant est né.e au Canada ?

- Oui
- Non

15.1) Si non, votre enfant est présentement :

- Un.e citoyen.ne canadien.ne
- Demandeur ou demandeuse d'asile
- Un.e étudiant.e international.e (avec un permis d'études)
- Un.e immigrant .e / résident.e permanent.e

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

STATUT SOCIOÉCONOMIQUE

Dans cette section, les questions concernent les adultes responsables de l'enfant. Les questions 16 à 20 concernent un premier parent, tuteur ou tutrice (adulte 1) et les questions 21 à 25 concernent un second parent, tuteur ou tutrice (adulte 2).

Parent / Tuteur/Tutrice 1

16. Indiquez quel rôle joue l'adulte 1 pour l'enfant. (Ne choisissez qu'une seule réponse)

- Mère
- Père
- Belle-mère
- Beau-père
- Grand-mère
- Grand-père
- Membre de la famille (autre)
- Tuteur/Tutrice
- Parent d'accueil
- Ami.e
- Une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) :

17. Indiquez le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 1. (Ne choisissez qu'une seule réponse)

- N'a pas fréquenté une école
- École élémentaire
- École secondaire
- Programme d'apprenti
- Collège
- Université
- Je ne sais pas

18. Quel est le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

- Emploi à temps partiel
- Emploi à temps plein
- Sans emploi payé
- Je ne sais pas

19. Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

- Salarié.e
- Travail autonome (par exemple, possède sa propre entreprise)
- À la recherche d'un emploi
- Parent / tuteur / tutrice au foyer
- À la retraite
- Je ne sais pas

20. Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 1 ?

- _____
- Je ne sais pas

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

Saute cette section si tu habites avec un seul parent, tuteur ou tutrice.

Parent / Tuteur/Tutrice 2

21. Indiquez quel rôle joue l'adulte 2 pour l'enfant. (Ne choisissez qu'une seule réponse)

- Mère
- Père
- Belle-mère
- Beau-père
- Grand-mère
- Grand-père
- Membre de la famille (autre)
- Tuteur/Tutrice
- Parent d'accueil
- Ami.e
- Une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) :

22. Indiquez le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 2. (Ne choisissez qu'une seule réponse.)

- N'a pas fréquenté une école
- École élémentaire
- École secondaire
- Programme d'apprenti
- Collège
- Université
- Je ne sais pas

23. Quel est le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

- Emploi à temps partiel
- Emploi à temps plein
- Sans emploi payé
- Je ne sais pas

24. Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

- Salarié.e
- Travail autonome (par exemple, possède sa propre entreprise)
- À la recherche d'un emploi
- Parent / tuteur / tutrice au foyer
- À la retraite
- Je ne sais pas

25. Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 2 ?

- _____
- Je ne sais pas

Votre participation à répondre aux questions suivantes est entièrement volontaire. Aucune conséquence ne résultera de votre choix de répondre ou non aux questions suivantes. Si vous choisissez de participer, sachez qu'il est toujours possible pour vous d'accéder aux renseignements personnels que vous avez soumis, de les rectifier ou encore de retirer votre consentement de participation. La modification d'information ou le retrait du consentement n'aura pas d'effet rétroactif sur les données qui ont déjà été utilisées dans le cadre d'une analyse.

26. En ce moment, votre enfant habite avec quel(s) adulte(s) la plupart du temps ? (Ne choisissez qu'une seule réponse.)

- Deux parents
- Un parent et un beau-parent
- Mère
- Père
- Belle-mère
- Beau-père
- Un ou deux grand(s) parent(s)
- Tuteur/tutrice
- Un ou des parent(s) d'accueil
- Ami.e
- Une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) : _____

Merci pour votre participation au sondage !

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES IDENTITAIRES DES ÉLÈVES

1. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE LA MATERNELLE À LA 8^E ANNÉE

1.1 Consentement à participer à la collecte des données identitaires des élèves de la maternelle à la 8e année

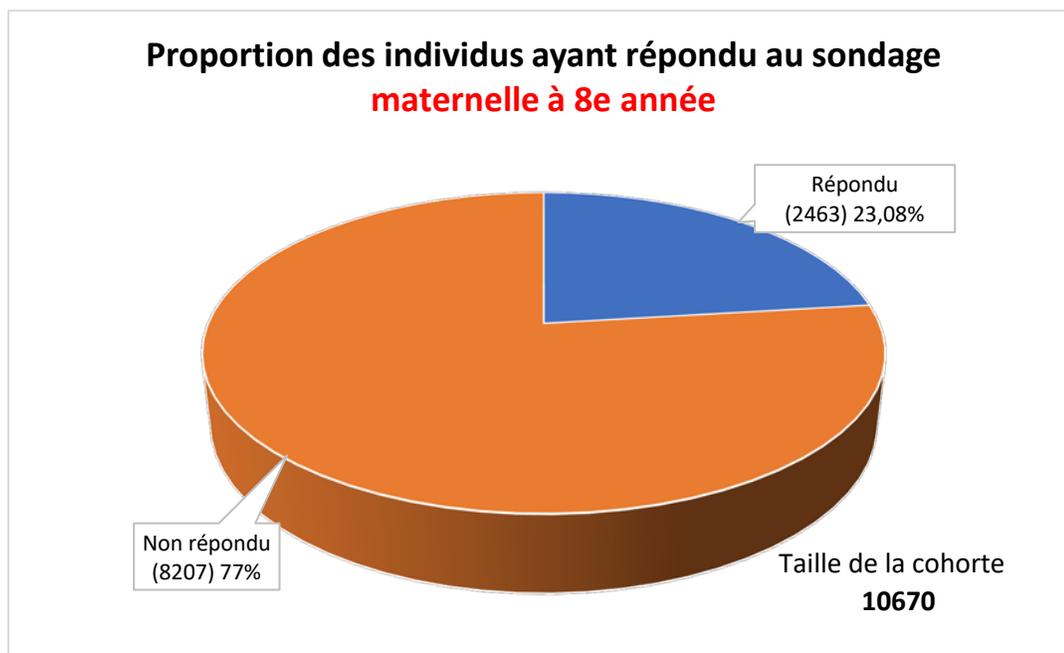


Figure 1 : Proportion des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

1.2 Année de naissance

Question posée dans le sondage : Quelle est l'année de naissance de votre enfant?

Réponses choisies / entrées	Proportion
2013	11,91%
2016	11,83%
2017	11,83%
2015	11,34%
2014	11,06%
2012	10,00%
2010	9,14%
2011	8,89%
2009	7,43%
2008	6,53%
2000	0,16%
2003	0,12%
2006	0,12%
2007	0,12%
2018	0,12%

2001	0,08%
2004	0,04%

Tableau 1 : date de naissance des élèves de la maternelle à la 8e année

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2451 ont répondu à cette question.

1.3 Pays de naissance

Question posée dans le sondage : Quel est le lieu de naissance de votre enfant? (Pays)

Réponses choisies / entrées	Proportion
Canada	86,23%
France	2,48%
États-Unis	1,53%
Liban	0,95%
Maroc	0,91%
Cameroun	0,66%
Algérie	0,62%
Maurice (pays)	0,45%
Royaume-Uni	0,45%
Égypte	0,41%
Émirats arabes unis	0,41%
Suisse	0,37%
Arabie saoudite	0,29%
Côte d'Ivoire	0,29%
Haïti	0,25%
Inde	0,21%
Belgique	0,17%
Burundi	0,17%
Corée du Sud	0,17%
Roumanie	0,17%
Rwanda	0,17%
Syrie	0,17%
Togo	0,17%
Tunisie	0,17%
Afrique du Sud	0,12%
Irak	0,12%
Japon	0,12%
Pays-Bas	0,12%
République démocratique du Congo	0,12%
Viêt Nam	0,12%
Allemagne	0,08%
Brésil	0,08%
Chine	0,08%
Djibouti	0,08%
Guinée	0,08%

Israël	0,08%
Italie	0,08%
Nigeria	0,08%
Pakistan	0,08%
Qatar	0,08%
Russie	0,08%
Somalie	0,08%
Thaïlande	0,08%
Turquie	0,08%
Albanie	0,04%
Australie	0,04%
Bahreïn	0,04%
Bosnie-Herzégovine	0,04%
Burkina Faso	0,04%
Chili	0,04%
Colombie	0,04%
Espagne	0,04%
Éthiopie	0,04%
Gambie	0,04%
Ghana	0,04%
Iran	0,04%
Koweït	0,04%
Nicaragua	0,04%
Niger	0,04%
Nouvelle-Zélande	0,04%
Ouganda	0,04%
Panama	0,04%
Salvador	0,04%
Serbie	0,04%
Tchad	0,04%
Venezuela	0,04%

Tableau 2 : Pays de naissance des élèves de la maternelle à la 8e année

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2419 ont répondu à cette question.

1.4 Ville ou village de naissance

Question posée dans le sondage : Quel est le lieu de naissance de votre enfant? (Ville ou village)

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer le nom de leur ville ou village de naissance.

2391 réponses ont été reçues à cette question.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau de l'orthographe.

1.5 Résidence principale

Question posée dans le sondage : Où se trouve la résidence principale de votre enfant?
Indiquez seulement les trois premiers caractères du code postal.

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer à l'aide de leur clavier, les trois premiers caractères de leur code postal.

2367 réponses ont été reçues à cette question.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau du format d'écriture.

1.6 Première langue

Question posée dans le sondage : Quelle est la première langue que votre enfant a apprise avant de commencer l'école ?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Anglais	55,54%
Français	30,09%
Arabe	5,39%
Autre	3,37%
Espagnol	1,77%
Créole	0,80%
Mandarin	0,46%
Russe	0,38%
Ourdou	0,29%
Portugais	0,29%
Tamoul	0,29%
Persan	0,25%
Allemand	0,17%
Coréen	0,17%
Somali	0,17%
Hindi	0,13%
Malayalam	0,13%
Albanais	0,08%
Croate	0,08%
Dari	0,08%
Gujarati	0,08%
Hébreu	0,08%
Pendjabi	0,08%
Serbe	0,08%
Ukrainien	0,08%
Bengali	0,04%
Italien	0,04%
Néerlandais	0,04%
Polonais	0,04%
Swahili	0,04%
Vietnamien	0,04%

Tableau 3 : Première langue parlée par les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2373 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer une autre première langue qui ne se trouve pas dans la liste de choix suggérés. Ces langues ont été regroupées dans le groupe « Autre ».

1.7 Deuxième langue

Question posée dans le sondage : Votre enfant a-t-il appris une deuxième langue avant de commencer l'école ? Laquelle ?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Français	46,99%
Anglais	36,62%
Autre	4,65%
Arabe	4,45%
Espagnol	1,82%
Créole	1,01%
Somali	0,71%
Mandarin	0,61%
Russe	0,56%
Persan	0,46%
Portugais	0,46%
Allemand	0,30%
Tamoul	0,30%
Italien	0,25%
Ourdou	0,20%
Gujarati	0,15%
Albanais	0,10%
Coréen	0,10%
Croate	0,10%
Grec	0,10%
Hindi	0,10%
Pendjabi	0,10%
Swahili	0,10%
Dari	0,05%
Hongrois	0,05%
Langue des signes américaine	0,05%
Néerlandais	0,05%
Polonais	0,05%
Serbe	0,05%
Vietnamien	0,05%

Tableau 4 : Deuxième langue parlée par les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1977 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer une autre deuxième langue qui ne se trouve pas dans la liste de choix suggérés. Ces langues ont été regroupées dans le groupe « Autre ».

1.8 Langues parlées et comprises aujourd'hui

Question posée dans le sondage : Quelle(s) langue(s) votre enfant peut-il parler et comprendre aujourd'hui ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Réponses choisies / entrées	Proportion
Français	96,75%
Anglais	94,50%
Arabe	8,92%
Espagnol	4,76%
Autre	3,33%
Créole	2,25%
Russe	1,17%
Mandarin	1,04%
Portugais	0,95%
Allemand	0,78%
Persan	0,61%
Tamoul	0,61%
Ourdou	0,56%
Somali	0,48%
Hindi	0,43%
Italien	0,43%
Ukrainien	0,30%
Gujarati	0,26%
Serbe	0,26%
Coréen	0,22%
Hébreu	0,22%
Polonais	0,22%
Croate	0,17%
Pendjabi	0,17%
Swahili	0,17%
Dari	0,13%
Grec	0,13%
Malayalam	0,13%
Néerlandais	0,13%
Vietnamien	0,13%
Albanais	0,09%
Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée)	0,09%
Bengali	0,04%

Tableau 5 : Langues parlées et comprises aujourd'hui par les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consentis à participer au sondage, 2310 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres langues parlées et comprises aujourd'hui qui ne se trouve pas dans la liste suggérés. Ces langues ont été regroupées dans le groupe « Autre ».

1.9 Langues lues et écrites aujourd'hui

Question posée dans le sondage : Dans quelle(s) langue(s) votre enfant peut-il lire ou écrire aujourd'hui ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Réponses choisies / entrées	Proportion
Français	96,24%
Anglais	83,48%
Arabe	3,81%
Espagnol	2,65%
Autre	2,00%
Russe	0,60%
Allemand	0,46%
Mandarin	0,37%
Créole	0,32%
Coréen	0,28%
Persan	0,19%
Hébreu	0,14%
Hindi	0,14%
Italien	0,14%
Portugais	0,14%
Serbe	0,14%
Malayalam	0,09%
Néerlandais	0,09%
Ourdou	0,09%
Tamoul	0,09%
Ukrainien	0,09%
Grec	0,05%
Gujarati	0,05%
Polonais	0,05%
Somali	0,05%

Tableau 6 : Langues lues et écrites aujourd'hui par les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2155 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres langues lues et écrites aujourd'hui qui ne se trouve pas dans la liste suggérés. Ces langues ont été regroupées dans le groupe « Autre ».

1.10 Premières Nations (inscrit.e ou non), Métis et/ou Inuit

Question posée dans le sondage : Est-ce que votre enfant est de Premières Nations (inscrit.e ou non), Métis et/ou Inuit?

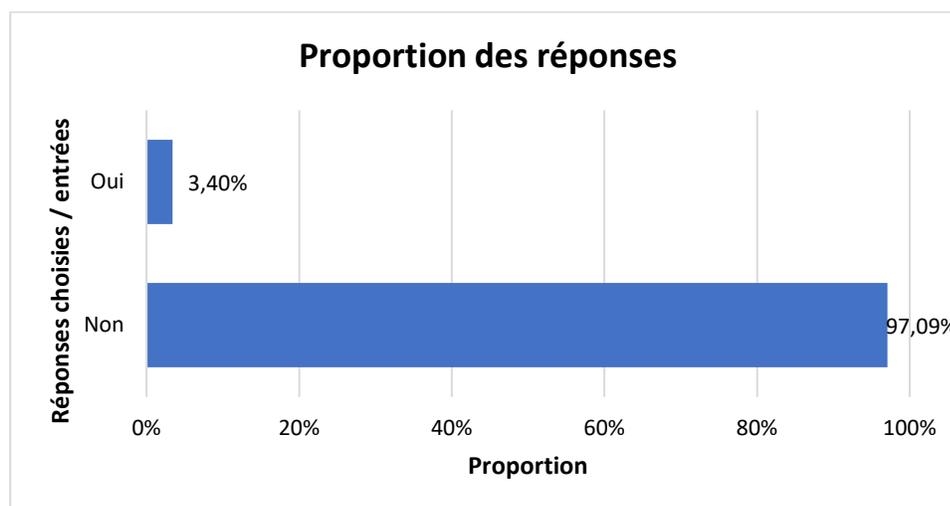


Figure 2 : Identité autochtone des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2234 ont répondu à cette question.

1.11 Identité autochtone

Question posée dans le sondage : Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, précisez à quelle identité autochtone votre enfant s'identifie. Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent à votre enfant.

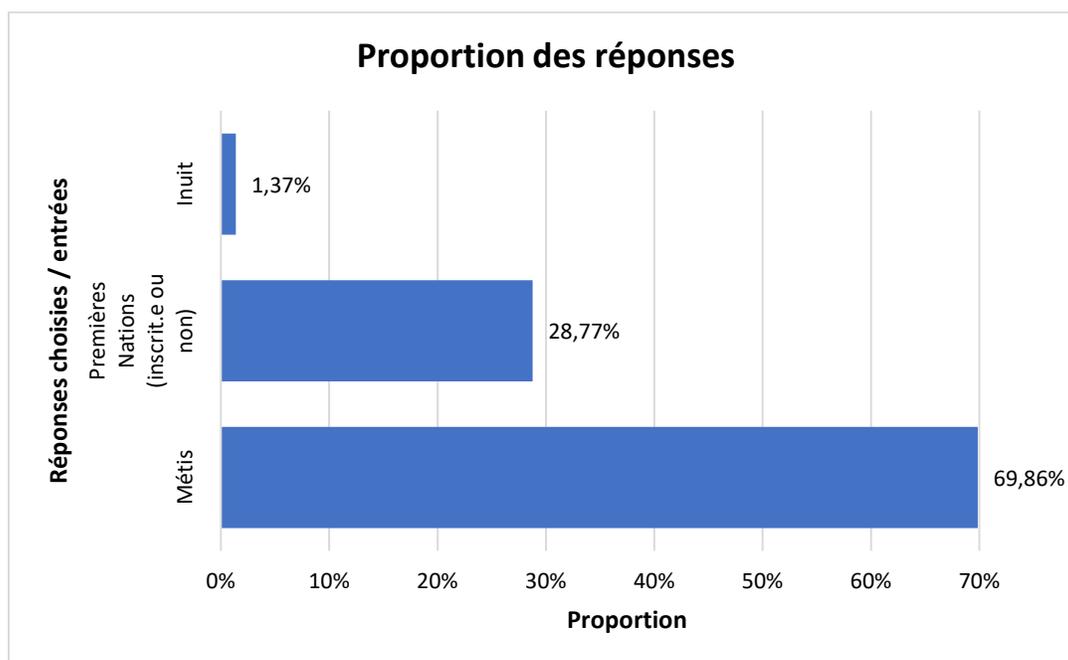


Figure 3 : Désagrégation de l'identité autochtone des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 76 répondant.e.s ayant répondu oui à la question précédente, 73 ont répondu à la question sur la spécification de l'identité autochtone.

1.12 Sentiment d'appartenance au Canada

Question posée dans le sondage : Est-ce que vous considérez que votre enfant est Canadien ou Canadienne ?

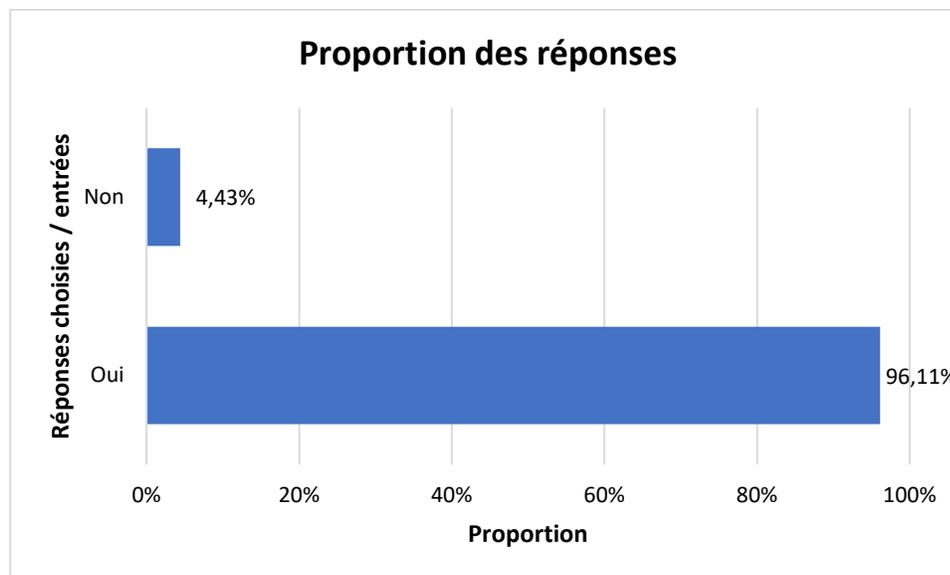


Figure 4 : Sentiment d'appartenance au Canada des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2235 ont répondu à cette question.

1.13 Origines ethniques ou culturelles

Question posée dans le sondage : Une personne peut avoir une ou plusieurs origines ethniques ou culturelles à la fois. Indiquez toutes celles qui s'appliquent à votre enfant :

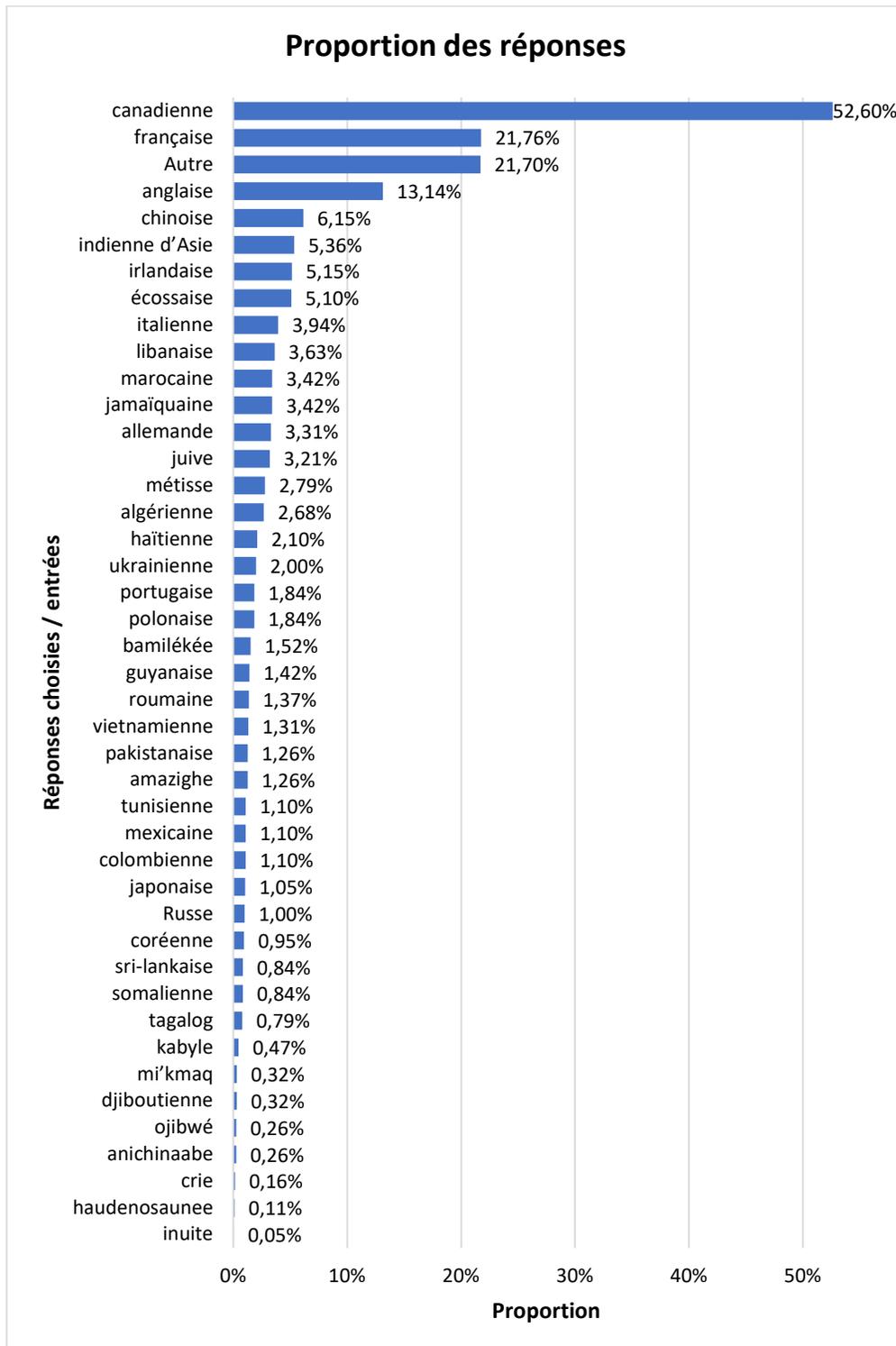


Figure 5 : Origines ethniques ou culturel des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1903 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient l'option de sélectionner plusieurs origines ethniques ou d'indiquer une origine ethnique qui n'est pas disponible dans la liste suggérée. Les origines ethniques inscrites par les répondant.e.s ont été compilées dans la catégorie « Autre ».

1.14 Catégorie raciale

Question posée dans le sondage : Quelle catégorie raciale décrit le mieux votre enfant ? Choisissez toutes celles qui s'appliquent.

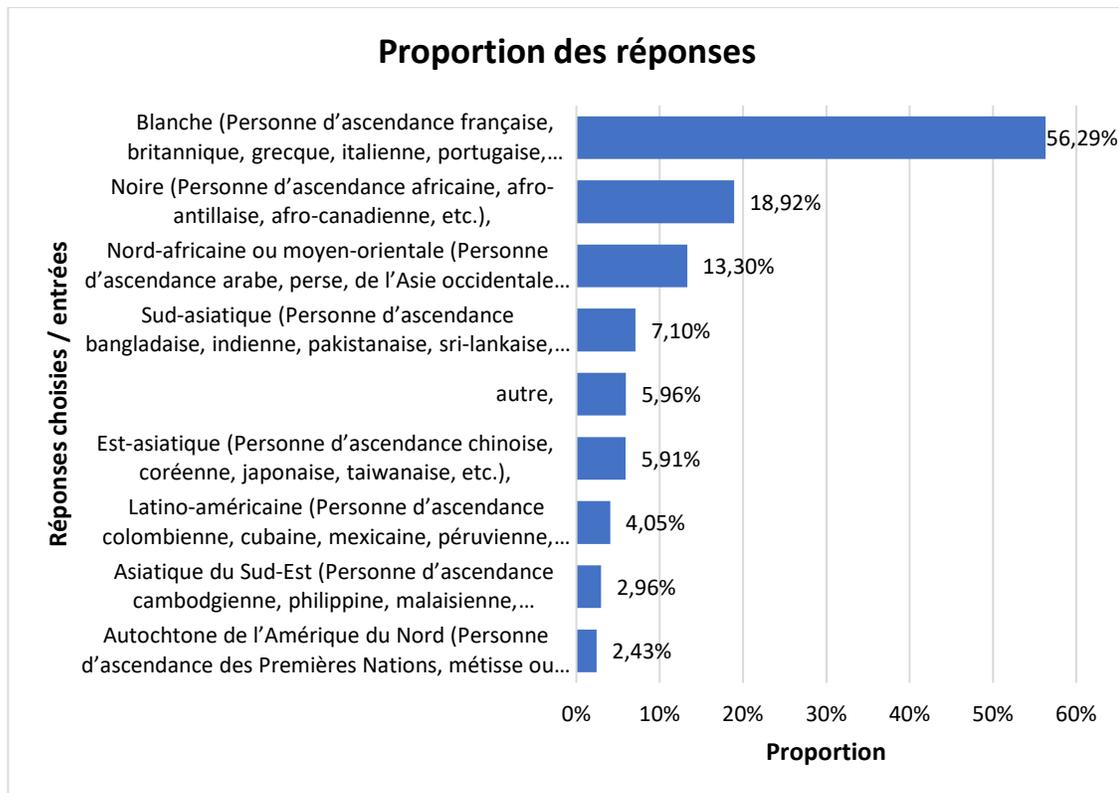


Figure 6 : Catégorie raciale des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2098 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer une catégorie raciale ne se trouvant pas dans la liste proposée. Les catégories raciales ajoutées ont été compilées dans le groupe « Autre ».

1.15 Religion ou affiliation spirituelle

Question posée dans le sondage : Quelle est la religion ou l'affiliation spirituelle de votre enfant ? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

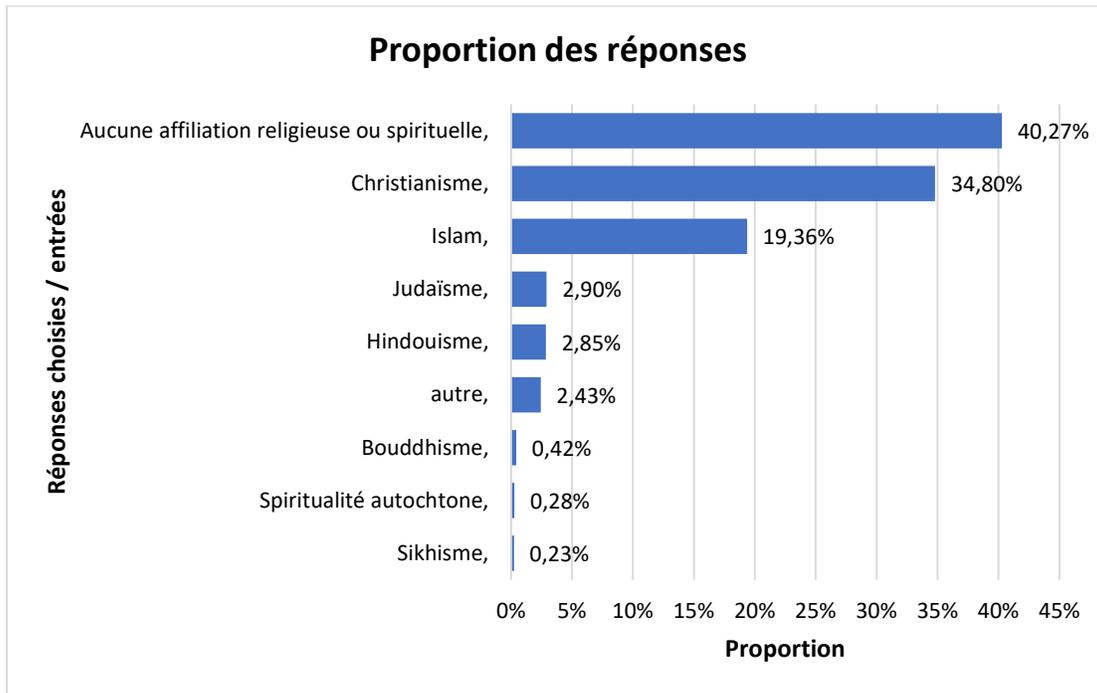


Figure 7 : Affiliation religieuse ou spirituelle des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2138 ont répondu à cette question.

1.16 Identité de genre

Question posée dans le sondage : Quelle est l'identité de genre de votre enfant?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Fille (identifié « fille » à la naissance et s'identifie comme étant une fille),	49,39%
Garçon (identifié « garçon » à la naissance et s'identifie comme étant un garçon),	47,33%
Bigenre (s'identifie au genre « garçons/hommes » et au genre « filles/femmes »),	1,40%
Androgyne (ne se conforme pas clairement aux catégories « garçons/hommes » ou « filles/femmes » établies par la société),	0,61%
En questionnement,	0,53%
Genre fluide (l'identité ou l'expression de genre peut varier de jour en jour sur le spectre du genre),	0,31%
Autre,	0,26%
Non-binaire (une identité de genre qui refuse de se conformer à l'idée qu'il n'existe que deux possibilités de genre : « garçons/hommes » ou « filles/femmes »),	0,26%
Agenre (sans genre ou identité de genre),	0,13%
Fille trans (identifié « garçon » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant une fille),	0,09%
Neutrois (une identité de genre neutre),	0,04%

Tableau 7 : Identité de genre des élèves de la maternelle à la 8e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2282 ont répondu à cette question.

De la liste des choix possibles, des réponses comme : *Queer* (dont l'identité de genre va à l'encontre des normes binaires de la société), *Pangendre* (s'identifie à de nombreux genres), *Genre créatif* (exprime une identité de genre autre que celle liée au sexe assigné à la naissance et qui ne se conforme pas à la binarité : « garçons/hommes » - « filles/femmes »), *Garçon trans* (identifié « fille » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant un garçon), *Bispirituelle* (personne autochtone dont l'identité de genre comprend à la fois un esprit masculin, féminin ou non-binaire) n'ont pas été sélectionnées.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres identités non disponibles dans la liste suggérée. Ces identités ont été regroupées dans autres.

1.17 Situation de handicap

Question posée dans le sondage : Considérez-vous votre enfant comme une personne en situation de handicap ?

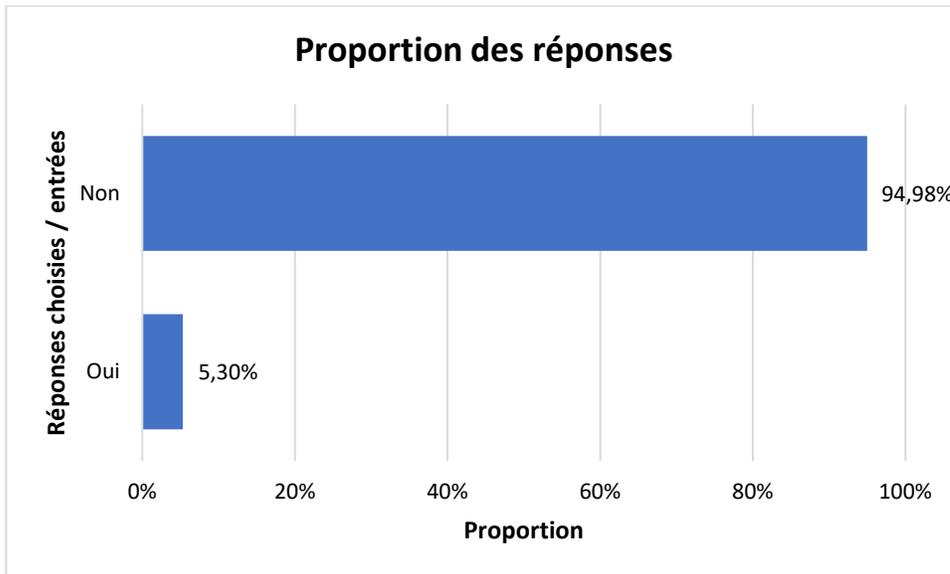


Figure 8 : Situation de handicap des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2151 ont répondu à cette question.

1.18 Type de handicap

Question posée dans le sondage : Si oui, choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

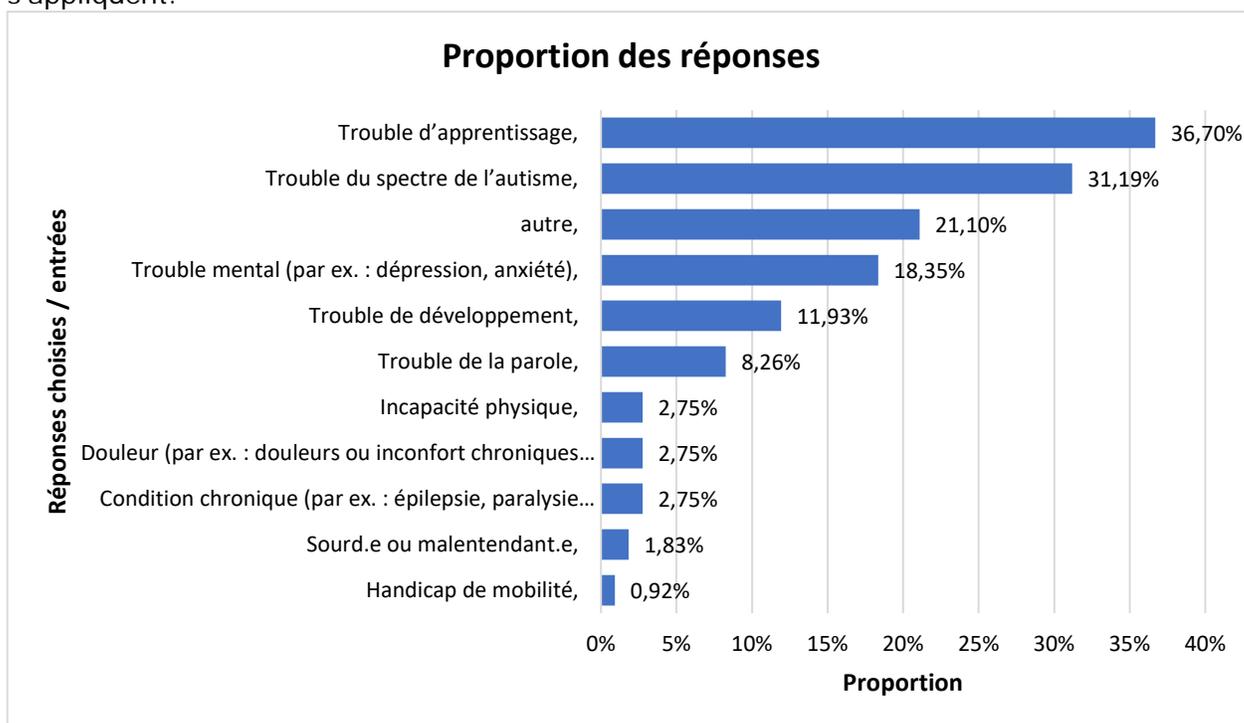


Figure 9 : Type de handicap des répondant.e.s de la maternelle à la 8e année à la collecte des données identitaires des élèves qui ont répondu oui à la question portant sur le handicap.

Note : Des 114 répondant.e.s ayant répondu oui à la question portant sur le handicap, 109 ont identifié l'un des types de handicap proposés ou alors inscrit un type de handicap ne se trouvant pas dans la liste fournie.

De la liste des choix possibles, des réponses comme : Ayant une dépendance ou plus et aveugle ou ayant une vision partielle n'ont pas été sélectionnées.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres types de handicap non disponibles dans la liste suggérées. Ces identités ont été regroupées dans autres.

1.19 Naissance canadienne

Question posée dans le sondage : Est-ce que votre enfant est né.e au Canada ?

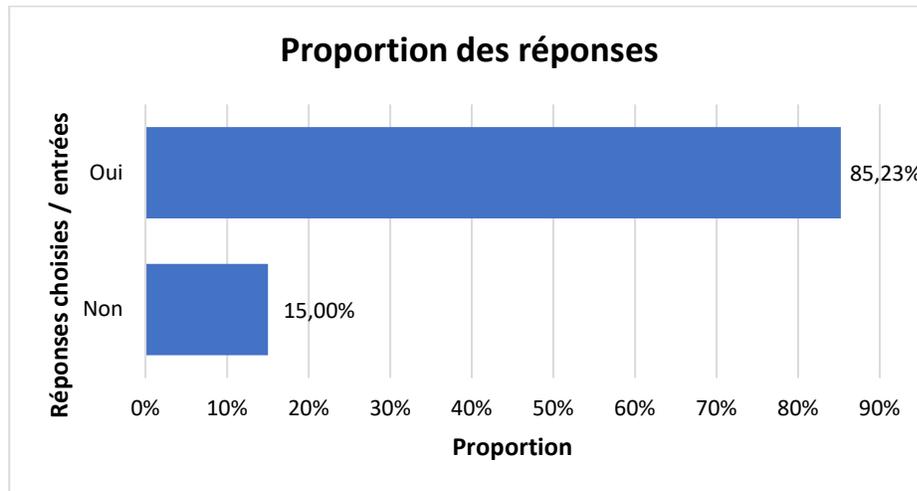


Figure 10 : Naissance canadienne des répondant.e.s de la maternelle à la 8^e année à la collecte des données identitaires des élève.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2140 ont répondu à cette question.

1.20 Naissance hors du Canada

Question posée dans le sondage : Si non, votre enfant est présentement ?

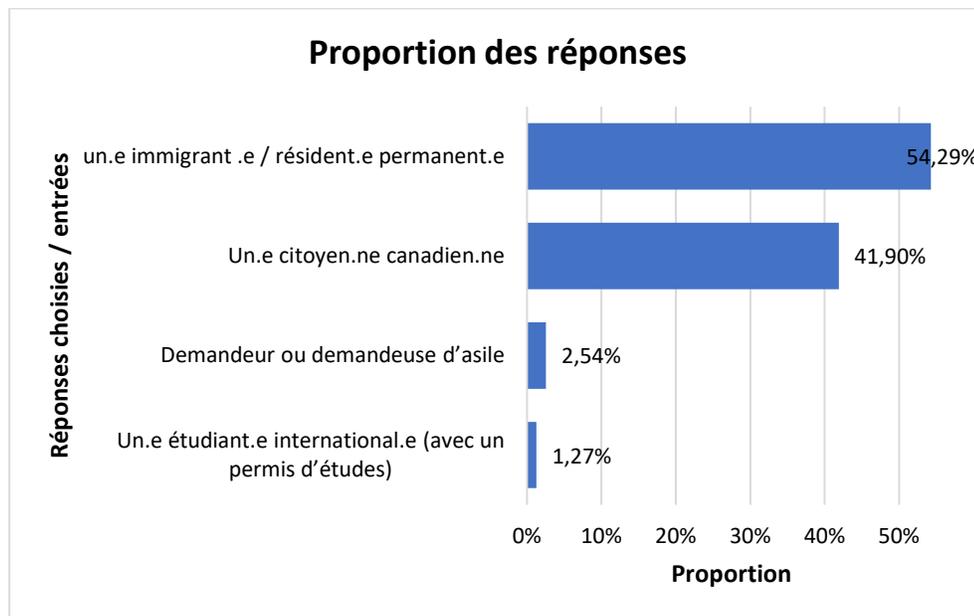


Figure 11 : Statut au Canada des répondant.e.s de la maternelle à la 8^e année à la collecte des données identitaires des élèves qui ne sont pas né.e.s au Canada.

Note : Des 2140 participant.e.s ayant consenti de répondre à la question sur la naissance canadienne, 321 ont indiqué ne pas être né.e.s au Canada.

De ces 321 répondant.e.s, 315 ont répondu à la question sur le statut au Canada.

1.21 Rôle de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Indiquez quel rôle joue l'adulte 1 pour l'enfant.

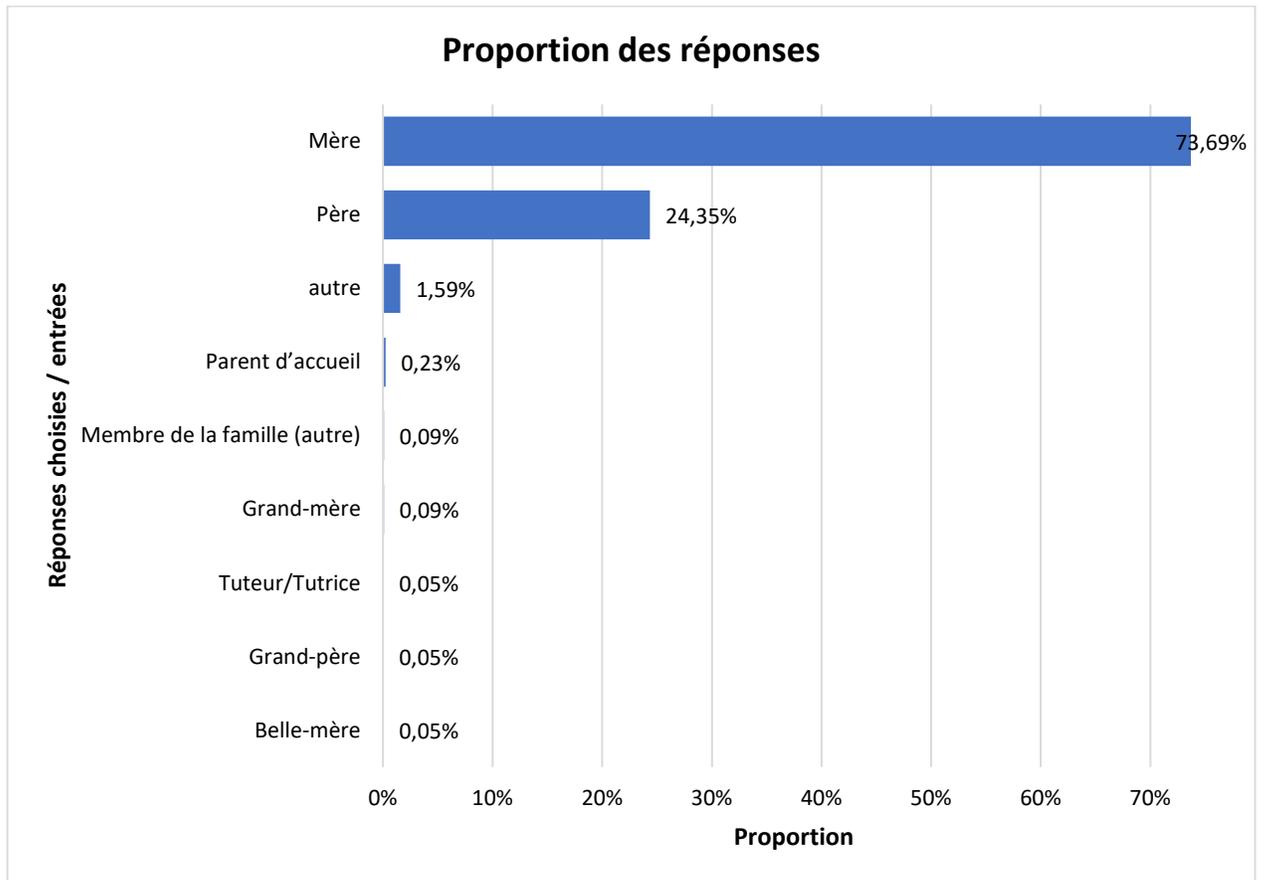


Figure 12 : Rôle que joue l'adulte 1 auprès des élèves de la maternelle à la 8^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2201 ont répondu à cette question.

De la liste des choix de réponses disponibles, Beau-père et Ami.e n'ont pas été sélectionnés par les répondant.e.s de la maternelle à la 8^e année.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer une adulte ne figurant pas dans la liste. Les ajouts ont été regroupés dans la catégorie « autre ».

1.22 Niveau d'études de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Indiquez le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 1.

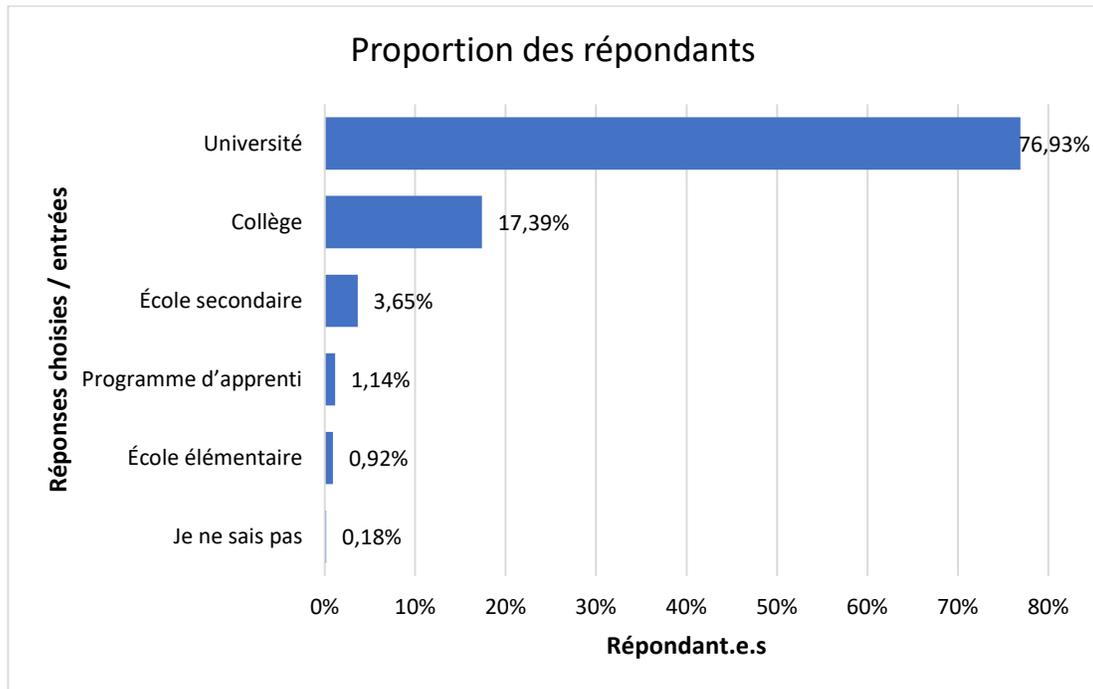


Figure 13 : Niveau d'études de l'adulte 1 auprès des élèves de la maternelle à la 8^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2271 ont répondu à cette question.

De la liste des choix de réponses disponibles, l'option « n'a pas fréquenté une école » n'a pas été sélectionnée par les répondant.e.s au questionnaire de la maternelle à la 8^e année.

1.23 Statut d'emploi de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Quel est le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

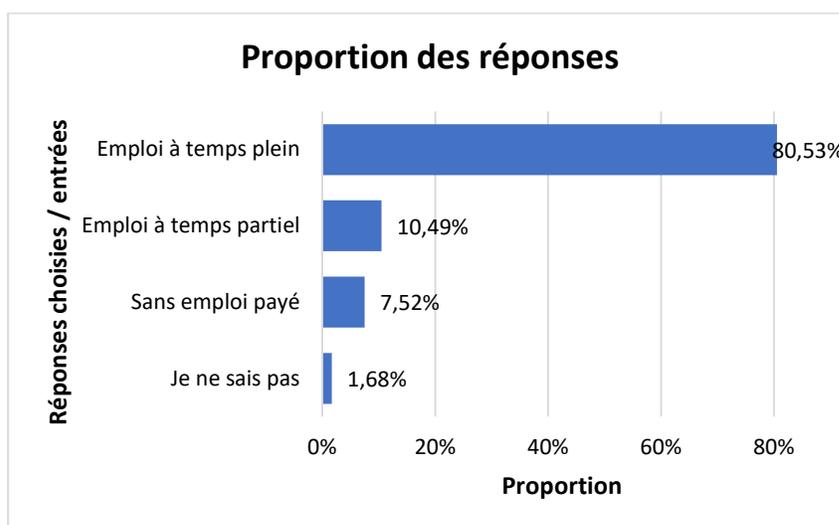


Figure 14 : Statut d'emploi de l'adulte 1 des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2260 ont répondu à cette question.

1.24 Situation d'emploi de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

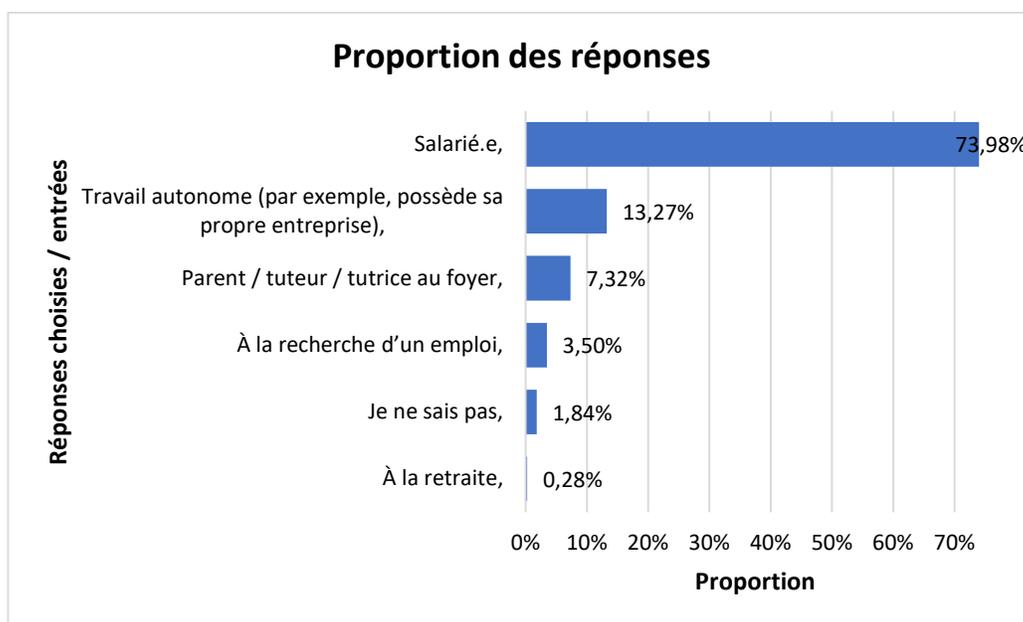


Figure 15 : Situation d'emploi de l'adulte 1 des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2171 ont répondu à cette question.

1.25 Occupation de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 1 ?

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer à l'aide de leur clavier l'emploi ou l'occupation de l'adulte 1.

En plus de la possibilité d'entrée manuellement une réponse, les répondant.e.s avaient l'option de choisir « je ne sais pas ». 40 réponses correspondantes à ce choix ont été reçues.

2129 entrées ont été faites par les répondant.e.s.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau de l'orthographe.

1.26 Rôle de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Indiquez quel rôle joue l'adulte 2 pour l'enfant.

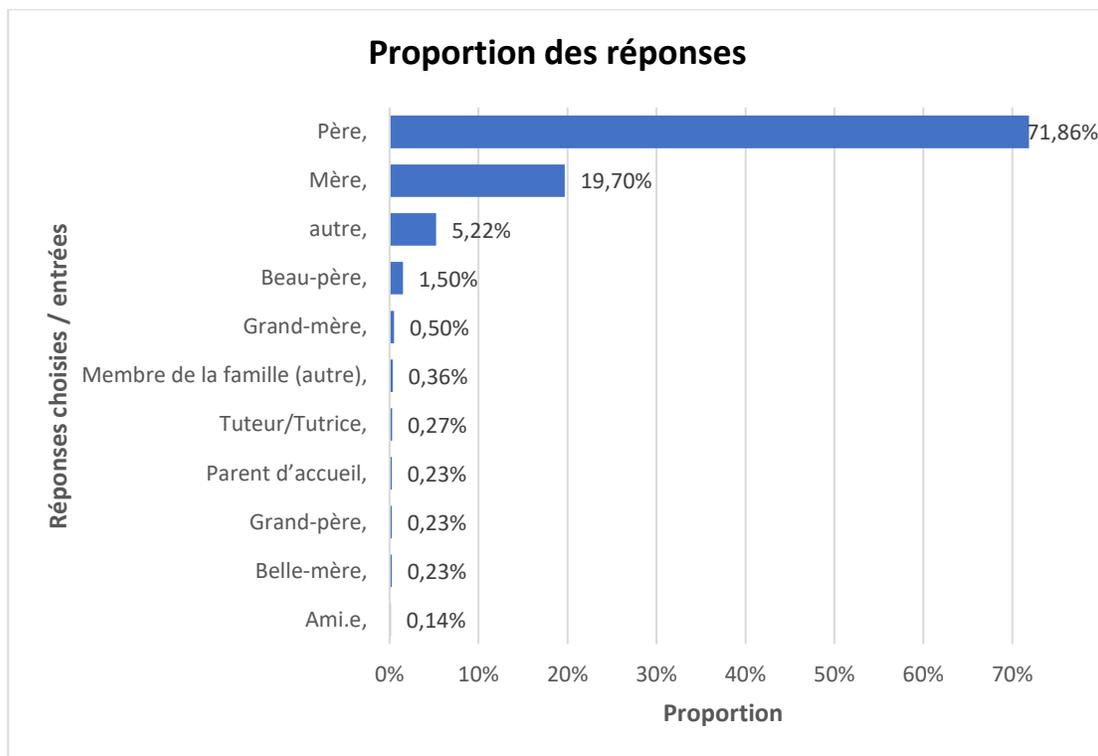


Figure 16 : Rôle que joue l'adulte 2 auprès des élèves de la maternelle à la 8^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2203 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s aux questionnaires avaient l'option d'indiquer une personne qui ne figure pas dans la liste fournie. Les personnes indiquées ont été regroupées dans la catégorie « autre ».

1.27 Niveau d'étude de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Indiquez le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 2.

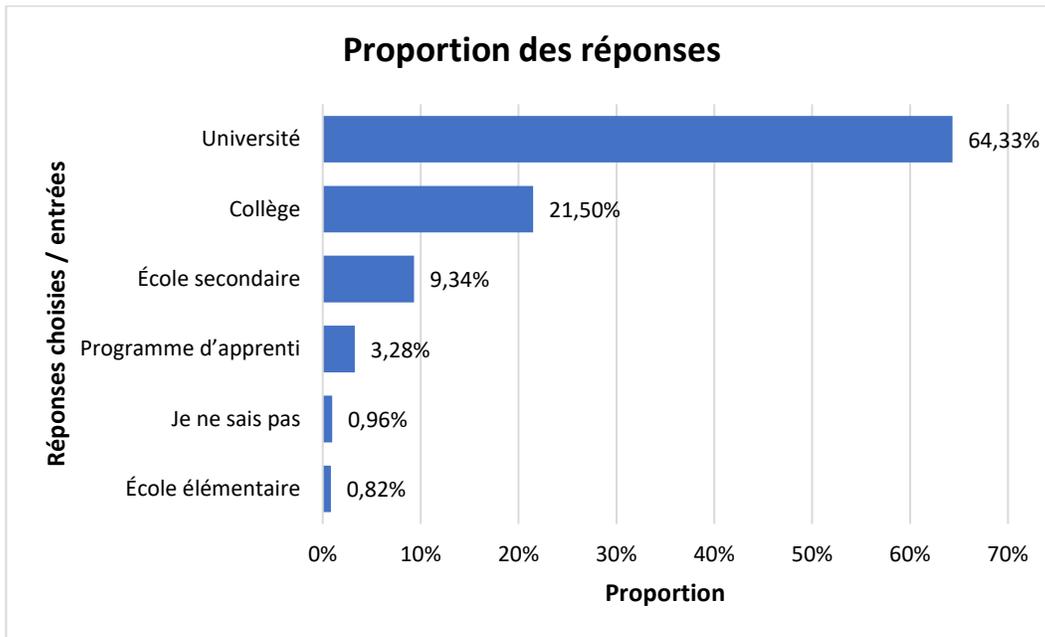


Figure 17 : Niveau d'étude de l'adulte 2 auprès des élèves de la maternelle à la 8^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2195 ont répondu à cette question.

De la liste des choix de réponses disponibles, l'option « n'a pas fréquenté une école » n'a pas été sélectionné par les répondant.e.s au questionnaire de la maternelle à la 8^e année.

1.28 Statut d'emploi de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Quel est le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

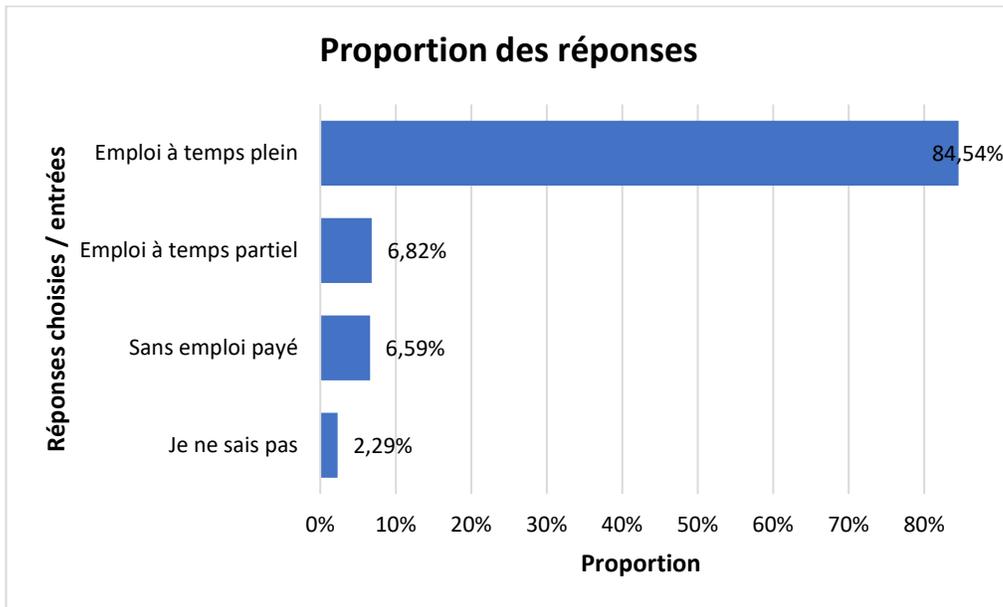


Figure 18 : Statut d'emploi l'adulte 2 auprès des élèves de la maternelle à la 8^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2186 ont répondu à cette question.

1.29 Situation d'emploi de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

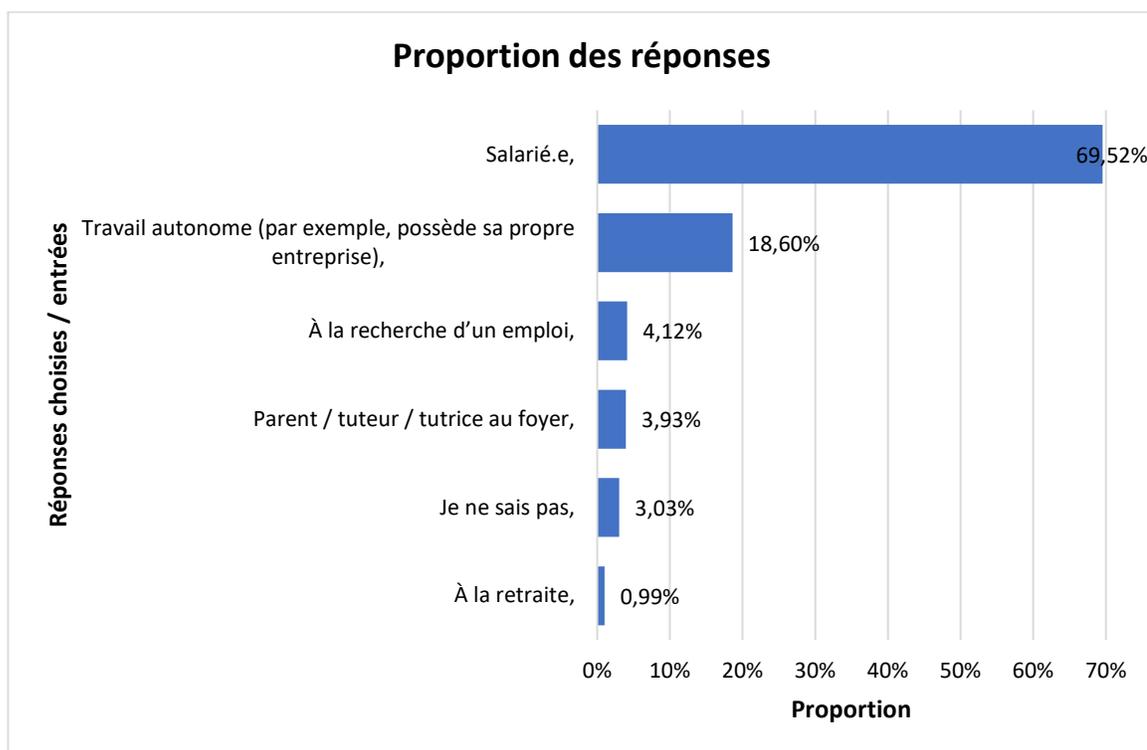


Figure 19 : Situation d'emploi de l'adulte 2 auprès des élèves de la maternelle à la 8^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2113 ont répondu à cette question.

1.30 Occupation de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 2 ?

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer à l'aide de leur clavier l'emploi ou l'occupation de l'adulte 2.

En plus de la possibilité d'entrée manuellement une réponse, les répondant.e.s avaient l'option de choisir « je ne sais pas ». 55 réponses correspondantes à ce choix ont été reçues.

2055 entrées ont été faites par les répondant.e.s.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau de l'orthographe.

1.31 Statut de cohabitation

Question posée dans le sondage : En ce moment, votre enfant habite avec quel(s) adulte(s) la plupart du temps ?

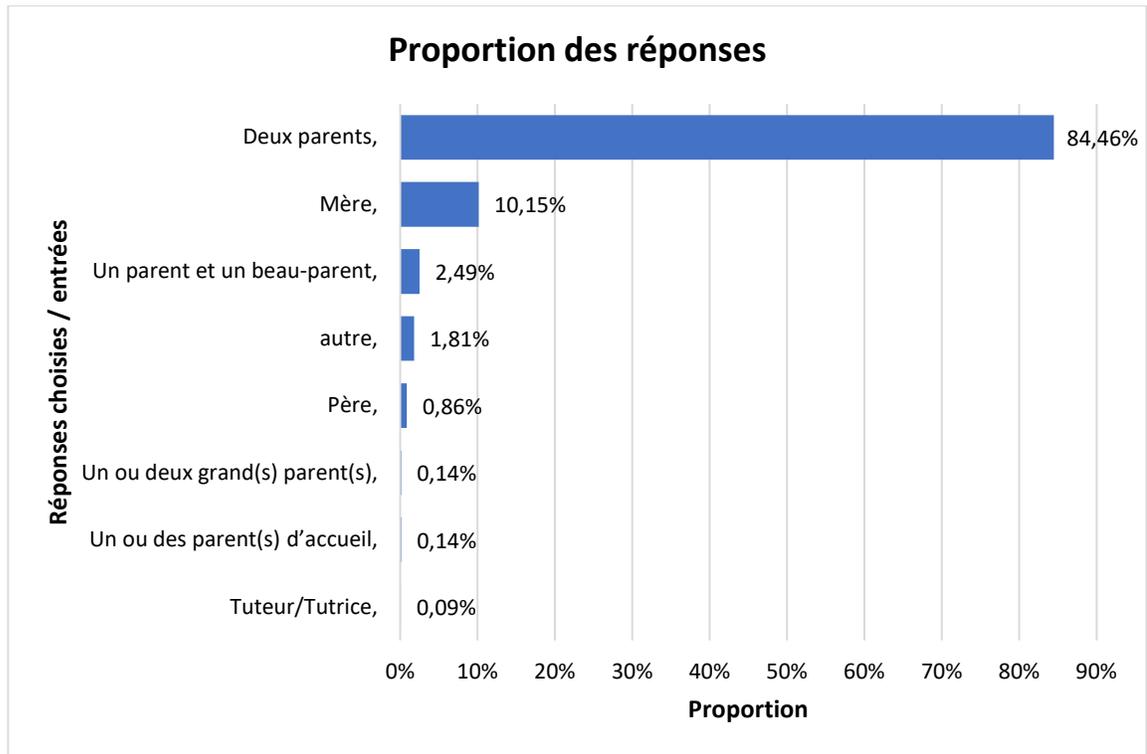


Figure 20 : Statut de cohabitation des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 2463 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 2207 ont répondu à cette question.

De la liste des choix de réponses disponibles, les options « Belle-mère », Beau-Père » et « Ami.e » n'ont pas été sélectionnés par les répondant.e.s au questionnaire des élèves de la maternelle à la 8^e année.

Les répondant.e.s avaient également l'option d'indiquer « une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) ». Ces ajouts ont été comptabilisés dans la catégorie « autre ».

2. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE LA 9^E À LA 12^E ANNÉE

2.1 Consentement à participer à la collecte des données identitaires des élèves de la 9^e à la 12^e année.

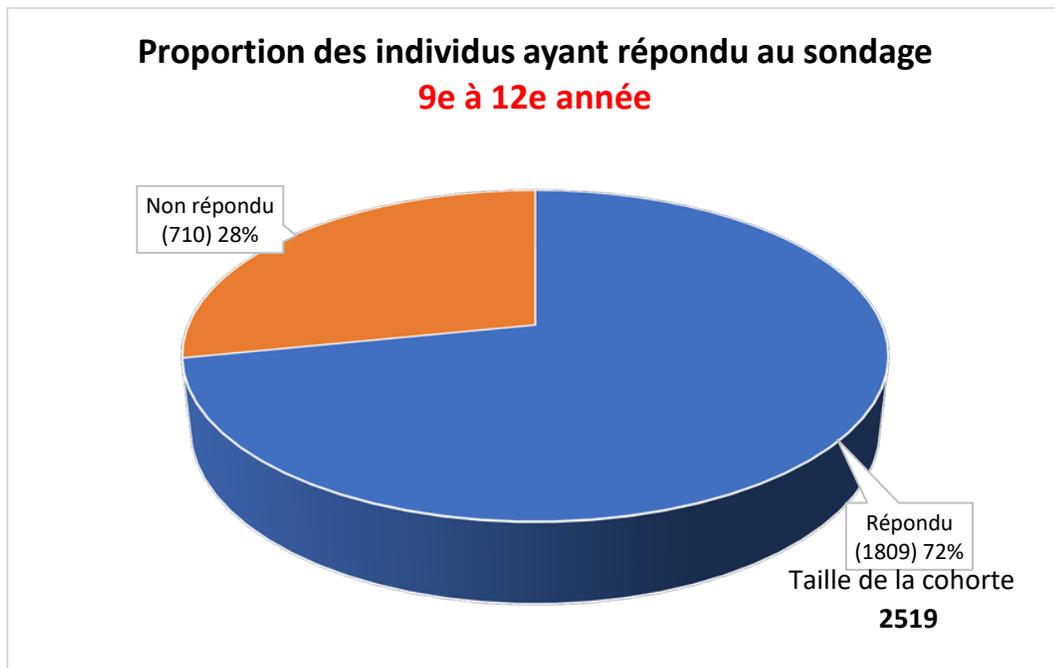


Figure 21 : Proportion des répondant.e.s de la 9e à la 12e année à la collecte des données identitaires des élèves.

2.2 Année de naissance

Question posée dans le sondage : Quelle est ton année de naissance?

Réponses choisies / entrées	Proportion
2006	28,17%
2007	26,43%
2005	22,73%
2004	16,27%
2009	2,41%
2008	1,91%
2003	1,29%
2002	0,22%
Invalide	0,22%
2000	0,11%
2001	0,11%
1995	0,06%
1997	0,06%
1999	0,06%
2018	0,06%

Tableau 14 : date de naissance des élèves de la maternelle à la 8e année

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1782 ont répondu à cette question.

2.3 Pays de naissance

Question posée dans le sondage : Quel est ton lieu de naissance ?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Canada	71,91%
France	2,37%
États-Unis	2,20%
Maurice (pays)	1,98%
Liban	1,70%
Cameroun	1,30%
Côte d'Ivoire	1,30%
Maroc	1,30%
République démocratique du Congo	1,30%
Haiti	0,79%
Algérie	0,73%
Égypte	0,73%
Syrie	0,62%
Burundi	0,57%
Tchad	0,57%
Afrique du Sud	0,45%
Arabie saoudite	0,40%
Autre	0,40%
Colombie	0,40%
Djibouti	0,40%
Émirats arabes unis	0,40%
Iran	0,40%
Tunisie	0,40%
Allemagne	0,34%
Belgique	0,34%
Guinée	0,34%
Roumanie	0,34%
Sénégal	0,34%
Suisse	0,34%
République du Congo	0,28%
Royaume-Uni	0,28%
Somalie	0,28%
Afghanistan	0,23%
Albanie	0,23%
Chine	0,23%
Pakistan	0,23%
Togo	0,23%
Mexique	0,17%

Tanzanie	0,17%
Bahreïn	0,11%
Éthiopie	0,11%
Gabon	0,11%
Géorgie (pays)	0,11%
Inde	0,11%
Irak	0,11%
Italie	0,11%
Japon	0,11%
Nigeria	0,11%
Argentine	0,06%
Autriche	0,06%
Bahamas	0,06%
Bangladesh	0,06%
Barbade	0,06%
Belize	0,06%
Bulgarie	0,06%
Cambodge	0,06%
Cap-Vert	0,06%
Corée du Sud	0,06%
Costa Rica	0,06%
Cuba	0,06%
Dominique	0,06%
Espagne	0,06%
Finlande	0,06%
Ghana	0,06%
Grèce	0,06%
Hongrie	0,06%
Jamaïque	0,06%
Kirghizistan	0,06%
Libye	0,06%
Macédoine du Nord	0,06%
Mali	0,06%
Népal	0,06%
Niger	0,06%
Ouganda	0,06%
Pays-Bas	0,06%
République centrafricaine	0,06%
Rwanda	0,06%
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,06%
Salvador	0,06%
Soudan	0,06%
Turquie	0,06%

Venezuela	0,06%
Viêt Nam	0,06%
Yémen	0,06%
Zambie	0,06%
Zimbabwe	0,06%

Tableau 15 : Pays de naissance des élèves de la 9^e à la 12^e année

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1769 ont répondu à cette question.

2.4 Ville ou village de naissance

Question posée dans le sondage : Quel est ton lieu de naissance ? (Ville ou village)

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer le nom de leur ville ou village de naissance.

1718 réponses ont été reçues à cette question.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau de l'orthographe.

2.5 Résidence principale

Question posée dans le sondage : Où se trouve ton adresse principale? Indique les trois premiers caractères de ton code postal.

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer à l'aide de leur clavier, les trois premiers caractères de leur code postal.

1507 réponses ont été reçues à cette question.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau du format d'écriture.

2.6 Première langue

Question posée dans le sondage : Quelle est la première langue que tu as apprise avant de commencer l'école ?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Anglais	47,35%
Français	28,42%
Arabe	11,22%
Autre	2,99%
Créole	2,70%
Espagnol	1,78%
Russe	0,86%
Somali	0,63%
Swahili	0,52%
Persan	0,40%
Tamoul	0,40%
Vietnamien	0,40%

Pendjabi	0,35%
Allemand	0,29%
Dari	0,23%
Albanais	0,17%
Gujarati	0,17%
Italien	0,17%
Mandarin	0,17%
Portugais	0,17%
Hongrois	0,12%
Polonais	0,12%
Bengali	0,06%
Coréen	0,06%
Croate	0,06%
Grec	0,06%
Langue des signes américaine	0,06%
Ourdou	0,06%
tagalog	0,06%
Ukrainien	0,06%

Tableau 16 : Première langue parlée par les élèves de la 9^e à la 12^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1738 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérée. Ces ajouts ont été compilés dans le groupe « autre ».

2.7 Deuxième langue

Question posée dans le sondage : As-tu appris une deuxième langue avant de commencer l'école ? Laquelle ?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Anglais	39,82%
Français	38,78%
Arabe	6,49%
Autre	4,55%
Espagnol	1,94%
Créole	1,49%
Somali	0,97%
Allemand	0,67%
Ourdou	0,60%
Persan	0,45%
Swahili	0,45%
Polonais	0,37%
Hindi	0,30%
Italien	0,30%

Russe	0,30%
Tagalog	0,30%
Bengali	0,22%
Dari	0,22%
Portugais	0,22%
Vietnamien	0,22%
Albanais	0,15%
Langue des signes québécoise	0,15%
Mandarin	0,15%
Ukrainien	0,15%
Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée)	0,07%
Coréen	0,07%
Grec	0,07%
Gujarati	0,07%
Hébreu	0,07%
Hongrois	0,07%
Inuvialuktun	0,07%
Langue des signes américaine	0,07%
Néerlandais	0,07%
Pendjabi	0,07%
Serbe	0,07%

Tableau 17 : Deuxième langue parlée par les élèves de la 9^e à la 12^e année

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1341 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérées.

2.8 Langues parlées et comprises aujourd'hui

Question posée dans le sondage : Quelle(s) langue(s) peux-tu parler et comprendre aujourd'hui ? Sélectionne toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

Réponses choisies / entrées	Proportion
Français	95,96%
Anglais	95,20%
Arabe	17,84%
Espagnol	11,46%
Autre	5,61%
Créole	5,26%
Allemand	2,16%
Somali	1,99%
Russe	1,40%
Hindi	1,29%
Persan	0,94%
Italien	0,82%
Swahili	0,82%

Mandarin	0,76%
Ourdou	0,70%
Portugais	0,70%
Pendjabi	0,58%
Vietnamien	0,58%
Albanais	0,53%
Langue des signes américaine	0,53%
Dari	0,47%
Tamoul	0,47%
Ukrainien	0,47%
Bengali	0,41%
Coréen	0,41%
Polonais	0,41%
Grec	0,35%
Gujarati	0,29%
Hongrois	0,23%
tagalog	0,23%
Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée)	0,18%
Langue des signes québécoise	0,18%
Néerlandais	0,18%
Serbe	0,18%
Croate	0,12%
Hébreu	0,12%
Inuktitut	0,12%
Malayalam	0,12%
Langue d'un peuple autochtone	0,06%

Tableau 18 : Langues parlées et comprises aujourd'hui par les élèves de la 9^e à la 12^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consentis à participer au sondage, 1710 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérées.

2.9 Langues lues et écrites aujourd'hui

Question posée dans le sondage : Dans quelle(s) langue(s) peux-tu lire ou écrire aujourd'hui ? Sélectionne toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

Réponses choisies / entrées	Proportion
Français	97,49%
Anglais	96,79%
Arabe	12,49%
Espagnol	10,27%
Créole	3,38%
Autre	3,03%
Allemand	1,69%
Russe	1,11%
Somali	0,88%
Italien	0,64%

Coréen	0,58%
Persan	0,58%
Mandarin	0,47%
Albanais	0,41%
Swahili	0,41%
Ukrainien	0,35%
Langue des signes américaine	0,29%
Portugais	0,29%
Grec	0,18%
Hindi	0,18%
Ourdou	0,18%
Polonais	0,18%
Tamoul	0,18%
Croate	0,12%
Dari	0,12%
Hongrois	0,12%
Néerlandais	0,12%
Anishinaabemowin (aussi appelée Ojibwemowin, langue anichinaabe ou langue ojibwée)	0,06%
Bengali	0,06%
Hébreu	0,06%
Kanyen'kéha (aussi appelée langue mohawk)	0,06%
Langue d'un peuple autochtone	0,06%
Pendjabi	0,06%
Serbe	0,06%
tagalog	0,06%
Vietnamien	0,06%

Tableau 19 : Langues lues et écrites aujourd'hui par les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1714 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérées.

2.10 Premières Nations (inscrit.e ou non), Métis et/ou Inuit

Question posée dans le sondage : Es-tu de Premières Nations (inscrit.e ou non), Métis et/ou Inuit?

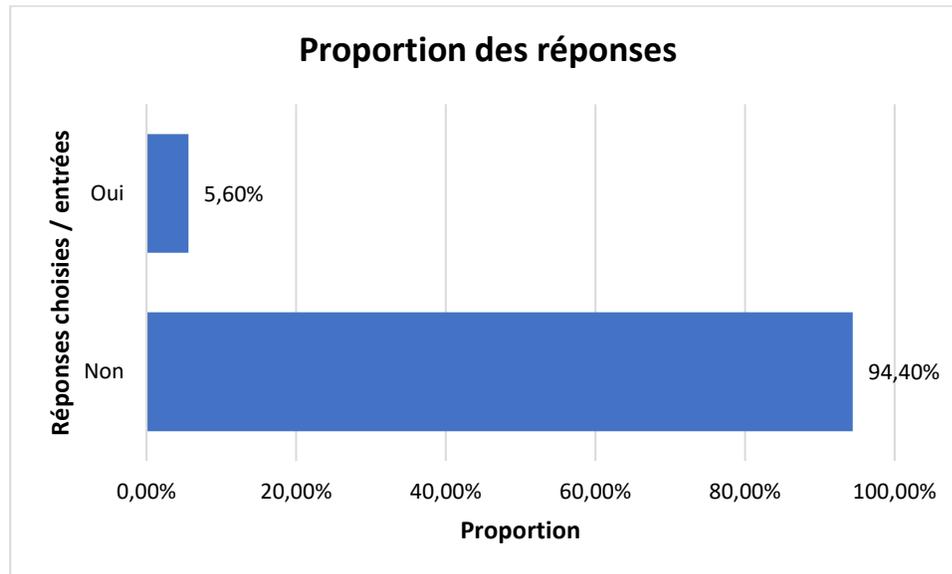


Figure 22 : Identité autochtone des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1662 ont répondu à cette question.

2.11 Identité autochtone

Question posée dans le sondage : Si tu as répondu « oui » à la question précédente, précise à quelle identité autochtone tu t'identifies. Choisis toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

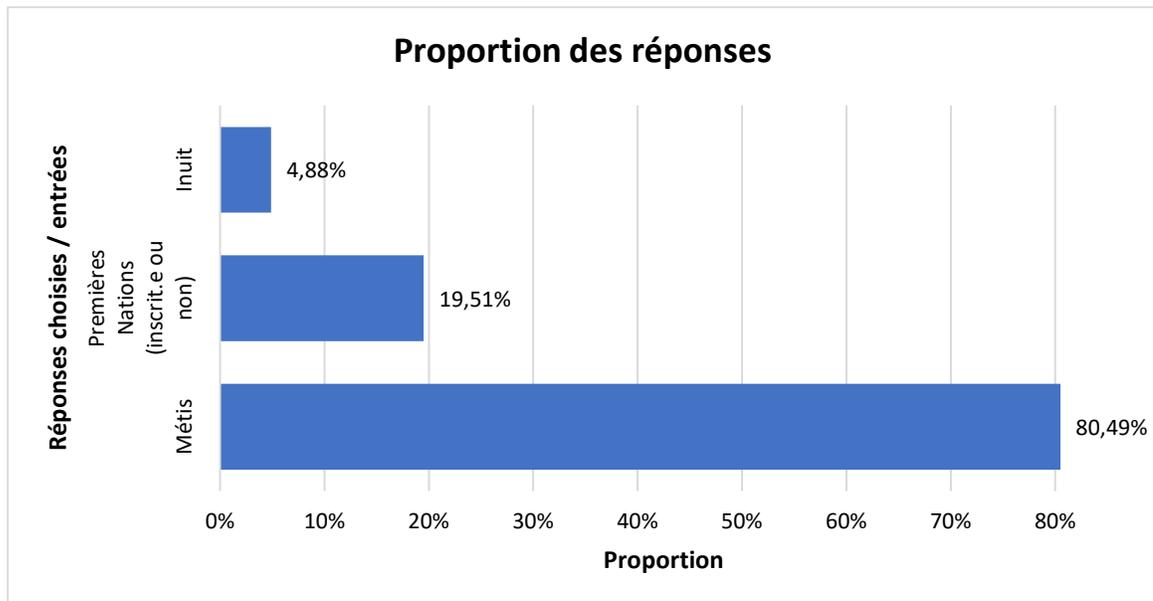


Figure 23 : Désagrégation de l'identité autochtone des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 93 répondant.e.s ayant répondu oui à la question précédente, 81 ont répondu à la question sur la spécification de l'identité autochtone.

2.12 Sentiment d'appartenance au Canada

Question posée dans le sondage : Est-ce que tu te considères Canadien ou Canadienne ?

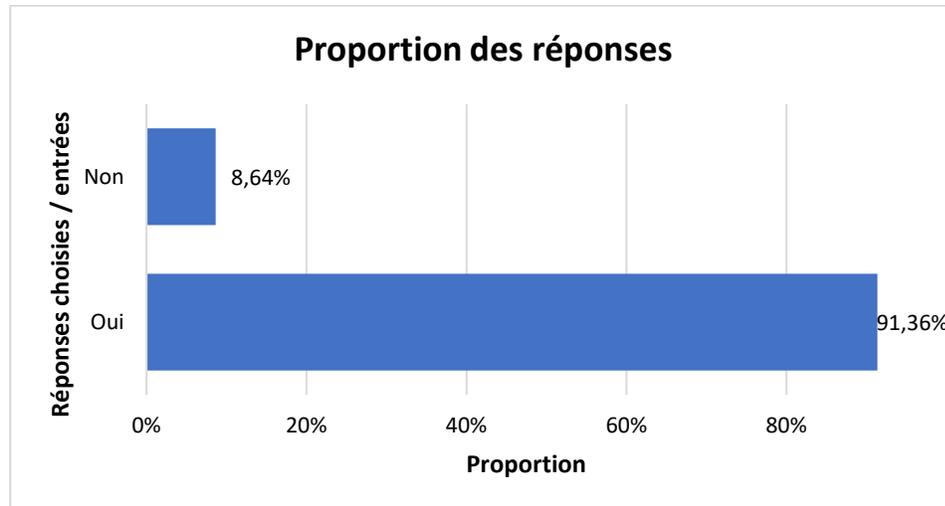


Figure 24 : Sentiment d'appartenance au Canada des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1643 ont répondu à cette question.

2.13 Origines ethniques ou culturelles

Question posée dans le sondage : Une personne peut avoir une ou plusieurs origines ethniques ou culturelles à la fois. Indique toutes celles qui s'appliquent à toi :

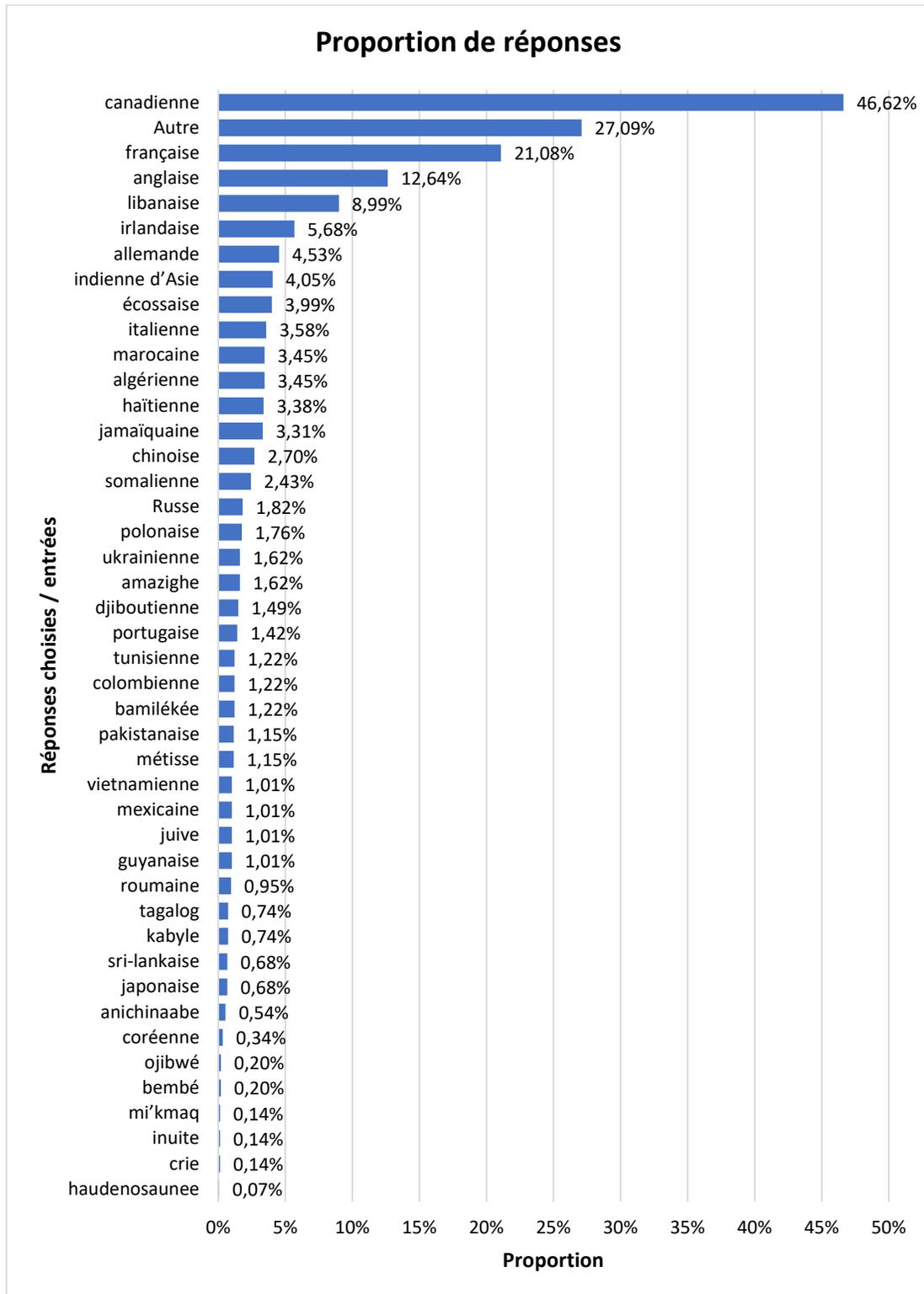


Figure 25 : Origines ethniques ou culturel des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1480 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérées.

2.14 Catégorie raciale

Question posée dans le sondage : Quelle catégorie raciale te décrit le mieux ? Choisis toutes celles qui s'appliquent à toi.

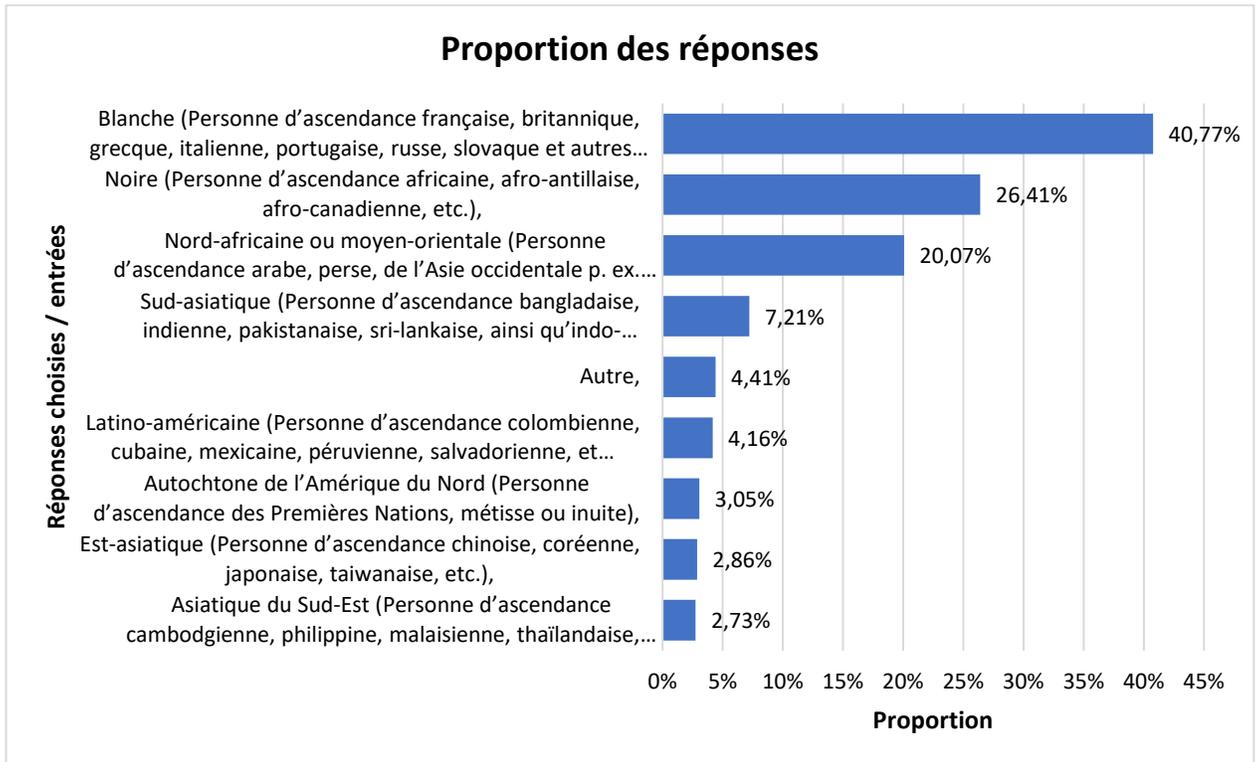


Figure 26 : Catégorie raciale des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1609 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérées.

2.15 Religion ou affiliation spirituelle

Question posée dans le sondage : Quelle est ta religion ou ton affiliation spirituelle ?
Choisis toutes les réponses qui s'appliquent.

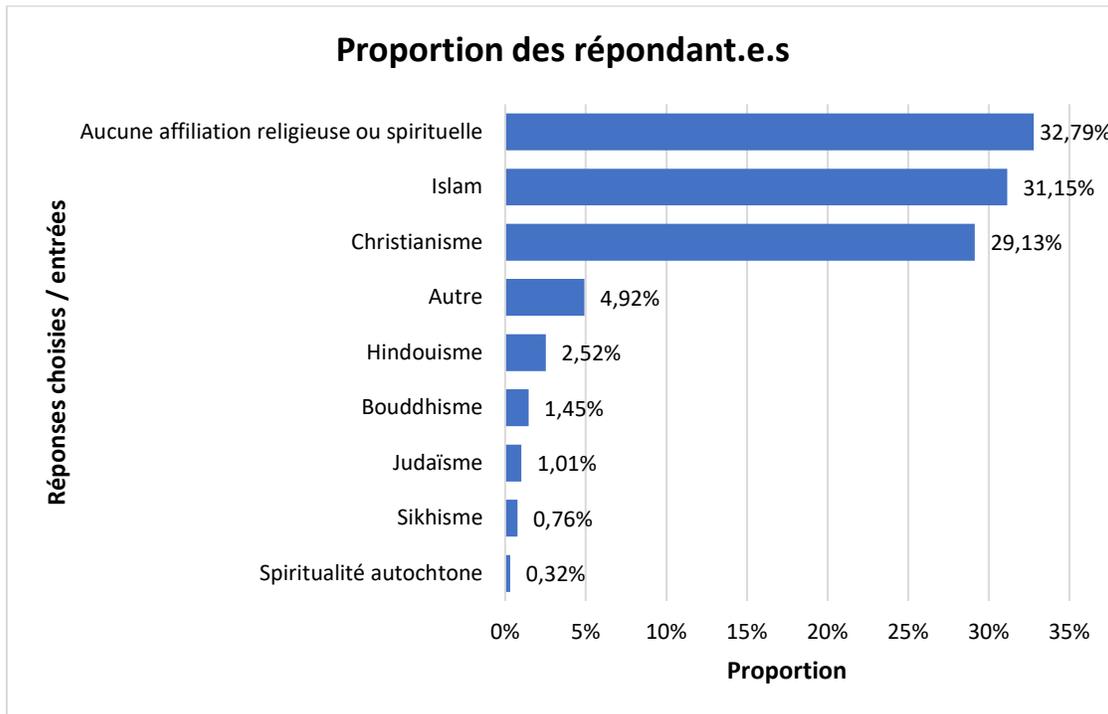


Figure 27 : Affiliation religieuse ou spirituelle des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1586 ont répondu à cette question.

Les participant.e.s au sondage avaient l'option d'ajouter d'autres choix de réponses qui ne se trouvaient pas dans la liste suggérées.

2.16 Identité de genre

Question posée dans le sondage : À quelle identité de genre t'identifies-tu principalement ?

Réponses choisies / entrées	Proportion
Fille (identifié « fille » à la naissance et s'identifie comme étant une fille),	48,65%
Garçon (identifié « garçon » à la naissance et s'identifie comme étant un garçon),	42,45%
En questionnement,	1,68%
Androgyne (ne se conforme pas clairement aux catégories « garçons/hommes » ou « filles/femmes » établies par la société),	1,38%
Non-binaire (une identité de genre qui refuse de se conformer à l'idée qu'il n'existe que deux possibilités de genre : « garçons/hommes » ou « filles/femmes »),	1,20%
Autre,	0,84%
Garçon trans (identifié « fille » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant un garçon),	0,72%
Agenre (sans genre ou identité de genre),	0,66%

Bigenre (s'identifie au genre « garçons/hommes » et au genre « filles/femmes »),	0,66%
Genre fluide (l'identité ou l'expression de genre peut varier de jour en jour sur le spectre du genre),	0,48%
Queer (dont l'identité de genre va à l'encontre des normes binaires de la société),	0,48%
Fille trans (identifié « garçon » à la naissance, mais qui s'identifie comme étant une fille),	0,36%
Pangenre (s'identifie à de nombreux genres),	0,24%
Bispirituelle (personne autochtone dont l'identité de genre comprendre à la fois un esprit masculin, féminin ou non-binaire),	0,12%
Genre créatif (exprime une identité de genre autre que celle liée au sexe assigné à la naissance et qui ne se conforme pas à la binarité : « garçons/hommes » - « filles/femmes »),	0,06%
Neutrois (une identité de genre neutre),	0,06%

Tableau 20 : Identité de genre des élèves de la 9^e à la 12^e année

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1663 ont répondu à cette question..

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres identités non disponibles dans la liste suggérées. Ces identités ont été regroupées dans autres.

2.17 Orientation sexuelle

Question posée dans le sondage : Quelle est ton orientation sexuelle ?

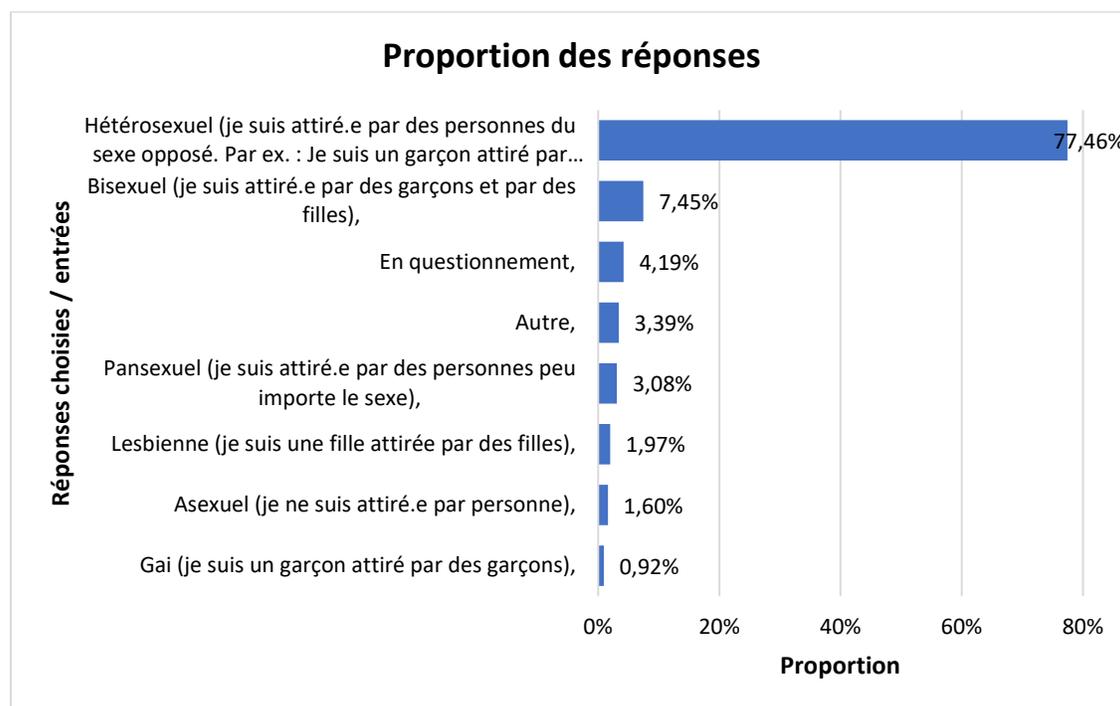


Figure 28 : Orientation sexuelle des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1624 ont répondu à cette question..

Aucun.e des répondant.e.s n'a choisit l'option de réponse « Bispirituel (je suis attiré.e aux deux esprits) »

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres orientations sexuelles non disponibles dans la liste suggérée. Ces réponses ont été regroupées dans la catégorie autres.

2.18 Situation de handicap

Question posée dans le sondage : Te considères-tu comme une personne en situation de handicap ?

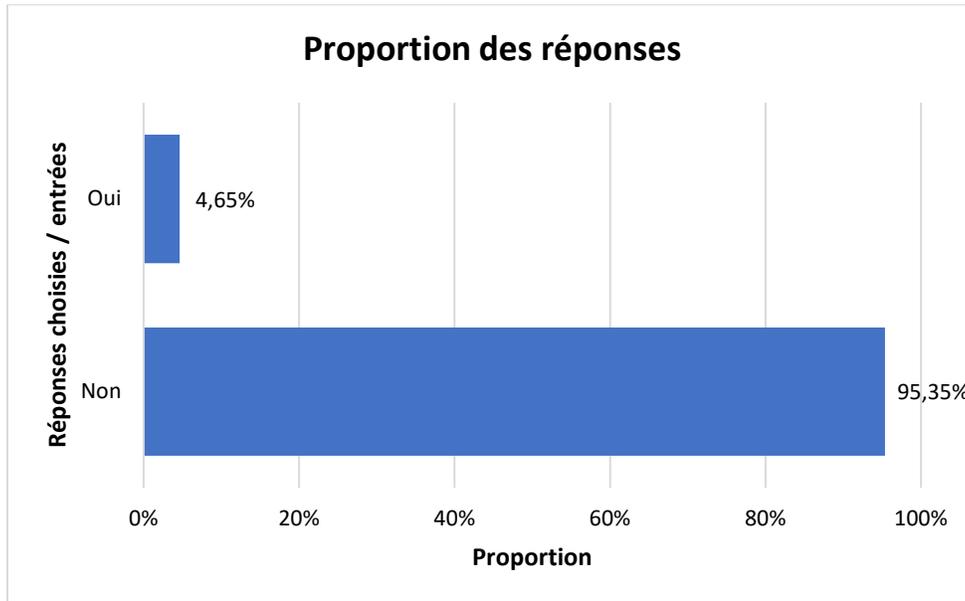


Figure 29 : Situation de handicap des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1612 ont répondu à cette question.

2.19 Type de handicap

Question posée dans le sondage : Si oui, choisis toutes les réponses qui s'appliquent.

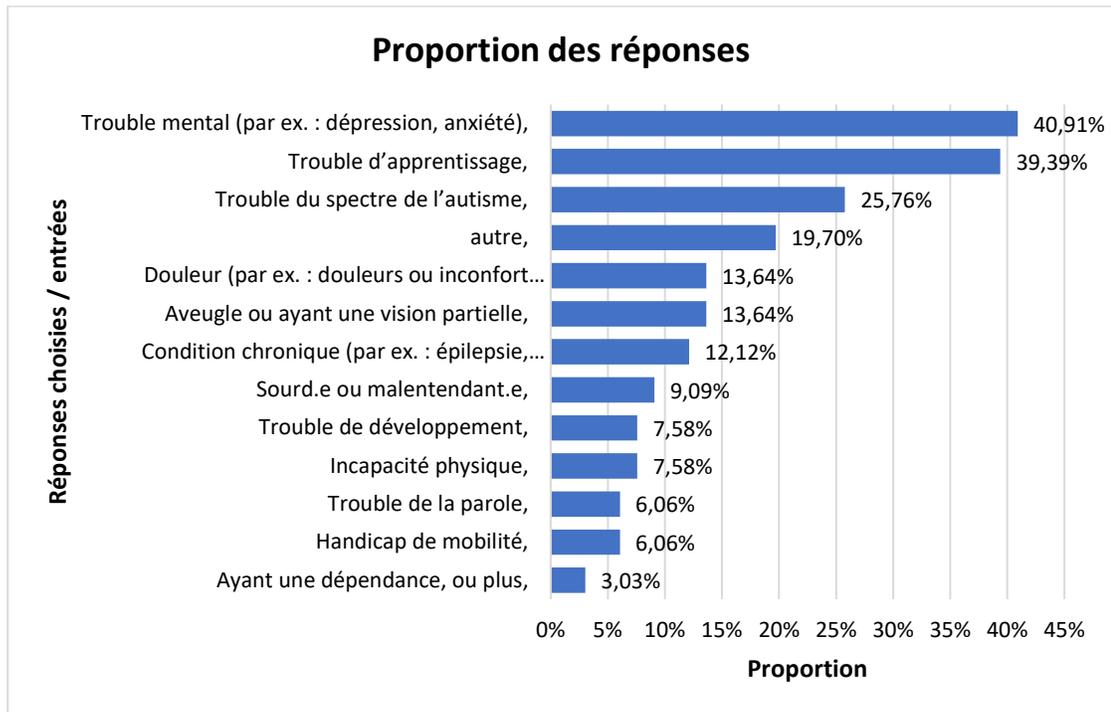


Figure 30 : Type de handicap des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élèves qui ont répondu oui à la question portant sur le handicap.

Note : Des 75 répondant.e.s ayant répondu oui à la question portant sur le handicap, 66 ont identifié l'un des types de handicap proposés ou alors inscrit un type de handicap ne se trouvant pas dans la liste fournie.

Les répondant.e.s avaient l'option d'indiquer d'autres types de handicap non disponibles dans la liste suggérées. Ces identités ont été regroupées dans autres.

2.20 Naissance canadienne

Question posée dans le sondage : Es-tu né.e au Canada?

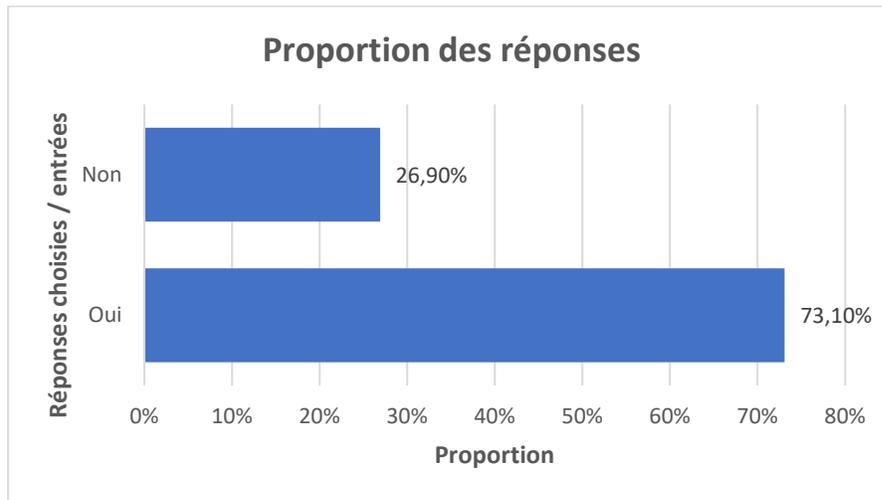


Figure 31 : Naissance canadienne des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élève.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1591 ont répondu à cette question.

2.21 Naissance hors du Canada

Question posée dans le sondage : Si non, es-tu présentement ?

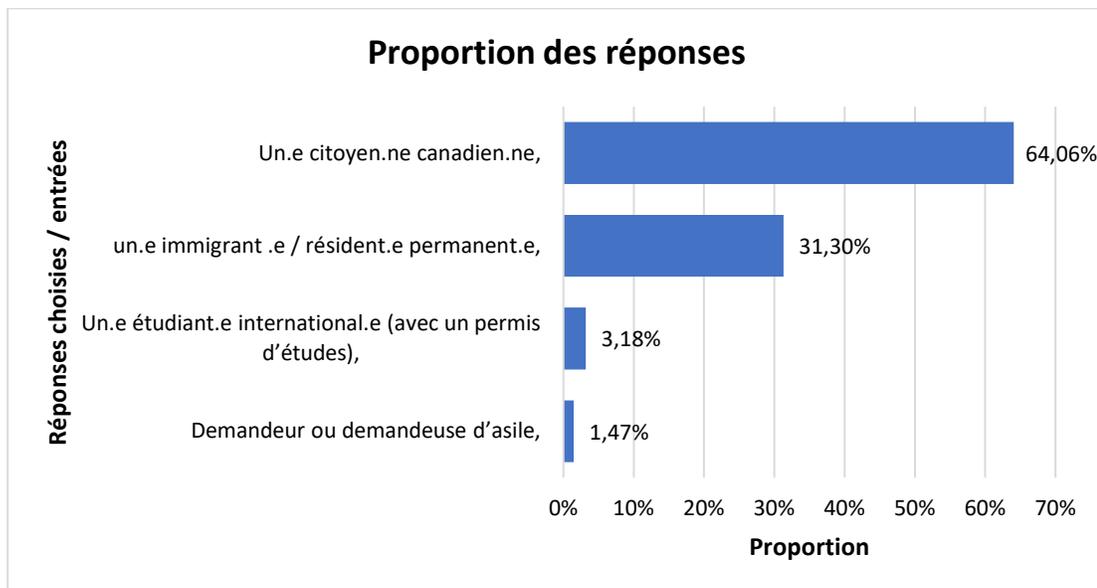


Figure 32 : Statut au Canada des répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année à la collecte des données identitaires des élèves qui ne sont pas né.e.s au Canada.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti de répondre à la question sur la naissance canadienne, 428 ont indiqué ne pas être né.e.s au Canada.

De ces 428, 409 ont répondu à la question sur le statut au Canada.

2.22 Rôle de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Indique quel rôle joue l'adulte 1 pour toi.

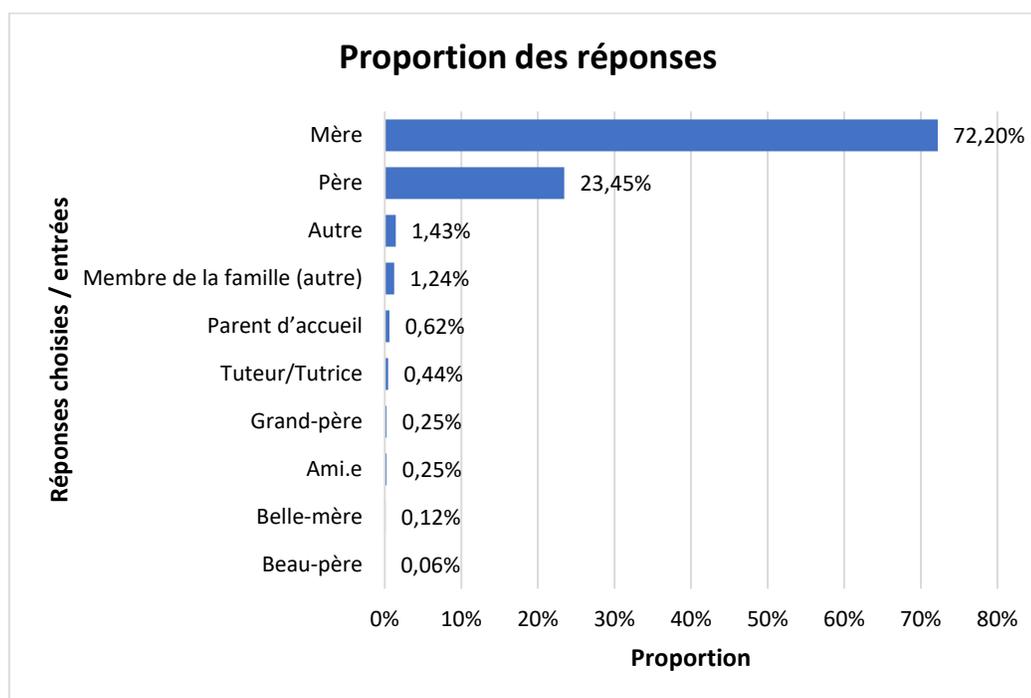


Figure 33 : Rôle que joue l'adulte 1 auprès des élèves de la 9^e à la 12^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1608 ont répondu à cette question.

De la liste des choix de réponses disponibles, « Grand-mère » n'a pas été sélectionnés les répondant.e.s de la 9^e à la 12^e année.

Les répondant.e.s avaient l'option d'ajouter un rôle non disponible parmi ceux indiqués.

2.23 Niveau d'études de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Indique le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 1.

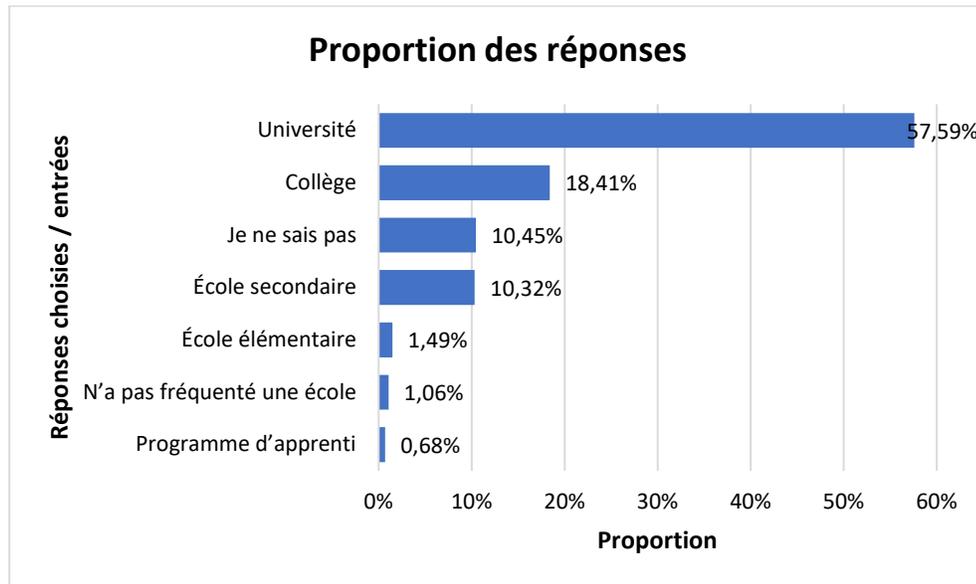


Figure 34 : Niveau d'études de l'adulte 1 auprès des élèves de la 9^e à la 12^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1608 ont répondu à cette question.

2.24 Statut d'emploi de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Quel est le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

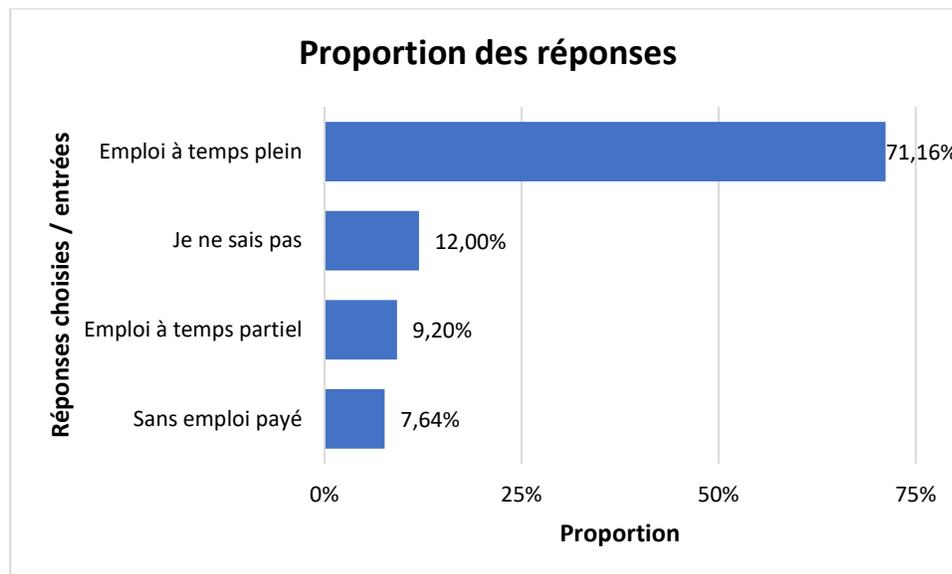


Figure 35 : Statut d'emploi de l'adulte 1 des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves de la 9^e à la 12^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1609 ont répondu à cette question.

2.25 Situation d'emploi de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 1 ?

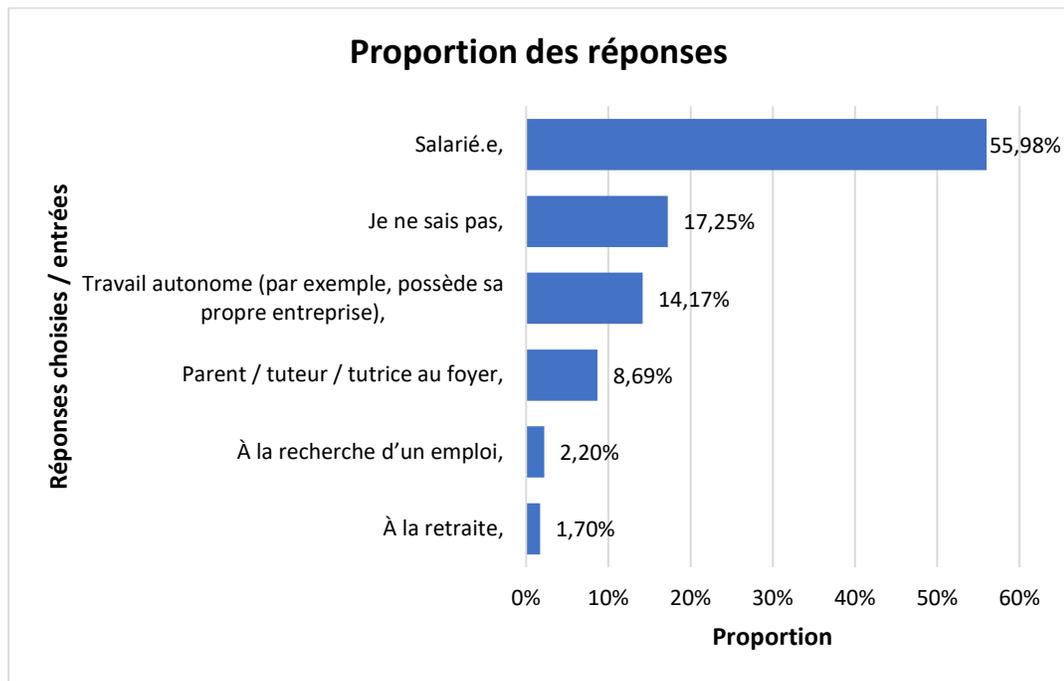


Figure 36 : Situation d'emploi de l'adulte 1 des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves de la 9^e à la 12^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1588 ont répondu à cette question.

2.26 Occupation de l'adulte 1

Question posée dans le sondage : Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 1 ?

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer à l'aide de leur clavier l'emploi ou l'occupation de l'adulte 1.

En plus de la possibilité d'entrée manuellement une réponse, les répondant.e.s avaient l'option de choisir « je ne sais pas ». 348 réponses correspondantes à ce choix ont été reçues.

1476 entrées ont été faites par les répondant.e.s.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau de l'orthographe.

2.27 Rôle de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Indique quel rôle joue l'adulte 2 pour toi.

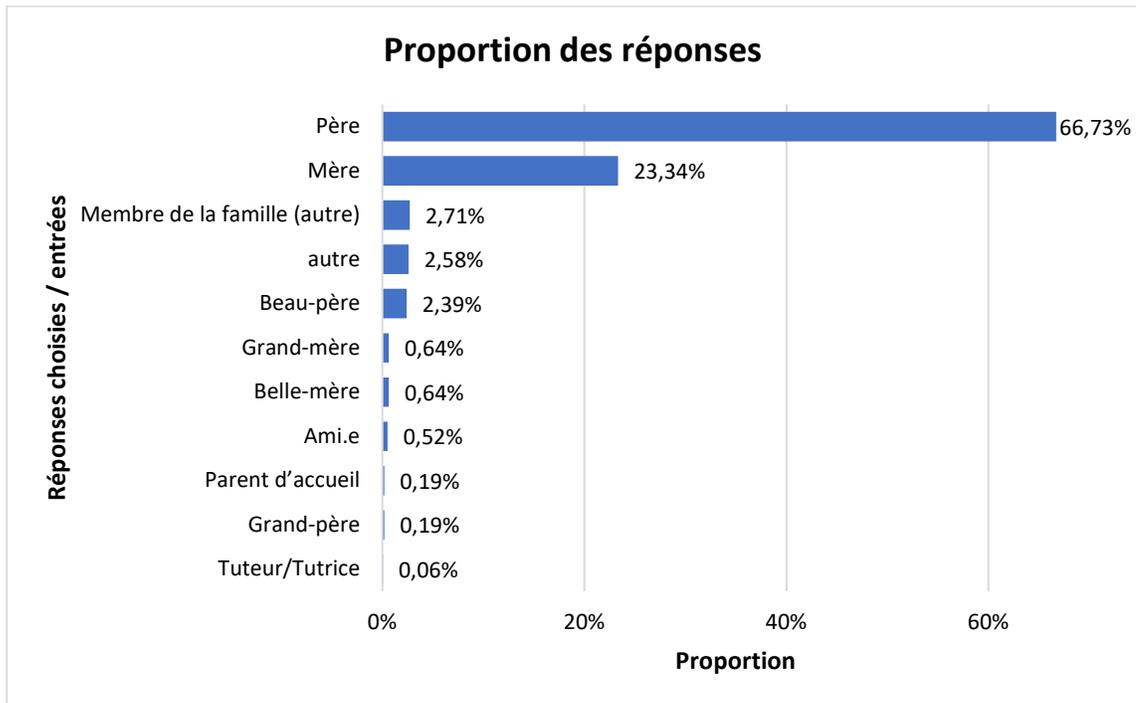


Figure 37 : Rôle que joue l'adulte 2 auprès des élèves de la 9^e à la 12^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1551 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s aux questionnaires avaient l'option d'indiquer une personne qui ne figure pas dans la liste fournie. Les personnes indiquées ont été regroupées dans la catégorie « autre ».

2.28 Niveau d'étude de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Indiquez le niveau d'études le plus élevé atteint par l'adulte 2.

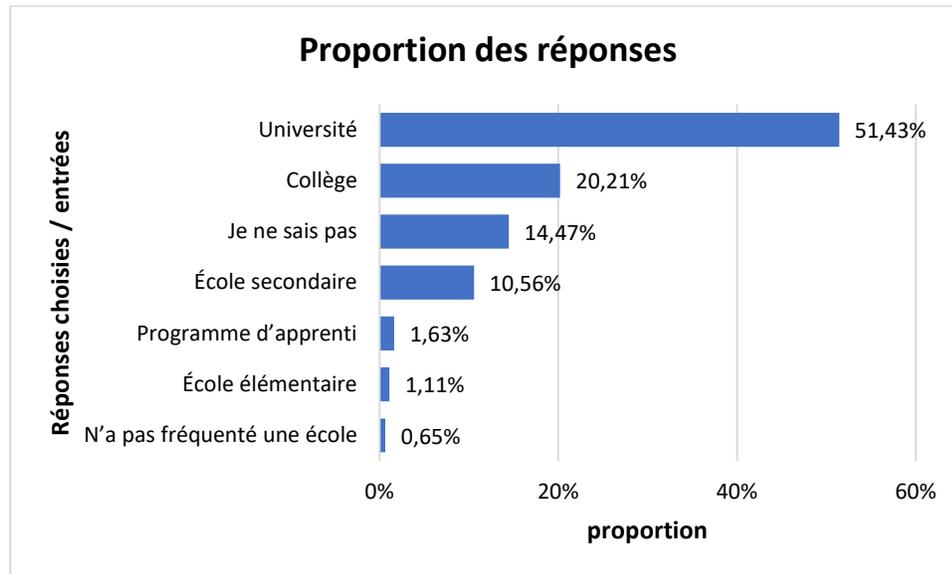


Figure 38 : Niveau d'étude de l'adulte 2 auprès des élèves de la 9^e à la 12^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1534 ont répondu à cette question.

2.29 Statut d'emploi de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Quel est le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

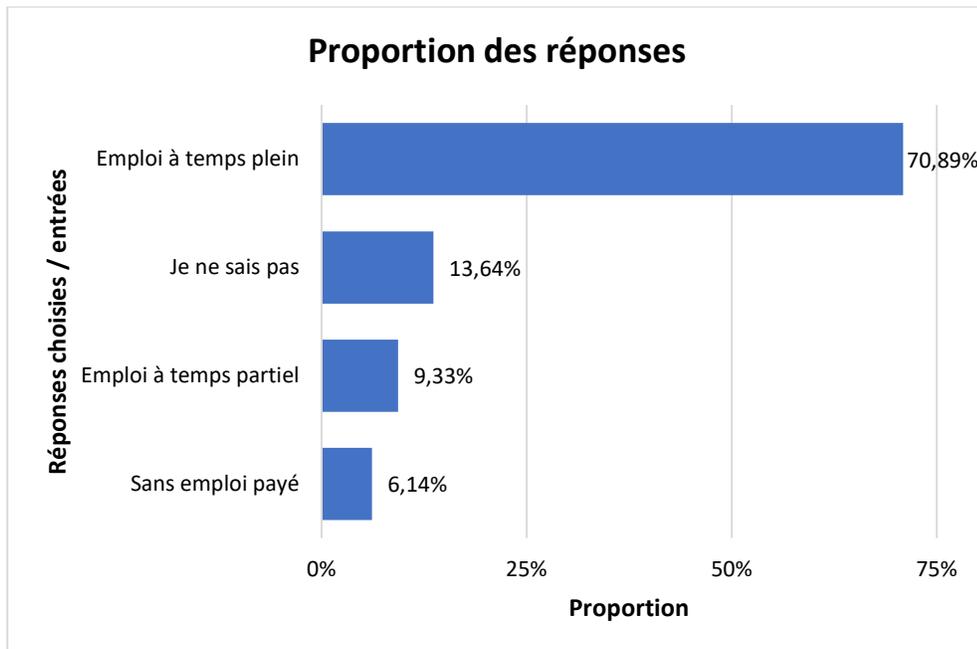


Figure 39 : Statut d'emploi l'adulte 2 auprès des élèves de la 9^e à la 12^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1532 ont répondu à cette question.

2.30 Situation d'emploi de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Qu'est-ce qui décrit le mieux le statut d'emploi de l'adulte 2 ?

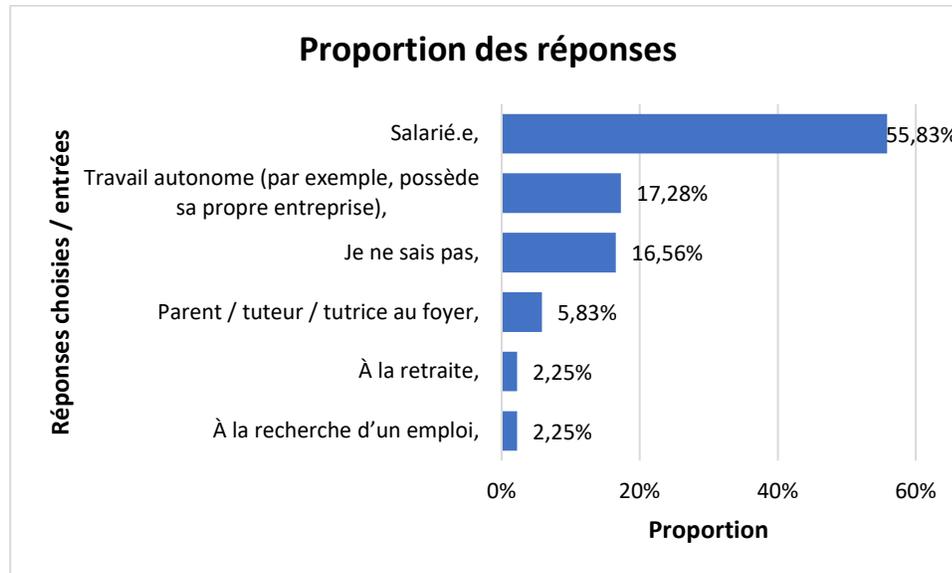


Figure 40 : Situation d'emploi de l'adulte 2 auprès des élèves de la 9^e à la 12^e année des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1510 ont répondu à cette question.

2.31 Occupation de l'adulte 2

Question posée dans le sondage : Quel est l'emploi ou l'occupation de l'adulte 2 ?

Note : Les répondant.e.s à cette question devaient indiquer à l'aide de leur clavier l'emploi ou l'occupation de l'adulte 2.

En plus de la possibilité d'entrée manuellement une réponse, les répondant.e.s avaient l'option de choisir « je ne sais pas ». 413 réponses correspondantes à ce choix ont été reçues.

1419 entrées ont été faites par les répondant.e.s.

Les réponses entrées par les répondant.e.s l'ont été avec une très grande variété au niveau de l'orthographe.

2.32 Statut de cohabitation

Question posée dans le sondage : En ce moment, avec quel(s) adulte(s) habites-tu la plupart du temps ?

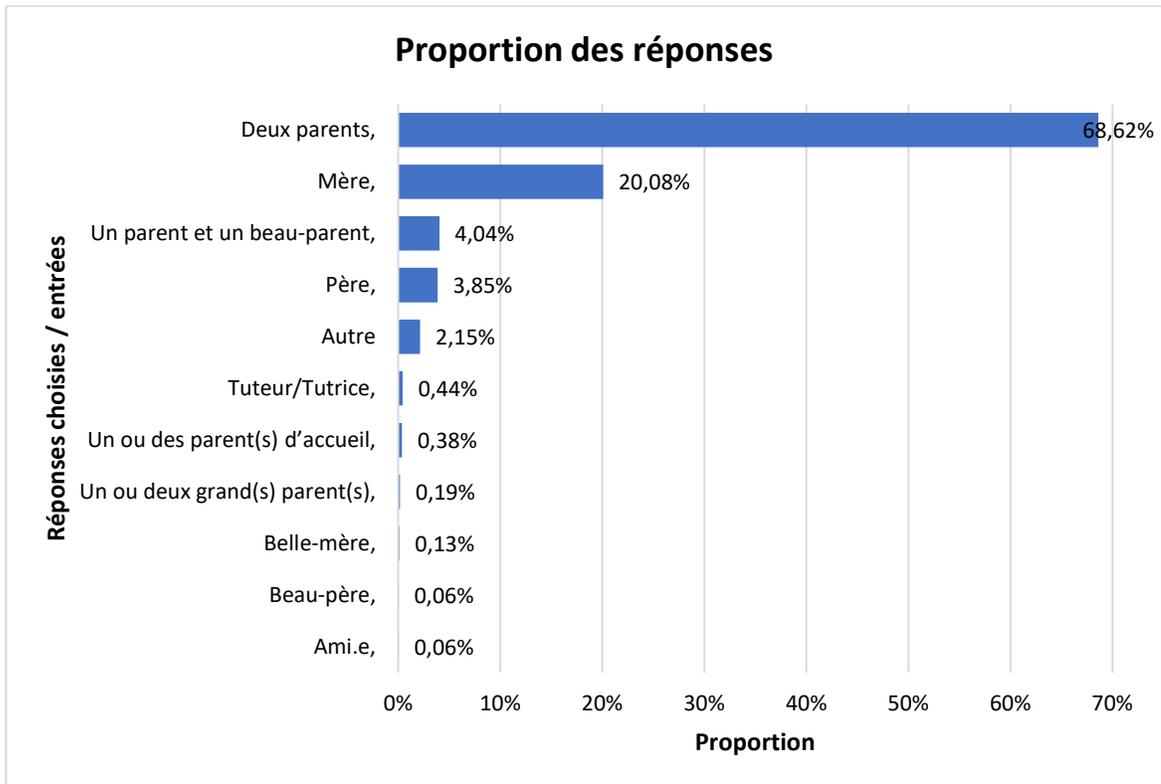


Figure 41 : Statut de cohabitation des répondant.e.s au questionnaire de collecte des données identitaires des élèves de la 9^e à la 12^e année.

Note : Des 1809 participant.e.s ayant consenti à participer au sondage, 1584 ont répondu à cette question.

Les répondant.e.s avaient également l'option d'indiquer « une personne qui ne figure pas dans la liste fournie (veuillez l'identifier) ». Ces ajouts ont été comptabilisés dans la catégorie « autre ».

Le 3 octobre 2022

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP)

Objet : Collecte de la rétroaction du CDP – Révision de la politique n°3,15, Équité et Éducation inclusive

Préambule

Une des attentes principales du mandat du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne CDP est de « *Formuler des suggestions au Conseil scolaire Viamonde sur toute question concernant la mise en œuvre de la politique n° 3,15 Équité et Éducation inclusive* ».

Situation actuelle

La révision de la politique n° 3,15 - Équité et Éducation inclusive est en processus. Un comité chargé de leaders scolaires a été consulté.

Avant de poursuivre avec le processus de révision conformément à la politique n° 1,01 - Établissement des politiques et des directives administratives du Conseil scolaire Viamonde, l'administration souhaite recueillir l'avis du CDP sur la politique en cours de révision.

Vous trouverez à **l'annexe 1** du présent rapport, la politique et la directive administrative n°3,15 Équité et Éducation inclusive en cours de révision. Vous trouverez également à **l'annexe 2**, le document « politique n°3,15 - Équité et Éducation inclusive, commentaires et suggestions » destiné à collecter la rétroaction du CDP.

L'annexe 2 est également disponible en suivant le lien « [suggestion révision de la politique no3,15-Équité et Éducation inclusive](#) »

L'échéance pour faire part de ses commentaires est le 18 novembre 2022. À la suite de l'envoi de la politique en consultation, les membres du CDP auront une deuxième fois l'occasion de formuler leurs rétroactions et commentaires.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 3 octobre 2022 « *collecte de la rétroaction du CDP – Révision de la politique n°3,15 – Équité et éducation inclusive* » soit reçu.

Préparé et présenté par :
Le surintendant de l'Éducation,
Hugues Kamga Wambo

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Approuvée le 13 novembre 2010

Révisée le 30 janvier 2013

Révisée le 12 mai 2017

Révisée le xxxxx 2022Prochaine révision en 2018-2019 2026-2027

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après le Conseil) s'engage à mettre en œuvre la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive (« la Stratégie ») et la note Politique/Programmes (« NPP ») n° 119 du ministère de l'Éducation de l'Ontario (« le Ministère »). Cette politique a pour but de promouvoir un environnement scolaire et de travail inclusif, libre de toute forme de discrimination où l'ensemble des membres de ~~sa~~ la communauté scolaire, à savoir, les élèves, les membres du personnel, les parents, tuteurs ou tutrices et tout autre intervenant, se sentent respectés, appuyés, ~~et~~ et valorisés et ~~ont~~ traités avec dignité, respect et équité.

Pour ce faire, le Conseil s'engage à respecter les principes d'équité et d'éducation inclusive et à contrer toute forme de discrimination fondée sur les motifs illicites prévus par le *Code des droits de la personne* de l'Ontario¹, (« le Code »), soit la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la citoyenneté, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état matrimonial, l'état familial ou le handicap, dans toutes ses opérations, ses politiques, ses programmes, ses procédures et ses pratiques, dans les limites des droits à l'enseignement en langue française reconnus par la *Loi sur l'éducation de l'Ontario*² et l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.³

Le Conseil reconnaît qu'une éducation équitable et inclusive :

- est à la base de l'excellence:
Dans une société diversifiée, l'équité est un élément fondamental contribuant à l'excellence en éducation et à de hauts niveaux de rendement des élèves.
- répond aux besoins individuels:
L'équité ne signifie pas un traitement identique pour tous. Bien au contraire, il s'agit de combler les besoins individuels de chacun, en reconnaissant et en respectant les identités sociales, l'intersectionnalité des identités multiples et de fournir les conditions nécessaires et les mesures d'intervention requises pour l'aider à réussir.
- reconnait et élimine les obstacles:
Tous les élèves et les membres du personnel sont appuyés équitablement grâce à l'identification et à l'élimination des préjugés et des obstacles discriminatoires, qu'ils soient individuels, systémiques ou croisés qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel.
- encourage un sentiment d'appartenance:
Offrir une éducation équitable et inclusive est primordial pour procurer à chaque élève et membre du personnel un sentiment d'acceptation et de bien-être.

- met à contribution la communauté dans son ensemble:
Des partenariats efficaces et significatifs entre écoles et communautés constituent une composante essentielle d'un système d'éducation reposant sur l'équité et l'inclusion.
- vient prolonger et améliorer les initiatives existantes ou antérieures:
Des recherches claires et des analyses comparatives menées sur des politiques et pratiques réussies sont à la base du développement et du partage de ressources.
- se manifeste dans l'ensemble du système.
Le Conseil et les écoles intégreront des principes d'équité et d'éducation inclusive dans tous leurs programmes, politiques et pratiques.

DOMAINES D'INTERVENTION

Le Conseil reconnaît que les neuf domaines d'intervention ci-dessous mentionnés sont primordiaux pour faire avancer et régner l'équité dans ses établissements et pour assurer un environnement éducatif accueillant et inclusif pour ses élèves et ses membres du personnel.

1. POLITIQUES, ~~ET~~ DIRECTIVES ADMINISTRATIVES, PROGRAMMES ET PRATIQUES DU CONSEIL

Le Conseil s'engage à desservir les membres du personnel, les élèves et leurs familles issus des diverses communautés en intégrant les principes d'équité et d'éducation inclusive dans tous les aspects de son fonctionnement, de ses structures, de ses politiques, de ses programmes, de ses directives administratives et de ses pratiques, conformément aux principes du Code.

2. LEADERSHIP COLLECTIF ET ENGAGÉ

Le Conseil exerce un leadership collectif et engagé visant à améliorer le rendement des élèves et à combler les écarts en matière de rendement des élèves en identifiant, en abordant et en éliminant tout préjugé discriminatoire et les obstacles systémiques à l'apprentissage.

3. ACTIVITÉS ET ORGANISATIONS D'ÉLÈVES

Le Conseil s'engage à appuyer les élèves qui désirent mettre sur pied et diriger des activités ou des organisations qui favorisent un milieu d'apprentissage inclusif, ainsi que l'acceptation et le respect des autres.

Ces activités et organisations peuvent, entre autres, encourager l'équité entre les sexes, encourager la lutte contre le racisme, favoriser la sensibilisation aux personnes handicapées ou promouvoir la sensibilisation aux personnes de toutes orientations et identités sexuelles.

Ces activités et organisations peuvent comprendre, entre autres, des organisations « alliance gai-hétéro ».

Le nom de toute activité ou organisation d'élèves doit être conforme à la promotion d'un climat scolaire positif et un milieu d'apprentissage [accueillant et](#) inclusif.

4. RELATIONS COMMUNAUTAIRES DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Le Conseil s'engage à établir et à maintenir des partenariats avec l'ensemble de sa communauté afin que les points de vue et les expériences de tous les élèves, de toutes les familles et de tous les membres du personnel soient reflétés au sein de ses comités et de ses partenariats.

5. CARACTÈRE INCLUSIF DU CURRICULUM ET DES PRATIQUES D'ÉVALUATION

Le Conseil s'engage à mettre en œuvre un curriculum inclusif et à réviser ses ressources, ses stratégies pédagogiques et ses pratiques d'évaluation afin d'identifier et d'éliminer les stéréotypes, les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques, si tant est qu'ils existent, pour s'assurer qu'elles reflètent la diversité des besoins et des cheminements de chaque élève.

Le Conseil respecte la langue maternelle des élèves tout en leur offrant [en collaboration avec les parents, tuteurs ou tutrices](#), des programmes de soutien en français dans le cadre des programmes et des activités d'aménagement linguistique en français.

6. ACCOMMODEMENTS POUR DIVERSES RELIGIONS

Le Conseil reconnaît le droit de chaque personne d'accepter ou de refuser toute croyance ou pratique religieuse sans faire l'objet d'actes de discrimination ou de harcèlement. Conformément au Code, le Conseil s'engage à respecter la liberté de religion de ses élèves et des membres du personnel en leur offrant les accommodements qui s'imposent pour respecter leurs observances religieuses.

Une demande d'accommodement peut viser une partie du curriculum de l'Ontario du ministère de l'Éducation ou des cas particuliers, par exemple : une activité marquant le début ou la fin du jour de classe; l'absence pour des fêtes religieuses; prière; alimentation; jeûne; tenue vestimentaire; protection de la pudeur pendant les classes d'éducation physique, participation aux activités et aux programmes d'études de tous les jours.

7. CLIMAT SCOLAIRE ET PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION ET DU HARCÈLEMENT

Le Conseil s'engage à favoriser un climat scolaire et un milieu d'apprentissage qui sont respectueux, positifs et libres de toute forme de discrimination ou de harcèlement.

[Le Conseil veille à mettre en œuvre des mécanismes permettant aux élèves et aux membres du personnel de signaler en toute sécurité les cas de discrimination et/ou de harcèlement, permettant une intervention en temps opportun.](#)

8. APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

Le Conseil s'engage à fournir aux membres du personnel ainsi qu'aux membres élus la possibilité de participer à des séances de formation portant sur les sujets sous-tendant l'éducation inclusive, dont la lutte contre le racisme, la discrimination et la violence fondée sur des motifs discriminatoires.

Le Conseil s'engage aussi à fournir aux élèves et aux parents, tuteurs ou tutrices de l'information qui renforcera leurs connaissances et leur compréhension à l'égard des questions d'équité et d'éducation inclusive.

9. RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE

Le Conseil s'engage à afficher la présente politique sur son site Web et de communiquer tout progrès accompli en matière d'équité et d'éducation inclusive à la communauté.

Le Conseil tiendra compte de la présente politique dans l'élaboration de ses plans d'amélioration pluriannuels et dans la révision périodique de ses politiques.

Le Conseil s'engage à faire l'inventaire des mesures prises pour mettre en œuvre la présente politique et à noter les progrès accomplis et leur incidence sur la réduction des écarts en matière de rendement des élèves.

DÉFINITIONS

La présente politique incorpore par renvoi tous les termes définis par le Code et aux fins de la présente, les termes suivants veulent dire :

Diversité : Présence d'une vaste gamme de qualités humaines et d'attributs dans un groupe, une organisation ou une société. Les dimensions de la diversité ont notamment trait à l'ascendance, à la culture, à l'origine ethnique, au sexe, à l'identité fondée sur le genre, à l'identité sexuelle, à l'expression de l'identité sexuelle, à l'orientation sexuelle, à la langue, aux capacités physiques ou intellectuelles, à la race, à la religion, et au statut économique, telle que définie par la Stratégie.

Éducation inclusive : Éducation basée sur les principes d'acceptation et d'inclusion de tous les élèves. L'éducation inclusive veille à ce que tous les élèves se sentent représentés dans le curriculum et dans leur milieu immédiat, de même que dans leur milieu scolaire en général, et dans lequel la diversité est valorisée et toutes les personnes sont respectées, telle que définie par la Stratégie.

Équité : Principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité ne signifie pas que tout le monde est traité de la même façon, sans égard aux différences individuelles, telle que définie par la Stratégie.

Ministère : Désigne le ministère de l'Éducation.

Obstacle systémique : obstacle inhérent aux structures sociales ou administratives d'un organisme, y compris l'accessibilité physique d'un organisme, les politiques,

3_15_Équité_et_éducation_inclusive_politique

pratiques et processus décisionnels internes, ou la culture d'entreprise. Bien que ces obstacles systémiques semblent neutres en apparence, ils peuvent avoir pour effet d'exclure les groupes protégés en vertu du Code des droits de la personne.

DIRECTIVES ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre des directives et autres textes d'application et d'accompagnement visant l'application de cette politique, d'en assurer la mise en œuvre dans chacune de ses écoles et de publier annuellement un sommaire des progrès réalisés.

LIENS – DIRECTIVES ADMINISTRATIVES CONNEXES

Les directives administratives Équité et éducation inclusive (3,15)

L'Annexe A des directives administratives Équité et Éducation inclusive, *Directives administratives sur les accommodements pour diverses religions*.

Références

- Ministère de l'Éducation de l'Ontario; Comment tirer parti de la diversité – Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive (2009) | (gov.on.ca)
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario; Politique/Programmes Note 119 - Élaboration et mise en œuvre de politiques d'équité et d'éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario (2013) | Ontario.ca
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario; Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario – Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, 2014 | (gov.on.ca)
- Ministère de l'éducation; Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation (2017) | (gov.on.ca)
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario; Politique/Programmes Note 145 - Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves (2018) | Ontario.ca

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Approuvées le 13 novembre 2010

Révisées le 12 mai 2017

Révisées le 7 octobre 2019

Révisées le xxx 2022

Prochaine révision en ~~2020~~2025-~~2021~~2026

Page 1 sur 25

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) souscrit à la vision et aux principes directeurs de la [Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive](#) (« la Stratégie »). Les présentes directives administratives se veulent un plan de mise en œuvre en vertu duquel le Conseil satisfait aux obligations que lui imposent la [Note Politique/Programmes n° 119 \(2009/2013\)](#) (« la NPP 119 ») et le document afférent [Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario : Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, 2014](#) (« les lignes directrices »).

Le Conseil vise à promouvoir le respect des droits fondamentaux de la personne selon les exigences établies dans la NPP n° 119, la *Stratégie*, le *Code des droits de la personne de l'Ontario* (« le Code »), la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi sur l'éducation, et des Règlements tels que modifiés*, afin de mettre en œuvre la politique d'équité et d'éducation inclusive à l'échelle du Conseil et de ses écoles.

Le Conseil reconnaît également l'importance d'assurer un lien étroit avec la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004*, la NPP n° 148 « *Politique régissant l'admission à l'école de la langue française en Ontario* », *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario : Énoncé de politique et directives, 2009* et le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit de 2007*.

MODALITÉS

Le Conseil entend mettre en œuvre la Stratégie et la Note N° 119 en prenant les mesures qui suivent ~~sur~~dans les ~~neuf~~neuf domaines d'intervention suivants :

1. POLITIQUES, ~~ET~~ DIRECTIVES ADMINISTRATIVES, PROGRAMMES ET PRATIQUES DU CONSEIL**Énoncé de politique**

Le Conseil s'engage à desservir les membres du personnel, les élèves et leurs familles issus des diverses communautés en intégrant les principes d'équité et d'éducation inclusive dans tous les aspects de son fonctionnement, de ses structures, de ses politiques, de ses programmes, de ses directives administratives et de ses pratiques conformément aux principes du Code.

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 1.1 Établir le cadre sur lequel reposera la révision périodique des politiques existantes ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique complète sur l'équité et l'éducation inclusive qui reconnaît les préjugés fondés sur les motifs illicites prévus par le Code, soit la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la citoyenneté, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état matrimonial, l'état familial ou un handicap, et qui vise à vaincre ces préjugés.
- 1.2 Élaborer une politique sur l'équité et l'éducation inclusive ou examiner les politiques existantes portant sur l'équité et l'éducation inclusive et élargir ou étoffer ces politiques de sorte qu'elles se conforment aux exigences des règlements en vigueur, de la Stratégie, de la NPP n° 119 et du Code.
- 1.3 S'assurer que les principes d'équité et d'éducation inclusive sont intégrés dans l'ensemble des politiques, des programmes, des directives administratives, des activités, des pratiques lors de leur révision périodique de même que dans les plans d'amélioration du Conseil et de ses écoles.
- 1.4 Offrir ~~une des formations~~ aux membres du personnel pour qu'ils mettent en ~~place des pratiques équitables de recrutement et d'embauche~~ œuvre des pratiques d'emploi positives favorisant l'équité en matière de recrutement, de mentorat, de rétention, de promotion des membres du personnel et de planification de la relève, qui tiennent compte de la diversité de la communauté scolaire du Conseil.
- 1.5 Consulter l'ensemble de la communauté scolaire, y compris les élèves, les parents, tuteurs ou tutrices, les membres du personnel, les conseils d'école, le comité consultatif pour l'enfance en difficulté, le comité de la participation des parents, tuteurs ou tutrices, le comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne et les partenaires communautaires, dans le cadre de l'élaboration ou la révision de la politique d'équité et d'éducation inclusive, le cas échéant. Enquête de manière approfondie et en temps opportun sur toute allégation de discrimination ou de racisme et prend les mesures voulues en conformité avec les principes du Code.

Les écoles doivent :

- 1.6 Élargir, étoffer ou mettre en œuvre des stratégies favorisant la participation active des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices et de la communauté dans son ensemble à la révision, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives visant à soutenir et à promouvoir l'équité et l'éducation inclusive.
- 1.7 Mettre en œuvre la politique d'équité et d'éducation inclusive du Conseil ainsi que les programmes et les plans d'action du Conseil reflétant les besoins de leurs diverses communautés scolaires.

2. LEADERSHIP COLLECTIF ET ENGAGÉ

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Énoncé de politique

Le Conseil exerce un leadership collectif et engagé visant à améliorer le rendement des élèves et à combler les écarts en matière de rendement en identifiant, en abordant et en éliminant tout préjugé discriminatoire et les obstacles systémiques à l'apprentissage.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 2.1 Désigner une personne-ressource pour assurer la liaison avec le Ministère et les autres conseils scolaires dans le but d'échanger des renseignements sur les défis posés, les pratiques prometteuses et les ressources disponibles.
- 2.2 Offrir aux élèves, aux membres du personnel et aux membres élus l'occasion de participer à des initiatives de formation et de leadership portant sur l'équité et l'éducation inclusive.

Les écoles doivent :

- 2.3 Promouvoir un leadership chez les élèves qui se soucie des questions d'équité relativement aux enjeux de justice sociale.
- 2.4 Faire preuve de leadership afin que la mise en œuvre de la Stratégie au sein des écoles se fasse de façon positive et proactive.

3. ACTIVITÉS ET ORGANISATIONS D'ÉLÈVES**Énoncé de politique**

Le Conseil s'engage à appuyer les élèves qui désirent mettre sur pied et diriger des activités ou des organisations qui favorisent un milieu d'apprentissage inclusif, ainsi que l'acceptation et le respect des autres.

Ces activités et organisations peuvent, entre autres, encourager l'équité entre les sexes, encourager la lutte contre le racisme, favoriser la sensibilisation aux personnes handicapées ou promouvoir la sensibilisation aux personnes de toutes orientations et identités sexuelles.

Ces activités et organisations peuvent comprendre, entre autres, des organisations « alliance gai-hétéro ».

Le nom de toute activité ou organisation d'élèves doit être conforme à la promotion d'un climat scolaire positif et un milieu d'apprentissage accueillant et inclusif.

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVEPage 4 sur 25

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 3.1 Soutenir la révision effectuée par les écoles des activités ou organisations d'élèves qui favorisent un milieu d'apprentissage inclusif, ainsi que l'acceptation et le respect des autres.

Les écoles doivent :

- 3.2 Encourager et appuyer les élèves dans leurs efforts de mettre en place des activités ou des organisations en vue de promouvoir un milieu d'apprentissage inclusif, ainsi que l'acceptation et le respect des autres.
- 3.3 Examiner les activités ou organisations d'élèves pour s'assurer qu'elles soutiennent les principes d'équité et d'éducation inclusive et ~~qu'ils-qu'elles~~ sont conformes aux politiques d'équité et d'éducation inclusive de leur établissement.

4. RELATIONS COMMUNAUTAIRES DANS LE MILIEU SCOLAIRE**Énoncé de politique**

Le Conseil s'engage à établir et à maintenir des partenariats avec l'ensemble de sa communauté afin que les points de vue et les expériences de tous les élèves, de toutes les familles et de tous les membres du personnel soient reflétés au sein de ses comités et de ses partenariats.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 4.1 Examiner ses partenariats communautaires pour s'assurer qu'ils soutiennent les principes d'équité et d'éducation inclusive et reflètent la diversité de la communauté dans son ensemble.
- 4.2 Mettre en œuvre des stratégies visant à identifier et à éliminer les obstacles discriminatoires qui entravent l'engagement des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices et de la communauté, de façon à ce que la diversité des groupes et de la communauté dans son ensemble soit mieux représentée au sein du Conseil et que tous puissent avoir un meilleur accès à ses initiatives.

Les écoles doivent :

- 4.3 Mettre en œuvre des stratégies permettant de revoir leurs partenariats communautaires de manière à ce qu'ils reflètent davantage la diversité de la communauté dans son ensemble.
- 4.4 Encourager et faciliter la représentation de groupes diversifiés au sein des comités scolaires, notamment pour développer les plans d'amélioration des écoles.

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

5. CARACTÈRE INCLUSIF DU CURRICULUM ET DES PRATIQUES D'ÉVALUATION**Énoncé de politique**

Le Conseil s'engage à mettre en œuvre un curriculum inclusif et à réviser ses ressources, ses stratégies pédagogiques et ses pratiques d'évaluation afin d'identifier et d'éliminer les stéréotypes, les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques, si tant est qu'ils existent, pour s'assurer qu'elles reflètent la diversité des besoins et des cheminements de chaque élève.

Le Conseil respecte la langue maternelle des élèves tout en leur offrant, en collaboration avec les parents, tuteurs ou tutrices, des programmes de soutien en français dans le cadre des programmes et des activités d'aménagement linguistique en français.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 5.1 Réviser ses politiques et ~~ses~~ pratiques d'évaluation et de communication des travaux des élèves afin d'y relever et d'en éliminer les préjugés systémiques potentiels en vue de réduire les écarts de rendement, en se fondant sur des principes conformes au Code.
- 5.2 Soutenir la révision par les écoles des stratégies utilisées en salle de classe afin de promouvoir les politiques et les pratiques d'équité et d'éducation inclusive de dans chaque école, particulièrement en ce qui concerne les motifs de discrimination prévus par le Code.

Les écoles doivent :

5.3 Examiner et réviser au besoin les stratégies utilisées en salle de classe afin d'en assurer la conformité aux politiques d'équité et d'éducation inclusive de leur établissement.

5.4 Veiller à ce que les attentes, les contenus d'apprentissage, les exemples et les questions du personnel enseignant pour alimenter les discussions tiennent tous compte des notions de diversité, notamment des groupes historiquement marginalisés.

5.5 Fournir aux élèves et aux membres du personnel des possibilités authentiques et pertinentes pour leur permettre d'apprendre différents contextes historiques, culturels et perspectives.

5.6 Appuyer les pratiques pédagogiques efficaces qui reflètent la diversité des besoins et des voies d'apprentissage de chaque élève.

5-35.7 Examiner les pratiques d'évaluation et de communication du rendement qui doivent suivre les principes directeurs de la politique *Faire croître le succès* :

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Page 6 sur 25

Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1^{re} – 12^e année, 2010 et ses documents connexes.

6. ACCOMMODEMENTS POUR DIVERSES RELIGIONS**Énoncé de politique**

Le Conseil reconnaît le droit de chaque personne d'accepter ou de refuser toute croyance ou pratique religieuse sans faire l'objet d'actes de discrimination ou de harcèlement. Conformément au Code, le Conseil s'engage à respecter la liberté de religion de ses élèves et de ses membres du personnel en leur offrant les accommodements qui s'imposent pour respecter leurs observances religieuses.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 6.1 Respecter les directives sur les accommodements pour diverses religions, et communiquer ces directives à la communauté scolaire. Ces directives administratives seront jointes en annexe à la présente.

Les écoles doivent :

- 6.2 Revoir ou mettre en œuvre les pratiques relatives aux accommodements pour diverses religions afin de les rendre conformes aux directives administratives du Conseil en la matière.

7. CLIMAT SCOLAIRE ET PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION ET DU HARCÈLEMENT**Énoncé de politique**

Le Conseil s'engage à favoriser un climat scolaire et un milieu d'apprentissage qui sont respectueux, positifs et libres de toute forme de discrimination ou de harcèlement.

Le Conseil veille à mettre en œuvre des mécanismes permettant aux élèves et aux membres du personnel de signaler en toute sécurité les cas de discrimination et de harcèlement, permettant une intervention en temps opportun.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 7.1 Mettre en œuvre des stratégies visant à identifier et à éliminer les obstacles discriminatoires qui limitent la participation des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices et de la communauté, de sorte que la diversité des groupes et de la communauté dans son ensemble soit mieux représentée au sein du Conseil et que tous puissent avoir un meilleur accès aux initiatives du Conseil.

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Page 7 sur 25

- 7.2 Assurer l'efficacité des mécanismes établis permettant aux élèves et aux membres du personnel de signaler en toute sécurité les incidents de discrimination et de harcèlement, et au Conseil d'intervenir rapidement.
- 7.3 Enquêter en temps opportun sur toute allégation de discrimination ou de harcèlement et prendre les mesures voulues en conformité avec les principes du Code.
- 7.4 Effectuer des sondages anonymes sur le climat scolaire auprès des élèves du Conseil, des membres ~~de son~~ personnel et des parents, tuteurs ou tutrices d'élèves au moins une fois tous les deux ans pour assurer un climat scolaire positif et évaluer l'efficacité des politiques et directives administratives du Conseil.

Les écoles doivent :

- 7.5 Recourir et mettre en œuvre des pratiques de discipline progressive pouvant inclure les pratiques réparatrices.
- 7.6 Faire en sorte que chaque élève reçoit le soutien dont il a besoin pour adopter les comportements attendus et qu'elle ou il aspire à réussir dans milieu scolaire où règne une culture d'inclusion, de respect d'autrui et d'attentes élevées en matière d'apprentissage.

8. APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

Énoncé de politique

Le Conseil s'engage à fournir aux membres du personnel ainsi qu'aux membres élus la possibilité de participer à des séances de formation portant sur les sujets sous-tendant l'éducation inclusive, dont la lutte contre le racisme, la discrimination et la violence fondée sur des motifs discriminatoires.

Le Conseil s'engage aussi à fournir aux élèves et aux parents, tuteurs ou tutrices de l'information qui renforcera leurs connaissances et leur compréhension à l'égard des questions d'équité et d'éducation inclusive.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 8.1 Appuyer la révision par les écoles des stratégies utilisées en salle de classe afin de promouvoir dans chacune des écoles la politique et les pratiques d'équité et d'éducation inclusive.
- 8.2 Donner l'occasion aux élèves, aux membres du personnel ainsi qu'aux membres élus de participer à des initiatives de formation et à des activités diverses de leadership portant sur l'équité et l'éducation inclusive.

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

- 8.3 Faire en sorte que les principes de l'équité et de l'éducation inclusive soient modélisés et incorporés dans les programmes d'apprentissage professionnel.

Les écoles doivent :

- 8.4 Revoir les stratégies utilisées en salle de classe et les réviser au besoin pour veiller à ce qu'elles soient conformes aux politiques et aux pratiques d'équité et d'éducation inclusive de chaque école.

- 8.5 Encourager et appuyer les élèves dans leurs efforts en vue de promouvoir la justice sociale, l'équité ainsi que la lutte contre le racisme et la discrimination à l'école et en classe.

- 8.5.6 Promouvoir la collaboration entre les membres du personnel pour la mise en œuvre de pratiques pédagogiques efficaces et exemplaires d'équité et d'éducation inclusive.

9. RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE**Énoncé de politique**

Le Conseil s'engage à afficher la présente politique sur son site Web et à communiquer tout progrès accompli en matière d'équité et d'éducation inclusive à la communauté. Le Conseil tiendra compte de la présente politique dans l'élaboration de ses plans d'amélioration pluriannuels et dans la révision périodique de ses politiques. Le Conseil s'engage à faire l'inventaire des mesures prises pour mettre en œuvre la présente politique et à noter les progrès accomplis et leur incidence sur la réduction des écarts en matière de rendement des élèves.

Mesures à prendre

Le Conseil doit :

- 9.1 Intégrer les principes d'équité et d'éducation inclusive dans l'ensemble des politiques, des programmes, des lignes directrices et des pratiques.
- 9.2 Afficher la politique d'équité et d'éducation inclusive sur son site Web et fournir des renseignements sur les politiques, procédures et pratiques d'équité et d'éducation inclusive aux élèves, aux parents, tuteurs ou tutrices, aux membres du personnel, aux conseils d'école et aux bénévoles et appuyer les parents, tuteurs ou tutrices qui ne comprennent pas le français.
- 9.3 Mettre en place des processus comprenant des indicateurs de succès afin de suivre les progrès et d'évaluer l'efficacité de ses politiques, programmes et procédures.
- 9.4 S'assurer que dans son rapport annuel, la direction de l'éducation du Conseil informe le Ministère des progrès accomplis en matière de mise en œuvre de sa politique d'équité et d'éducation inclusive et lui indique si les principes d'équité et d'éducation

ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVEPage 9 sur 25

inclusive ont été intégrés aux politiques et pratiques existantes du Conseil lors de leur révision périodique tout en décrivant les mesures prises et leur incidence sur la réduction des écarts en matière de rendement des élèves.

Les écoles doivent :

- 9.5 Rendre compte des progrès au Conseil chaque année.
- 9.6 Examiner et établir des modes d'autoévaluation visant à mesurer l'efficacité de leur plan et leurs procédures en matière d'équité et d'éducation inclusive.
- 9.7 Développer **et communiquer** leur plan d'amélioration **et d'équité** en conformité avec la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive.
- 9.8 **Mettre en place des outils de réflexion et d'autoévaluation pour déterminer l'efficacité des stratégies d'équité et d'éducation inclusive de leur plan d'amélioration.**

LIENS – POLITIQUES CONNEXES

[Politique n°3,17 - Évaluation du rendement des élèves](#)
[Politique n°3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles](#)
[Politique n°3,33 - Le rassemblement au début ou à la fin du jour de classe](#)
[La politique sur l'équité et l'éducation inclusive.](#)

LIENS – DIRECTIVES ADMINISTRATIVES CONNEXES

L'Annexe A des directives administratives Équité et Éducation inclusive, *Directive administrative sur les accommodements pour diverses religions.*

L'Annexe B, exemption de l'enseignement relatif au sujet développement de la personne et santé sexuelle 1^{ère} à 8^e année.

Annexe A

DIRECTIVES ADMINISTRATIVES SUR LES ACCOMMODEMENTS POUR DIVERSES RELIGIONS

Le Conseil reconnaît le droit de chaque personne d'accepter ou de refuser toute croyance ou pratique religieuse sans faire l'objet de discrimination ou de harcèlement, ainsi que le devoir correspondant qui lui incombe de fournir aux élèves et aux membres du personnel des accommodements qui ne lui imposent pas un préjudice injustifié, afin que ces derniers soient en mesure de respecter leurs observances religieuses.

Le Conseil respecte la dignité de toute personne et considère chacune comme égale. Il reconnaît, valorise et respecte les nombreuses coutumes, traditions et croyances auxquelles adhère sa communauté.

Les présentes directives tendent à fournir un milieu d'apprentissage et de travail qui ~~valorise~~ ~~appuie~~ et favorise la diversité au sein de sa communauté et à faire en sorte que l'ensemble des membres du personnel, des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices et autres membres de la communauté scolaire connaissent leurs droits et leurs responsabilités en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario*¹ (*le Code*) en ce qui a trait aux accommodements pour diverses croyances (p. ex. religion)s. Les directives établissent également la procédure gouvernant les accommodements pour observances religieuses.

I. LE CONTEXTE DES LOIS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

Tous les conseils scolaires sont assujettis à un cadre législatif et politique qui protège et défend les droits de la personne. Le Conseil a adopté un certain nombre de politiques afin d'appliquer les lois fédérales et provinciales pertinentes et de s'assurer que les libertés qu'elles garantissent sont respectées au sein de sa communauté scolaire.

Entre autres, la *Charte canadienne des droits et libertés* protège la liberté de religion, le *Code* protège les individus contre le harcèlement ou les comportements discriminatoires fondés sur plusieurs motifs dont ~~sur~~ la croyance (p. ex. religion) ~~la religion~~ et la *Loi sur l'éducation* et les règlements et politiques afférentes régissent l'équité et l'éducation inclusive dans les écoles.

II. LIGNES DIRECTRICES SUR LES ACCOMMODEMENTS

Ce qui suit établit la procédure gouvernant les demandes d'accommodements pour observances religieuses.

i. Accommodements fondés sur une demande

Il incombe à la personne qui désire un accommodement de le demander. Bien qu'il incombe au Conseil et aux membres du personnel de veiller à ce que la communauté scolaire fasse preuve d'équité et de respect envers les diverses croyances et pratiques religieuses, il ne revient pas aux administratrices et administrateurs scolaires de s'assurer que les élèves et les membres de son personnel s'acquittent de leurs obligations religieuses ou de les contraindre à le faire.

Cela dit, lorsque les croyances et les pratiques religieuses soulèvent certaines préoccupations au sein de la communauté scolaire, il est nécessaire que l'école, l'élève, sa famille et le groupe religieux en cause collaborent en vue d'adresser ces préoccupations et au besoin, de prévoir des accommodements adéquats.

1 L.R.O. 1990, c. H.19 [le Code].

Élèves

Les élèves doivent présenter à la direction de l'école, dans un délai raisonnable, un avis écrit de leurs parents, tuteurs ou tutrices indiquant qu'ils ont besoin d'accommodements en raison de leurs observances religieuses, ce qui inclut les absences pendant les fêtes religieuses. Cet avis doit être fourni préférablement au début de l'année scolaire, ou sinon, dès que possible, afin que la planification de l'horaire des évaluations principales puisse être établie, dans la mesure du possible, en tenant compte des observances religieuses.

Le guide des élèves et les bulletins aux parents, tuteurs ou tutrices devraient inclure des renseignements sur la procédure gouvernant les demandes d'accommodement. Ces renseignements devraient être faciles à comprendre par les membres du personnel, les élèves et les parents, tuteurs ou tutrices.

Membres du personnel

Le membre du personnel qui veut se prévaloir d'accommodements doit présenter à sa personne superviseure un avis écrit aussi aviser l'administration au début de l'année scolaire, ou sinon, dès que possible.

Toute demande d'accommodement sera mûrement étudiée sans représailles. La décision sera prise en-au reégard au-du critère du « préjudice injustifié », conformément au Code et des politiques du Conseil.

Demandes non résolues

Il se peut qu'une personne ayant présenté une demande d'accommodement s'estime lésée par la décision rendue. Dans un tel cas, le Conseil doit prendre en temps opportun des mesures raisonnables pour régler-réévaluer la situation.

Lorsque la demande d'accommodement vise à obtenir l'autorisation de s'absenter en raison de fêtes religieuses et que la personne s'estimant lésée est un membre du personnel, la situation doit être confiée à la surintendance de l'éducation ou à la direction du secteur et service. Par la suite, si la situation ne se règle pas, elle doit être confiée à la direction des ressources humaines. Lorsque la personne est une ou un élève, la situation doit être confiée à la surintendance de l'éducation.

ii. Cas particuliers pouvant faire l'objet de demandes d'accommodement

Il y a des cas particuliers qui sont plus susceptibles de porter atteinte aux pratiques ou préceptes religieux, auquel cas, le Code impose au Conseil l'obligation de tenir compte des besoins de la personne concernée, en se fondant sur les besoins du groupe dont elle fait partie. En voici une liste non exhaustive :

- i. Activité marquant le début ou la fin du jour de classe
- ii. Absence pour des fêtes religieuses
- iii. Prière
- iv. Alimentation
- v. Jeûne
- vi. Tenue vestimentaire
- vii. Protection de la pudeur pendant les classes d'éducation physique
- viii. Participation aux activités et aux programmes d'études de tous les jours.

iii. Activité marquant le début ou la fin du jour de classe

Conformément à ~~la NPP~~ la NPP n° 108 (Activité du début ou à la fin du jour de classe dans les écoles publiques élémentaires et secondaires) du ministère de l'Éducation, lorsqu'un élève, ses parents, tuteurs ou tutrices s'objectent, en tout ou en partie, à l'activité marquant le début ou la fin du jour de classe en raison de leurs croyances religieuses, l'élève doit être exempté de cette activité et avoir le choix de ne pas y participer en demeurant en classe ou à un endroit fixé d'un commun accord pendant la durée de l'activité.

La NPP n° 108 prévoit ce qui suit :

- Toutes les écoles publiques élémentaires et secondaires de l'Ontario doivent débiter ou terminer chaque jour de classe par l'exécution de l'hymne national. L'exécution du *God Save the Queen* peut être comprise dans cette activité.
- Il est laissé à la discrétion des conseils publics d'ajouter d'autres exercices, en plus de l'exécution de « *Ô Canada* », à l'activité du début ou de la fin du jour de classe.
- Les conseils publics qui décident que leurs écoles, en plus de se conformer au premier point susmentionné, ajouteront d'autres exercices à l'activité du début ou de la fin du jour de classe doivent choisir l'un ou l'autre, ou bien les deux exercices suivants :
 - une ou plusieurs lectures qui véhiculent des valeurs sociales, morales ou spirituelles et qui sont représentatives de notre société multiculturelle; ces lectures peuvent être tirées de textes sacrés, y compris de prières, et de textes profanes; une période de silence.
- Les parents, tuteurs ou tutrices qui s'opposent à cette activité, en tout ou en partie, peuvent demander à la directrice ou au directeur de l'école que leurs enfants en soient exemptés. Les élèves qui ont l'âge adulte peuvent également se prévaloir de ce droit.
- Ces exigences doivent être interprétées en conformité avec le Code, et le Conseil doit étudier les autres demandes d'accommodement qui pourraient lui être soumises.

iv. Absences pour des fêtes religieuses

Le Conseil valorise la diversité des confessions religieuses dans ses écoles. L'alinéa 21(2) (g) de la *Loi sur l'éducation* prévoit qu'une personne est dispensée de fréquenter l'école « un jour considéré comme fête religieuse par l'Église ou la confession religieuse à laquelle elle appartient ».

Par conséquent, tous les membres du personnel et les élèves qui observent des fêtes religieuses peuvent être exemptés de se présenter à l'école, sous réserve qu'ils se conforment à la procédure gouvernant les accommodements pour observances religieuses.

Le Conseil invite les membres des divers groupes religieux à indiquer les dates de leurs fêtes religieuses au début de l'année scolaire. De cette façon, le Conseil pourra, dans la mesure du possible, en tenir compte dans le cadre de la planification des évaluations, des conférences et des ateliers pédagogiques ainsi que des activités scolaires et parascolaires.

Exemples de fêtes religieuses importantes	
<i>NB : Cette liste est non exhaustive</i>	
<i>Bahaïsme</i>	Ridvan
<i>Bouddhisme</i>	Nouvel An lunaire/chinois
<i>Christianisme occidental</i>	Vendredi saint
<i>Christianisme oriental</i>	Noël Vendredi saint
<i>Hindouïsme</i>	Diwali

Judaïsme	Rosh Hashanah (2 jours) Yom Kippour Pâque (1 ^{er} jour)
Islam	Eid-ul-Fitr Eid-ul-Adha
Sikhisme	Baisakhi

v. Prière

Le Conseil est conscient de l'importance de la prière dans la pratique religieuse. Il fera donc des efforts raisonnables pour permettre aux membres du personnel et aux élèves qui le demandent de faire leurs prières quotidiennes en mettant à leur disposition un endroit convenable à cette fin. Lorsqu'il est question d'une ou d'un élève, la présence d'un adulte devrait doit être requise strictement à des fins de surveillance.

vi. Alimentation

Le Conseil est conscient des différentes restrictions alimentaires que respectent divers groupes religieux. Au besoin, il le manifeste notamment en se préoccupant des menus offerts par les fournisseurs de services d'alimentation, des collations dans les écoles élémentaires ainsi que des aliments offerts à l'école pendant des activités parascolaires ou parrainées par l'école, particulièrement lorsqu'il est question d'activités en plein air ou de sorties éducatives qui ont lieu pendant l'heure d'un repas.

Pour planifier leurs menus, les programmes de déjeuner et de dîner offerts dans les écoles élémentaires et secondaires doivent, au besoin, tenir compte de ces restrictions alimentaires.

vii. Jeûne

Le Conseil est conscient des périodes de jeûne qu'imposent certaines religions. Les écoles doivent donc s'efforcer de donner accès aux personnes qui observent un jeûne religieux des lieux appropriés avec supervision, autres que la cafétéria et les salles à manger.

Le Conseil est aussi conscient que les élèves qui jeûnent pourraient avoir besoin d'être exemptés de certaines classes d'éducation physique; auquel cas, les écoles doivent faire des efforts raisonnables pour accommoder les besoins de l'élève.

viii. Tenue vestimentaire

Le code vestimentaire est l'ensemble des règles de tenue vestimentaire définies par une école, et il peut prévoir le port d'un uniforme.

Le Conseil est conscient que certains groupes religieux imposent le port de vêtements particuliers qui peuvent ne pas être conformes au code vestimentaire d'une école. Les écoles du Conseil doivent donc accorder des accommodements raisonnables aux élèves en ce qui concerne les vêtements portés pour des motifs religieux. Les vêtements en question ne sont pas des vêtements traditionnels, lesquels sont portés pour raisons culturelles.

Dans les écoles où le code vestimentaire prévoit un uniforme, l'administration peut demander que les vêtements portés pour des raisons religieuses soient de la même couleur que l'uniforme (p. ex., les foulards des jeunes filles). Toutefois, pour des raisons religieuses, il se pourrait que la couleur ne puisse être modifiée.

Il faut accorder une attention particulière aux accommodements nécessaires pour que les élèves puissent participer aux classes d'éducation physique et aux sports organisés à l'école.

À l'annexe A1, les présentes directives administratives prévoient des règles de procédure distinctes pour ce qui est des demandes d'accommodement visant le port du kirpan.

Le Conseil tient à favoriser un climat de compréhension culturelle afin de prévenir les incidents de harcèlement que pourrait inciter le port de vêtements pour des motifs religieux. Les écoles doivent être conscientes que ce type de harcèlement est l'une des formes les plus courantes de harcèlement et d'intimidation. Le Conseil et ses écoles ne doivent tolérer aucune taquinerie et aucun geste inapproprié à l'endroit d'une personne qui porte des vêtements pour des motifs religieux et devront prendre les mesures qui s'imposent, conformément au continuum des mesures de discipline progressive, à l'égard de ceux ou celles qui contreviendront à cette règle.

ix. Protection de la pudeur pendant les classes d'éducation physique

Le Conseil est conscient que certains groupes religieux protègent strictement la pudeur de leurs membres pour des motifs religieux. Cette pratique peut poser problème dans le cadre des activités d'éducation physique. Par conséquent, dans la mesure du possible, l'école devra prendre les mesures qui s'imposent pour satisfaire aux besoins de l'élève.

Si une famille craignait que le curriculum en matière d'éducation physique porte atteinte à ses croyances et à ses pratiques religieuses, l'école devrait en discuter avec elle et lui offrir des accommodements raisonnables qui tiennent compte des exigences du ministère de l'Éducation quant au programme d'éducation physique. Également, l'école devra expliquer les exigences du programme de sorte que la famille soit en mesure de faire un choix éclairé quant aux solutions de rechange qui lui sont offertes.

x. Participation aux activités et aux programmes d'études de tous les jours

Le Conseil doit faire son possible pour accorder des accommodements raisonnables aux élèves lorsqu'une classe ou un programme d'étude est manifestement incompatible avec les exigences ou les préceptes d'un groupe religieux. Lorsqu'un accommodement est demandé relativement à un programme d'étude, l'école devra avoir des discussions éclairées avec les parents, tuteurs ou tutrices des élèves pour être en mesure d'apprécier la nature et la portée de cette incompatibilité.

Pendant les discussions, l'école devra indiquer clairement que son rôle est de protéger les élèves et les membres du personnel contre le harcèlement et la discrimination fondés sur leurs pratiques religieuses. Lorsque ces pratiques sont incompatibles avec les activités habituelles ou le programme d'étude, l'école doit prévoir des accommodements, dans la mesure où les croyances religieuses ne sont pas incompatibles avec les politiques adoptées par le Conseil et le ministère de l'Éducation.

Là où le curriculum où les activités en salle de classe visent l'inclusion, peu importe sous quel motif protégé par le code, aucun accommodement ne sera accordé.

xi. Participation aux activités et aux programmes-cadres d'éducation physique et santé de 1^{er} à 8^e année

Le ministère de l'Éducation a mis sur pied un programme-cadre pour l'enseignement d'éducation physique et santé, de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation physique et santé (2019). Les conseils scolaires sont responsables de la mise en œuvre de celui-ci et de l'élaboration de méthodes d'enseignement qui permettent aux élèves de réussir.

Si une exemption est demandée relativement au contenu d'apprentissage du sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* du domaine d'étude D prévu dans le

curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation physique et santé (2019), les parents, tuteurs ou tutrices doivent se référer à l'annexe B.

xii. Limites aux accommodements pour des raisons religieuses

Bien que le Conseil s'engage à respecter la liberté de religion et le droit de toute personne de manifester ses croyances et d'observer les préceptes de sa religion, la liberté de religion n'est pas absolue. Conformément au Code, le Conseil ne sera pas en mesure d'accommoder les pratiques religieuses qui pourraient mettre en péril la sécurité, la santé ainsi que les droits et libertés d'autrui, ni celles qui s'avèrent incompatibles avec d'autres politiques du Conseil.

Annexe A1

LIGNES DIRECTRICES SUR L'ACCOMMODEMENT RELATIF AU KIRPAN

Le kirpan est une dague rituelle que doivent porter tous les Sikhs Khalsa (c'est-à-dire baptisés). Le Conseil est disposé à accorder des accommodements aux Sikhs Khalsa qui portent le kirpan, selon les modalités suivantes :

- Au début de l'année scolaire ou au moment de l'inscription, l'élève et ses parents, tuteurs ou tutrices doivent signaler à l'administration de l'école que l'élève est un Sikh Khalsa et qu'il porte les cinq objets rituels, dont un kirpan.
- La direction d'école, en consultation avec l'élève et ses parents, tuteurs ou tutrices, doit déterminer les accommodements nécessaires pour que l'élève puisse porter le kirpan tout en assurant la sécurité au sein de l'école. Par exemple, le droit de porter le kirpan peut être assujéti aux conditions suivantes :
 - Le kirpan doit mesurer six pouces ou moins.
 - Le kirpan doit être maintenu bien en place dans une gaine munie d'un rabat piqué, pour qu'il ne soit pas facile de l'en extraire.
 - Le kirpan ne doit pas être visible, mais être porté sous les vêtements.
 - La direction d'école doit recevoir un avis écrit de l'élève et de ses parents, tuteurs ou tutrices et, dans la mesure du possible, du gurdwara (lieu du culte), pour confirmer que l'élève qui demande l'accommodement est effectivement un Sikh Khalsa.
 - Les élèves de moins de 18 ans doivent être accompagnés de leurs parents, tuteurs ou tutrices lors des discussions sur les règles applicables au port du kirpan.

Annexe A2 – Organigramme : Demande d’accommodement pour diverses religions

Demande écrite d'un parent/tuteur d'un élève visant une demande d'accommodement sur la base de la croyance adressée à l'enseignant ou à la direction d'école (voir l'Annexe A3)

Une demande d'accommodement peut viser une partie du curriculum de l'Ontario du ministère de l'Éducation ou des cas particuliers, par exemple : une activité marquant le début ou la fin du jour de classe; l'absence pour des fêtes religieuses; prière; alimentation; jeûne; tenue vestimentaire; protection de la pudeur pendant les classes d'éducation physique, participation aux activités et aux programmes d'études de tous les jours.

Il est important de noter que l'entente en matière d'accommodement devrait être examinée annuellement, notamment en fonction de changements qui pourraient survenir en fonction du curriculum et/ou des attentes en fonction des niveaux scolaires.

L'école rencontre les parents/tuteurs, ainsi que l'élève afin de discuter de la demande. La discussion vise : à cerner les exemptions au curriculum de l'Ontario recherchées, les méthodes d'évaluation alternatives, le nombre de minutes d'instruction que l'élève compte manquer et toute question de supervision, y compris le rôle du parent (lorsqu'applicable).
Inclure la surintendance responsable de l'école dans le processus décisionnel.

Là où le curriculum ou les activités en salle de classe visent l'inclusion, peu importe sous quels motifs protégés par le Code, aucun accommodement ne sera accordé.

La demande d'accommodement pour des motifs de croyance n'est pas résolue. Une croyance religieuse devrait faire l'objet d'un accommodement, sauf si la demande a pour effet d'imposer un préjudice injustifié ou si elle viole les directives du Conseil. Si à l'issue d'une première rencontre, l'école n'est pas en mesure d'acquiescer pleinement à la demande, la direction d'école devrait clarifier les éléments de la demande qui nécessitent encore de la clarification. La direction d'école devrait aussi indiquer que des informations additionnelles sont nécessaires avant qu'une décision puisse être prise.

La direction d'école devrait discuter et réviser la demande d'accommodement avec la surintendance de l'éducation; la surintendance prend une décision finale basée sur : la nature de la demande, la portée de la demande et l'impact de la demande d'accommodement sur la capacité de l'élève de satisfaire aux exigences du curriculum.

Le Conseil acquiesce à la demande, conformément à ses directives et la documente sous le format d'entente d'accommodement. L'entente d'accommodement est signée par les parents/tuteurs de l'élève et est annexée au DSO de l'élève. Les parents sont au courant du fait que l'entente fait partie du DSO.

Le Conseil refuse la demande. La surintendance informe les parents du refus et les invite à la contacter pour de plus amples renseignements. Les motifs qui font état du rejet de la demande d'accommodement sont versés au DSO de l'élève.

Le Conseil informe aussi les parents de leur droit de faire appel à l'interne de la décision (en y énonçant le processus) ou à l'externe par l'entremise d'une plainte remise au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario.

Il est possible que les demandes d'accommodement aient une incidence sur le parcours scolaire de l'élève; les parents de l'élève doivent en être avertis lorsqu'un retrait important ou complet est demandé.

Si la demande d'accommodement vise le retrait complet d'un cours, le bulletin de l'élève se voit assorti de la phrase suivante là où c'est pertinent : « aucune note n'a été accordée en raison d'une demande d'accommodement formulée par un parent/tuteur ». L'élève devrait s'inscrire à un autre cours afin de ne pas accuser de retard pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

L'inclusion se rapporte à tout aspect du programme-cadre portant sur les droits de la personne en matière de discrimination ou de harcèlement fondé sur des motifs illicites prévus par le Code des droits de la personne de l'Ontario.

Annexe A3
Lettre qui demande un accommodement sur la base de croyance

Objet : Accommodements relatifs aux croyances religieuses

Chers parents, tuteurs ou tutrices,

Nous vous remercions de nous avoir avisés de votre intention de demander un accommodement relatif au curriculum de l'Ontario ou à une activité sur la base de la croyance, au nom de votre enfant. Le Conseil scolaire Viamonde s'engage à promouvoir un environnement scolaire inclusif, libre de toute forme de discrimination où l'ensemble des membres de sa communauté scolaire se sentent respectés, appuyés et valorisés tout en étant traités avec dignité, respect et équité. La *Politique sur l'Équité et l'éducation inclusive* régit le processus applicable et se retrouve en ligne: www.csviamonde.ca.

Afin de mieux saisir la nature et la portée de la requête basée sur la croyance formulée au nom de votre enfant, nous vous demandons de déterminer précisément l'accommodement recherché. Le Conseil accommode actuellement des demandes qui visent les activités prévues dans la *Politique sur l'Équité et l'éducation inclusive*. Le Code des droits de la personne de l'Ontario et la *Politique sur l'équité et l'éducation inclusive* exigent que les demandes d'accommodements soient traitées de manière individuelle.

Dans l'éventualité où votre demande d'accommodement vise le curriculum de l'Ontario, nous vous demandons d'indiquer précisément les parties du curriculum, du programme-cadre ou de la matière qui sont visées. Le curriculum pour tous les niveaux scolaires est disponible en ligne au lien web suivant : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/>.

Nous vous demandons de signaler toute préoccupation dans la section ci-dessous :

Matière ou cours :

Année académique :

Attentes ou contenu d'apprentissage :

Inquiétudes relatives au curriculum (soyez précis) :

Il est probable que des discussions spontanées aient lieu en salle de classe sur une panoplie de sujets. Les membres du personnel enseignant ont recours à leur jugement professionnel lorsqu'ils préconisent une approche ouverte et favorable à la discussion, conformément aux valeurs du Conseil. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce qu'ils puissent être à l'affût de tous les sujets qui pourraient survenir lors de ces discussions en salle de classe. Le Conseil valorise une expérience éducative qui donne préséance aux droits de la personne et c'est dans ce sens que nous continuons de valoriser votre présence et la présence de votre enfant dans notre école.

Veuillez accepter, chers parents, tuteurs ou tutrices, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La direction d'école,

(Signature de la direction d'école)

À noter que cette lettre est disponible en version Word au cyber@dmin, sous « éducation », boîte « Bien-être des élèves et du personnel », lien « Équité et éducation inclusive ».

Annexe B

EXEMPTION DE L'ENSEIGNEMENT RELATIF AU SUJET DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE ET SANTÉ SEXUELLE 1^{RE}-1^{ÈRE} À LA 8^E-8^E ANNÉE

1. ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît que le programme-cadre Éducation physique et santé permet ~~tra~~ à l'élève d'adopter des pratiques saines et actives qui lui serviront la vie durant.

Le Conseil reconnaît que le programme-cadre ne remplace pas le rôle des parents dans l'éducation qu'ils souhaitent donner à leurs enfants au sujet du développement de la personne et la santé sexuelle.

Le but de cette annexe est d'informer les parents, tuteurs ou tutrices qu'ils peuvent choisir de faire exempter leur enfant de l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage du sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* prévu dans le Curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation physique et santé (2019) et de fournir un processus pour l'exemption.

2. PRINCIPES DIRECTEURS

- 2.1. L'exemption se limite à l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage du sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* du domaine d'étude D : Vie saine, et non à une sélection de contenus d'apprentissage ou de groupes de contenus d'apprentissage du curriculum Éducation physique et santé.
- 2.2. Aucune exemption sera accordée pour l'enseignement relatif à tous les autres contenus d'apprentissage du curriculum Éducation physique et santé.
- 2.3. Une demande d'exemption individuelle pour chaque enfant doit être soumise annuellement par le parent, tuteur ou tutrice préférablement avant le 30 septembre de l'année en cours ou au plus tard cinq jours scolaires avant le début de la période d'enseignement des contenus d'apprentissage du sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* du domaine d'étude D : Vie saine.
- 2.4. Une demande d'exemption faite verbalement, par téléphone ou par courriel et une demande ne portant pas la signature du parent ne sera pas acceptée.
- 2.5. Une période d'enseignement relatif au sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* du domaine D : Vie saine peut être reportée à une date ultérieure de l'année scolaire dans le cas d'un événement imprévu.
- 2.6. Les références au développement de la personne et à la santé sexuelle faites par un membre du personnel enseignant, un employé du Conseil ou un élève en dehors de l'enseignement intentionnel consacré au contenu relatif au sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* du domaine D : Vie saine ne fait pas objet de la présente procédure d'exemption.
- 2.7. Un élève ne sera pas pénalisé sur le plan scolaire à cause de l'exemption.

- 2.8. Il n'y aura pas d'évaluation ni de communication du rendement d'un élève exempté du sujet Développement de la personne et santé sexuelle. Sa note reliée à Vie saine sera basée sur les autres contenus d'apprentissage du domaine D dont Alimentation saine, Sécurité personnelle et prévention des blessures, Consommation de substances, Dépendance et comportements associés et Littératie en santé mentale.

3. DÉFINITIONS

- 3.1. **Période d'enseignement** : fait référence à la période, comprenant les dates de début et de fin, pendant laquelle sont donnés les cours en éducation physique et santé portant sur le Développement de la personne et santé sexuelle. Cette période peut s'étendre sur plusieurs jours ou plusieurs semaines, en fonction des calendriers des écoles et des plans de cours du personnel enseignant.
- 3.2. **Événement imprévu** : renvoie à un événement qui empêche l'école de donner des cours pendant la période d'enseignement.

4. RESPONSABILITÉS

4.1. Conseil

- 4.1.1. veille à la mise en œuvre des présentes directives administratives et à ce que les écoles communiquent annuellement aux parents les modalités des présentes directives administratives.

4.2. Direction d'école

- 4.2.1. informe annuellement en début d'année scolaire que les parents peuvent choisir de faire exempter leur(s) enfant(s) de l'enseignement relatif au sujet du Développement de la personne et santé sexuelle du domaine D : Vie saine, et ce, en suivant les modalités établies dans les présentes directives administratives.
- 4.2.2. remet aux parents, tuteurs ou tutrices annuellement en début d'année scolaire une copie de la présente annexe qui comprend le sommaire des apprentissages du domaine Vie saine : développement de la personne et éducation sexuelle (Annexe B-1) et le formulaire d'exemption.
- 4.2.3. assure que les parents, tuteurs ou tutrices reçoivent un accusé de réception à leur demande d'exemption de leur(s) enfant(s) aux contenus d'apprentissage du sujet Développement de la personne et santé sexuelle par années d'études du domaine D : Vie saine.
- 4.2.4. accepte ou rejette la demande d'exemption qui ne correspond pas aux paramètres énoncés dans la présente annexe.
- 4.2.5. verse la demande d'exemption présentée par le parent ainsi qu'une copie de l'accusé de réception au dossier scolaire de l'élève.
- 4.2.6. veille à fournir une supervision adéquate aux élèves de l'élémentaire, dont les parents, tuteurs ou tutrices préfèrent les retirer officiellement du domaine « Vie saine » du programme d'éducation physique et santé.

4.3. Personnel enseignant

- 4.3.1. sert de modèle aux élèves.
- 4.3.2. utilise des stratégies d'enseignement appropriées et efficaces pour aider les élèves à satisfaire aux attentes et aux contenus d'apprentissage du programme-cadre d'éducation physique et santé.
- 4.3.3. informe les parents, tuteurs ou tutrices par écrit au moins 24 jours scolaires avant la période d'enseignement que des contenus d'apprentissage relatif au sujet Développement de la personne et santé sexuelle du domaine D : Vie saine seront enseignés en salle de classe.
- 4.3.4. informe les parents, tuteurs ou tutrices dès que possible lorsque la période d'enseignement relié au sujet Développement de la personne et santé sexuelle du domaine D : Vie saine doit être reportée à une autre date en raison d'un événement imprévu.
- 4.3.5. met à la disposition des parents, tuteurs ou tutrices qui en font la demande, les documents utilisés pour l'enseignement sexuel.

4.4. Parent, tuteur ou tutrice

- 4.4.1. sert de modèle à son enfant.
- 4.4.2. doit se familiariser avec le programme-cadre d'éducation physique et santé afin de mieux comprendre ce qui est enseigné à chaque année d'études et ce que son enfant apprendra au courant de l'année scolaire.
- 4.4.3. doit discuter avec son enfant de ce qu'il a appris dans le cadre du cours.
- 4.4.4. doit diriger toutes questions relatives au domaine Vie saine à l'enseignant du cours.
- 4.4.5. doit annuellement faire une demande s'il désire que son enfant soit exempté de l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage du sujet Développement de la personne et santé sexuelle du domaine d'étude D : Vie saine dans le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation physique et santé (2019) en remplissant le formulaire (Annexe B-2) et en le faisant parvenir à l'école préférablement avant le 30 septembre de l'année en cours ou au plus tard cinq jours avant le début de la période d'enseignement.

5. RÉFÉRENCES

- 5.1. [Programme-cadre d'Éducation physique et santé, MÉO, 2019.](#)
- 5.2. [NPP 162, Exemption de l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage au sujet du Développement de la personne et santé sexuelle prévu dans le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation physique et santé, 2019.](#)

Annexe B-1

Sommaire des apprentissages du domaine Vie saine : Développement de la personne et éducation sexuelle

Année d'études	D1. Attitude et comportement	D2. Choix sains	D3. Rapprochements entre santé et bien-être
1 ^{re}	D1.3 Parties du corps D1.4 Sens et fonctions	D2.5 Hygiène personnelle	
2 ^e	D1.4 Stades de développement D1.5 Appréciation du corps	D2.4 Hygiène dentaire	
3 ^e	D1.4 Relations saines, intimidation, consentement D1.5 Développement physique et socio émotionnel		D3.3 Différences visibles et invisibles, respect
4 ^e	D1.5 Puberté – changements physiques; impacts émotionnels et sociaux	D2.4 Puberté – hygiène personnelle	
5 ^e	D1.3 Appareil reproducteur D1.4 Cycle menstruel et spermatogenèse	D2.4 Concept de soi, orientation sexuelle D2.5 Stress émotionnel, interpersonnel – puberté	
6 ^e	D1.3 Médias à contenu sexuellement explicite	D2.5 Changements physiques à la puberté, relations saines D2.6 Choix judicieux, consentement	D3.3 Stéréotypes et idées préconçues
7 ^e	D1.3 Report du début de l'activité sexuelle D1.4 Infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) D1.5 Prévention –	D2.4 Santé sexuelle et prise de décision	D3.3 Puberté, relations

Année d'études	D1. Attitude et comportement	D2. Choix sains	D3. Rapprochements entre santé et bien-être
	<i>ITSS et grossesse</i>		
8 ^e	D1.4 <i>Décision concernant l'activité sexuelle – ressources</i> D1.5 <i>Identité de genre, expression de genre, orientation sexuelle, concept de soi</i>	D2.3 <i>Prise de décisions – considérations et habiletés</i>	D3.3 <i>Relations et intimité</i>

Annexe B-2

Formulaire de demande d'exemption de l'enseignement relatif au sujet Développement de la personne et santé sexuelle

Domaine D : Vie saine

Après examen de l'annexe B et de la liste (Annexe B-1) des contenus d'apprentissage du sujet Développement de la personne et santé sexuelle – Domaine D : Vie saine du curriculum d'Éducation physique et santé, 1^{re} à la 8^e année, 2019, je souhaite que mon enfant (*nom*) en (*année d'études*) soit exempté de l'enseignement relatif à ces contenus d'apprentissage, sans aucune pénalité scolaire.

Je comprends que :

- Je dois remettre annuellement à l'école avant la fin septembre ou au moins cinq jours scolaires avant la période d'enseignement le formulaire de demande d'exemption pour chaque enfant que je souhaite faire exempter de l'enseignement relatif à ce sujet étant donné que les contenus d'apprentissage sont différents d'une année à l'autre.
- Les références ayant trait à la santé sexuelle faites par le personnel enseignant, le personnel du Conseil ou les élèves en dehors du cadre de l'enseignement relatif au sujet du Développement de la personne et santé sexuelle ne sont pas visées par l'exemption.
- Mon enfant continuera de recevoir l'enseignement relatif à tous les autres contenus d'apprentissage du programme-cadre d'éducation physique et santé du palier élémentaire.
- La période d'enseignement relatif au sujet Développement de la personne et santé sexuelle peut être reportée à une date ultérieure dans le cas d'un événement imprévu et que j'en serai informé dès que possible.

Pendant la période d'exemption, je souhaite que mon enfant (*indiquer un seul choix*) :

- demeure dans la salle de classe sans prendre part aux activités d'enseignement. Je comprends que c'est l'enseignante ou l'enseignant qui décide des activités de mon enfant pendant la période d'exemption, celles-ci étant sans lien au sujet Développement de la personne et santé sexuelle. Je comprends aussi que mon enfant ne doit pas déranger l'enseignement qui se fait pour les autres élèves.
- demeure à l'école avec supervision mais pas dans la salle de classe. Je comprends que c'est l'enseignante ou l'enseignant ou la direction d'école qui décide des activités de mon enfant pendant la période d'exemption.
- soit confié à mes soins ou aux soins de mon représentant autorisé pendant la période d'exemption. Je comprends que je dois venir chercher mon enfant à l'heure et le retourner à l'école à la fin de la période d'exemption. Dans le cas où je ne me présente pas à l'école, je comprends que c'est l'enseignante ou l'enseignant ou la direction d'école qui décide des activités de mon enfant.

Nom de l'enfant :	Année d'études :
Nom du parent, tuteur ou tutrice :	
Signature du parent, tuteur ou tutrice :	Date :

Prière de retourner le présent formulaire dûment signé au plus tard le 30 septembre de l'année en cours ou au moins cinq jours avant la période d'enseignement.

Accusé de réception

Nom de l'enfant :	Année d'études :
Nom du parent, tuteur ou tutrice :	
Votre demande d'exemption est :	
<input type="checkbox"/> acceptée <input type="checkbox"/> refusée car elle ne répond pas aux principes directeurs des directives administratives (cote)	
Spécifier :	
Signature de la direction d'école :	Date :

Conformément à l'article 29 (2) de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, les renseignements personnels fournis par l'entremise de ce formulaire ont pour but de permettre aux parents, tuteurs ou tutrices d'informer le Conseil qu'ils souhaitent que leur enfant soit exempté de l'enseignement relatif au Développement de la personne et de la santé sexuelle. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'éducation*, L.R.O., 1990, chap. E.2. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la direction d'école.

À noter que ce formulaire est disponible en version Word au cyber@dmin, sous « éducation », boîte « Bien-être des élèves et du personnel », lien « Équité et éducation inclusive ».

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

POLITIQUE N°3,15 - ÉQUITÉ ET ÉDUCATION INCLUSIVE

SECTIONS	COMMENTAIRES
ÉNONCÉ DE POLITIQUE	
DOMAINES D'INTERVENTION	
1. POLITIQUES ET DIRECTIVES ADMINISTRATIVES DU CONSEIL	
2. LEADERSHIP COLLECTIF ET ENGAGÉ	
3. ACTIVITÉS ET ORGANISATIONS D'ÉLÈVES	
4. RELATIONS COMMUNAUTAIRES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	
5. CARACTÈRE INCLUSIF DU CURRICULUM ET DES PRATIQUES D'ÉVALUATION	
6. ACCOMMODEMENTS POUR DIVERSES RELIGION	
7. CLIMAT SCOLAIRE ET PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION ET DU HARCÈLEMENT	
8. APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	
9. RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE	
DÉFINITIONS	

DIRECTIVES ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE	
LIENS DIRECTIVES ADMINISTRATIVES CONNEXES	
COMMENTAIRES GLOBAUX AU SUJET DE LA POLITIQUE ET DE LA DIRECTIVES ADMINISTRATIVE	